



Société anonyme au capital social de 1 517 066 325 euros Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002 75017 Paris - France 479 973 513 R.C.S. Paris

États financiers & résultats consolidés 2022

I. Résultats consolidés	<u>3</u>
II. États financiers consolidés	<u>25</u>
III. Rapport des commissaires aux comptes	91

I. Résultats consolidés

SOMMAIRE

1. EXAN	EN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE
1.1 SI	TUATION FINANCIÈRE DU GROUPE
1.1.1	Présentation générale du Groupe
1.1.2	Evénements significatifs de l'exercice
1.1.3	Saisonnalité
1.1.4	Effets liés aux variations du prix du cuivre
1.1.5	Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté
1.2 C	DMPARAISON DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET AU 31 DÉCEMBRE 2021
1.2.1	Résultats consolidés du Groupe Rexel
1.2.2	Europe (50 % du chiffre d'affaires du Groupe)
1.2.3	Amérique du Nord (42 % du chiffre d'affaires du Groupe)
1.2.4	Asie-Pacifique (8 % du chiffre d'affaires du Groupe)
1.2.5	Autres activités
2. TRES	ORERIE ET CAPITAUX
2.1 Fl	UX DE TRÉSORERIE
2.1.1	Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles
2.1.2	Trésorerie nette provenant des activités d'investissement
2.1.3	Trésorerie nette provenant des activités de financement
2.2 S	DURCES DE FINANCEMENT
3. PERS	PECTIVES
3.1 C	DMPARAISON ENTRE LES PRÉVISIONS 2022 DU GROUPE REXEL ET LES RÉALISATIONS
3.2 PI	ERSPECTIVES POUR 2023
3.3 01	BJECTIFS DE REXEL A MOYEN TERME
4. POLIT	QUE DE DIVIDENDE
5. CHAN	GEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DE L'EMETTEUR
	RMATIONS SUR LES CONDITIONS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FOURNISSEURS ET AUX CLIENTS
•	TAT DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES (ARTICLE R.225-102 DU CODE DE

1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT DU GROUPE

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

Sauf mention contraire, le rapport d'activité est présenté en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche. Les totaux et sous-totaux présentés dans le rapport d'activité sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner, en raison des arrondis.

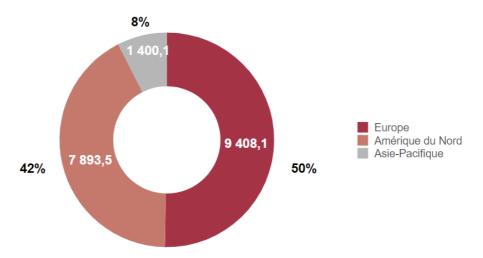
Le rapport d'activité analyse les résultats financiers, la liquidité financière et les ressources du Groupe pour l'année 2022.

1.1 SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

1.1.1 Présentation générale du Groupe

Rexel est un expert mondial de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles, en chiffre d'affaires et en nombre d'agences. Le Groupe organise son activité principalement autour des trois zones géographiques dans lesquelles il opère : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique. Cette répartition par zone géographique a été déterminée sur la base de la structure du reporting financier du Groupe.

En 2022, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 18 701,6 millions d'euros dans les zones géographiques suivantes :



Les activités du Groupe en Europe (50 % du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées en France (37 % du chiffre d'affaires du Groupe dans cette zone), au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suède, en Suisse, en Belgique, en Autriche, aux Pays-Bas, en Norvège, en Finlande, en Irlande, en Italie, en Slovénie et au Luxembourg.

Les activités du Groupe en Amérique du Nord (42 % du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées aux États-Unis et au Canada, pour respectivement 81 % et 19 % du chiffre d'affaires de cette zone.

Les activités du Groupe dans la zone Asie-Pacifique (8 % du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées en Australie (43 % du chiffre d'affaires de cette zone), en Chine (42 %), en Nouvelle-Zélande, en Inde et au Moyen-Orient.

1.1.2 Evénements significatifs de l'exercice

En 2022, le Groupe a enregistré une année record en termes de chiffre d'affaires, d'EBITA et de flux de trésorerie d'exploitation hors intérêts et impôts. Le marché a été porté à la fois par l'inflation des prix et par les volumes dans un contexte d'accélération des tendances d'électrification et de transition énergétique.

En 2022, Rexel a présenté sa feuille de route stratégique actualisée pour les quatre années 2022-2025 ("Power up 2025") et a dévoilé ses objectifs financiers et environnementaux à moyen terme ainsi que sa stratégie d'allocation du capital.

Dans le cadre de sa politique active de croissance externe, Rexel a finalisé les transactions suivantes :

- Deux acquisitions afin de renforcer sa présence locale aux États-Unis (Horizon Solutions) et en Belgique (Trilec); et
- Trois cessions d'activités en Espagne, au Portugal et en Russie.

1.1.3 Saisonnalité

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres.

1.1.4 Effets liés aux variations du prix du cuivre

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est indirectement exposé aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles constituent environ 17 % du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre représente environ 60 % de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe, appréciés dans le cadre des procédures de reporting interne mensuel du Groupe Rexel :

- L'effet récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet prix lié au changement de valeur du cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires.
- L'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute). En pratique, l'effet non récurrent sur la marge brute est déterminé par comparaison entre le prix d'achat historique et le tarif fournisseur en vigueur à la date de la vente des câbles par le Groupe Rexel. De surcroît, l'effet non récurrent sur l'EBITA correspond à l'effet non récurrent sur la marge brute diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10 % de la variation de la marge brute).

Ces deux effets sont évalués, dans la mesure du possible, sur l'ensemble des ventes de câbles de la période, une majorité du chiffre d'affaires étant ainsi couverte. Les procédures internes du Groupe Rexel prévoient par ailleurs que les entités qui ne disposent pas des systèmes d'information leur permettant d'effectuer ces calculs sur une base exhaustive doivent estimer ces effets sur la base d'un échantillon représentant au moins 70 % des ventes de la période, les résultats étant ensuite extrapolés à l'ensemble des ventes de câbles de la période. Compte tenu du chiffre d'affaires couvert, le Groupe Rexel considère que les effets ainsi mesurés constituent une estimation raisonnable.

1.1.5 Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions, lesquelles peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. De plus, les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Par ailleurs, le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans l'analyse des résultats

consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

Effet des acquisitions et des cessions

Le Groupe retraite le compte de résultats de l'exercice précédent pour y intégrer l'effet des acquisitions et cessions de l'exercice en cours. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, comme si l'exercice précédent avait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

Par conséquence, les résultats comparables de 2021 ont principalement été ajustés par les opérations suivantes :

Acquisitions	Secteur opérationnel	Date effective	Période ajustée
Horizon Solutions	Amérique du Nord	Août 2022	1er août 2021 - 31 décembre 2021
Trilec	Europe	Juillet 2022	1er juillet 2021 - 31 décembre 2021
Mayer	Amérique du Nord	Novembre 2021	1er janvier 2021 - 30 novembre 2021
Cessions	Secteur opérationnel	Date effective	Période ajustée
Activités en Espagne et au Portugal	Europe	Novembre 2022	1er novembre 2021 - 31 décembre 2021
Elektroskandia Russia	Europe	Mars 2022	1er mars 2021 - 31 décembre 2021
Rexel Arabia	Asie-Pacifique	Octobre 2021	1er janvier 2021 - 30 septembre 2021
Activité de distribution aux grandes surfaces de bricolage en France (Dismo)	Europe	Mars 2021	1er janvier 2021 - 28 février 2021

Effets de la fluctuation des taux de change

Les fluctuations de taux de change contre l'euro ont un impact sur la valeur en euros du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du bilan et du compte de résultat. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

Effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au 1.1.4 Effets liés aux variations du prix du cuivre ci-dessus, est éliminée dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d' « ajustées » dans le reste de ce document.

Effets de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe indique généralement le chiffre d'affaires retraité de cet effet en comparant les chiffres publiés au titre de l'exercice en cours aux chiffres de la même période de l'exercice précédent ajustés proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la base du nombre de jours ouvrés n'est pas jugée pertinente pour les autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison :

- En données comparables et à nombre de jours réels, qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ;
- En données comparables et à nombre de jours constant, qui signifie en données comparables (tel que mentionné ci-dessus) et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ; et

 En données comparables ajustées, qui signifie en données comparables (comme décrit plus haut) et retraitées de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre.
 Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et l'EBITA. Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent une estimation des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'EBITA et l'EBITA Ajusté, qui ne sont pas des agrégats comptables définis par les normes IFRS. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA Ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

	LE 31 DÉCEMBRE	
(en millions d'euros)	2022	2021
Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges	1 330,9	956,4
Effets de périmètre	_	68,0
Effets de change	_	44,7
Effet non récurrent lié au cuivre	23,7	(68,0)
Amortissement des actifs incorporels (1)	13,9	7,3
EBITA Ajusté en données comparables	1 368,5	1 008,4

⁽¹⁾ Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions.

Rexel utilise également le résultat net récurrent comme indicateur afin de déterminer le niveau du dividende à distribuer, en accord avec sa politique de dividende : Rexel s'est engagé à verser un dividende à hauteur d'au moins 40 % du résultat net récurrent. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du résultat net avec le résultat net récurrent :

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMB		
(en millions d'euros)	2022	2021	
Résultat net (publié)	922,3	597,6	
Effet non-récurrent lié au cuivre	23,7	(57,8)	
Autres produits & charges	(12,1)	44,6	
Charge financière	_	22,6	
Charge fiscale	(22,1)	(32,1)	
Résultat net récurrent	911,8	575,0	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives (en milliers)	303 671	304 019	
Résultat net récurrent dilué par action (en euros)	3,00	1,89	

1.2 COMPARAISON DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET AU 31 DÉCEMBRE 2021

1.2.1 Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour les exercices clos en 2022 et 2021, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires.

De surcroît, le tableau ci-dessous présente des données comparables retraitées de l'effet net des variations de périmètre et de l'effet des variations de change. Le tableau présente également des données comparatives ajustées de l'effet des variations du prix des câbles à base de cuivre conformément au paragraphe 1.1.4.

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE			EXERCICE (XERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
_	2022	2021	Δ %	2022	2021	Δ %
(en millions d'euros)		Publié		Ajusté	Compara	able et ajusté
Chiffre d'affaires	18 701,6	14 690,2	27,3 %	18 701,6	16 440,1	13,8 %
Variation à nombre de jours constant						14,1 %
Marge brute	4 868,6	3 871,6	25,8 %	4 892,2	4 213,5	16,1 %
en % du chiffre d'affaires	26,0 %	26,4 %		26,2 %	25,6 %	
Frais administratifs et commerciaux	(3 187,8)	(2 607,1)	22,3 %	(3 187,8)	(2 879,4)	10,7 %
Amortissements	(335,9)	(300,7)	11,7 %	(335,9)	(325,7)	3,1 %
Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels	(3 523,8)	(2 907,8)	21,2 %	(3 523,7)	(3 205,1)	9,9 %
en % du chiffre d'affaires	(18,8 %)	(19,8 %)		(18,8 %)	(19,5 %)	
EBITA	1 344,8	963,7	39,5 %	1 368,5	1 008,4	35,7 %
en % du chiffre d'affaires	7,2 %	6,6 %		7,3 %	6,1 %	
Amortissement des actifs incorporels (1)	(13,9)	(7,3)	90,0 %			
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	1 330,9	956,4	39,2 %			
Autres produits et charges	12,1	(44,6)	n.a.			
Résultat opérationnel	1 343,0	911,8	47,3 %			
Frais financiers	(119,4)	(133,1)	(10,3 %)			
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,1)	(0,3)	(75,8 %)			
Résultat avant impôt	1 223,5	778,4	57,2 %			
Impôts sur le résultat	(301,2)	(180,8)	66,6 %			
Taux d'impôt effectif	24,6 %	23,2 %				
Résultat net	922,3	597,6	54,3 %			

⁽¹⁾ Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions.

Chiffre d'affaires

En 2022, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est élevé à 18 701,6 millions d'euros, contre 14 690,2 millions d'euros en 2021.

En données publiées, le chiffre d'affaires a augmenté de 27,3 % par rapport à 2021, incluant :

- Un effet net positif des variations de périmètre s'élevant à 1 081,1 millions d'euros (7,4 % du chiffre d'affaires 2021), résultant des acquisitions de Mayer et Horizon Solutions aux États-Unis et de Trilec en Belgique, compensées par plusieurs cessions d'activités notamment en Espagne et au Portugal; et
- Un effet positif d'effet de change de 668,8 millions d'euros (4,6 % du chiffre d'affaires 2021) principalement lié à l'appréciation des dollars américain et canadien par rapport à l'euro.

En données comparables et à nombre de jours réels, le chiffre d'affaires a augmenté de 13,8 %.

Le tableau ci-dessous résume les effets du nombre de jours ainsi que les effets de périmètre et de change, sur l'évolution du chiffre d'affaires :

	T1	T2	Т3	T4	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	16,0 %	12,0 %	16,3 %	12,3 %	14,1 %
Effet du nombre de jours	3,1 %	0,1 %	(0,8 %)	(3,1 %)	(0,3 %)
Croissance en données comparables et à nombre de jours réels	19,1 %	12,1 %	15,5 %	9,2 %	13,8 %
Effet de périmètre	7,2 %	7,9 %	10,7 %	4,0 %	7,4 %
Effet de change	3,1 %	4,7 %	6,6 %	3,7 %	4,6 %
Total des effets périmètre et change	10,3 %	12,7 %	17,3 %	7,8 %	11,9 %
Croissance en données publiées (1)	31,4 %	26,3 %	35,5 %	17,8 %	27,3 %

⁽¹⁾ Croissance en données comparables et à nombre de jours réels composés avec les effets de périmètre et de change.

En données comparables et à nombre de jours constants, le chiffre d'affaires a augmenté de 14,1 %, porté par une augmentation des prix de vente (9,8 %) ainsi que par une hausse des volumes (4,3 %).

Par zone géographique, l'Amérique du Nord affiche une croissance de 16,3 %, l'Europe de 13,9 % et l'Asie-Pacifique de 3,9 %.

La croissance à nombre de jours constant bénéficie de l'accélération des tendances d'électrification dans quatre familles de produits ("produits d'électrification"), dont le photovoltaïque, bornes de recharge des voitures électriques (EV), le chauffage, ventilation et air conditionné (HVAC) et l'automatisme industriel.

Les ventes des produits liés à l'électrification s'élèvent à 3 466,2 millions d'euros en 2022, en hausse de 24,6 %, en données comparables, par rapport à 2 786,7 millions d'euros en 2021.

Les ventes digitales représentent 25,2 % du chiffre d'affaires en 2022, comparé à 22,8 % en 2021, en données comparables.

Marge brute

En 2022, la marge brute s'est établie à 4 868,6 millions d'euros, en hausse de 25,8 % en données publiées par rapport aux 3 871,6 millions d'euros enregistrés en 2021.

En données comparables, le taux de marge brute ajusté s'est amélioré de 53 points de base, pour atteindre 26,2 % du chiffre d'affaires et la marge brute ajustée a augmenté de 16,1 %.

Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels

En 2022, les frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels se sont élevés à 3 523,8 millions d'euros par rapport aux 2 907,8 millions d'euros enregistrés en 2021 en hausse de 21,2 % en données publiées et de 9,9 % en données comparables et ajustées.

Les frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels représentent 18,8 % du chiffre d'affaires en 2022 par rapport à 19,5 % du chiffre d'affaires en 2021, reflétant une meilleure absorption des coûts fixes.

EBITA

En 2022, l'EBITA s'est élevé à 1 344,8 millions d'euros en données publiées, contre 963,7 millions d'euros en 2021, en hausse de 39,5 %, comprenant des effets favorables liés au périmètre pour 68,0 millions d'euros et aux taux de change pour 44,7 millions d'euros.

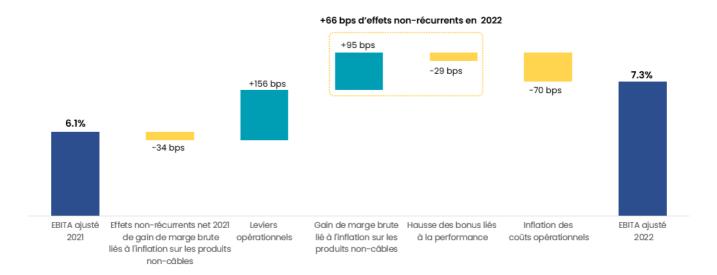
En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 35,7 % pour s'établir à 1 368,5 millions d'euros, et le taux d'EBITA ajusté s'est élevé à 7,3 % du chiffre d'affaires, en hausse de 118 points de base par rapport à l'an dernier, dont :

- Un impact positif des leviers opérationnels de 156 points de base, essentiellement lié la capacité à répercuter les hausses de prix sur les ventes.
- Un effet positif net non-récurrent d'environ 66 points de base, résultant :
- d'un effet positif lié à l'inflation sur les produits non-câbles de 95 points de base sur la marge brute ; et
- d'un impact négatif de 29 points de base lié à la hausse des bonus liés à la performance.

• Un impact lié à l'inflation des coûts opérationnels de -70 points de base s'expliquant par une inflation globale de +4,1 % en raison, notamment, de la hausse des prix de l'énergie et du carburant, incluant +3,7 % de salaires et +6,1 % d'autres coûts opérationnels.

Retraitée des éléments non récurrents en 2021 et 2022, la marge d'EBITA ajusté a augmenté d'environ 91 points de base, soutenue par une activité robuste et une organisation plus efficace. Ces éléments positifs ont plus que compensé l'inflation globale des dépenses d'exploitation.

Le graphique ci-dessous détaille l'amélioration de +118 points de base de la marge d'EBITA ajusté :



Autres produits et autres charges

En 2022, les autres produits et autres charges ont représenté un produit net de 12,1 millions d'euros, comprenant principalement :

- 42,7 millions d'euros de plus-value de cession nette liée à la cession des opérations en Espagne, au Portugal et en Russie;
- (10,9) millions d'euros de coûts d'acquisitions et d'intégration ;
- (8,3) millions d'euros liés à des coûts de développement informatiques abandonnés; et
- (4,1) millions d'euros de coûts liés de liquidation aux Émirats Arabes-Unis.

En 2021, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 44,6 millions d'euros, comprenant principalement :

- (23,4) millions de dépréciation de créances clients consécutive à la résiliation d'un contrat non stratégique en Chine ;
- (10,5) millions d'euros de coûts d'acquisitions et d'intégration ;
- (7,3) millions de dépréciation de droit d'utilisation et autres immobilisations en Espagne ; et
- (5,6) millions de coûts de restructuration.

Résultat financier

Les charges financières nettes se sont établies à 119,4 millions d'euros en 2022 contre 133,1 millions d'euros en 2021, comprenant :

- 46,5 millions d'euros liés à des intérêts sur les obligations locatives (40,4 millions d'euros en 2021); et
- une charge non récurrente de 22,6 millions d'euros en 2021 liée au coût du remboursement anticipé de deux obligations.

En retraitant les effets non récurrents ci-dessus, les charges financières nettes se sont établies à 72,9 millions d'euros en 2022, en augmentation de 2,8 millions d'euros par rapport à 2021, L'augmentation de la dette brute, liée à une plus forte utilisation des programmes de titrisation, a été en partie compensée par l'effet du refinancement à moindre coût d'une obligation en novembre 2021.

Par conséquent, le taux d'intérêt effectif de la dette financière brute s'établit à 2,29 %, en baisse de 13 points de base par rapport à l'année précédente.

Impôt

En 2022, la charge d'impôt a augmenté de 180,8 millions d'euros en 2021 à 301,2 millions d'euros, conséquence d'une amélioration du résultat avant impôt. En 2022, la charge d'impôt a bénéficié d'un effet positif de 12,8 millions d'euros lié au gain de cession non taxable des opérations en Espagne et au Portugal. En 2021, la charge d'impôt était impactée par un gain exceptionnel de 26,5 millions d'euros lié à la reconnaissance d'impôts différés actifs principalement concernant les reports déficitaires au Royaume-Uni et en Allemagne.

Le taux d'impôt effectif s'est élevé à 24,6 % en 2022 (25,7 % en excluant les éléments non-récurrents cidessus) comparé à 23,2 % en 2021 (26,6 % en excluant non-récurrents ci-dessus). La baisse du taux effectif ajusté des éléments non récurrents reflète principalement la baisse du taux d'imposition en France.

Résultat net

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat net s'est élevé à 922,3 millions d'euros en 2022, contre 597,6 millions d'euros en 2021.

Le résultat net récurrent s'est élevé à 911,8 millions d'euros en 2022 en hausse de +58,6 % par rapport à l'année précédente, se traduisant par un bénéfice net par action de 3,00 euros (1,89 euros en 2021).

1.2.2 Europe (50 % du chiffre d'affaires du Groupe)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE			EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE		
2022	2021	Δ %	2022	2021	Δ %
	Publié		Ajusté	Compara	ble et ajusté
9 408,1	8 273,8	13,7 %	9 408,1	8 284,9	13,6 %
					13,9 %
2 600,8	2 308,9	12,6 %	2 605,9	2 280,9	14,2 %
27,6 %	27,9 %		27,7 %	27,5 %	
(1 704,9)	(1 516,5)	12,4 %	(1 704,9)	(1 517,5)	12,4 %
(176,4)	(170,6)	3,4 %	(176,4)	(171,2)	3,1 %
(1 881,4)	(1 687,1)	11,5 %	(1 881,3)	(1 688,6)	11,4 %
(20,0 %)	(20,4 %)		(20,0 %)	(20,4 %)	
719,5	621,8	15,7 %	724,6	592,3	22,3 %
7,6 %	7,5 %		7,7 %	7,1 %	
	2022 9 408,1 2 600,8 27,6 % (1 704,9) (176,4) (1 881,4) (20,0 %) 719,5	2022 2021 Publié 9 408,1 8 273,8 2 600,8 2 308,9 27,6 % 27,9 % (1 704,9) (1 516,5) (176,4) (170,6) (1 881,4) (1 687,1) (20,0 %) (20,4 %) 719,5 621,8	2022 2021 Δ % Publié 9 408,1 8 273,8 13,7 % 2 600,8 2 308,9 12,6 % 27,6 % 27,9 % (1 704,9) (1 516,5) 12,4 % (176,4) (170,6) 3,4 % (1 881,4) (1 687,1) 11,5 % (20,0 %) (20,4 %) 719,5 621,8 15,7 %	2022 2021 Δ % 2022 Publié Ajusté 9 408,1 8 273,8 13,7 % 9 408,1 2 600,8 2 308,9 12,6 % 2 605,9 27,6 % 27,9 % 27,7 % (1 704,9) (1 516,5) 12,4 % (1 704,9) (176,4) (170,6) 3,4 % (176,4) (1 881,4) (1 687,1) 11,5 % (1 881,3) (20,0 %) (20,4 %) (20,0 %) 719,5 621,8 15,7 % 724,6	2022 2021 Δ % 2022 2021 Publié Ajusté Compara 9 408,1 8 273,8 13,7 % 9 408,1 8 284,9 2 600,8 2 308,9 12,6 % 2 605,9 2 280,9 27,6 % 27,9 % 27,7 % 27,5 % (1 704,9) (1 516,5) 12,4 % (1 704,9) (1 517,5) (176,4) (170,6) 3,4 % (176,4) (171,2) (1 881,4) (1 687,1) 11,5 % (1 881,3) (1 688,6) (20,0 %) (20,4 %) (20,0 %) (20,4 %) 719,5 621,8 15,7 % 724,6 592,3

Chiffre d'affaires

En 2022, le chiffre d'affaires en Europe s'est établi à 9 408,1 millions d'euros en données publiées, contre 8 273,8 millions d'euros en 2021, en hausse de 13,7 % par rapport à l'année précédente incluant :

- Un effet positif lié à l'évolution des taux de change de 21,8 millions d'euros (0,3 % du chiffre d'affaires 2021 de la zone), principalement due à l'appréciation du Franc Suisse et de la livre Sterling partiellement compensé par la dépréciation de la Couronne Suédoise contre l'euro;
- Un effet net défavorable des variations de périmètre de 10,6 millions d'euros (-0,1 % du chiffre d'affaires 2021 de la zone), principalement lié à la cession des opérations en Espagne et au Portugal, en partie compensé par l'acquisition de Trilec en Belgique.

En données comparables et à nombre de jours réels, le chiffre d'affaires a augmenté de 13,6 %, affecté par un léger impact calendaire défavorable de 30 points de base.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en hausse de 13,9 % par rapport à 2021, en lien avec la hausse des prix de vente (10,2 % dont 2,0 % d'hausse du prix du cuivre et 8,2 % liée à 'inflation sur les produits hors-câbles), une hausse des volumes (3,8 %) essentiellement au second semestre 2022 imputable à une forte demande de produits d'électrification (photovoltaïque, HVAC, EV) consécutive au renforcement de l'indépendance énergétique des états, dans un contexte de crise.

Les ventes de produits d'électrification se sont élevées à 1 489,0 millions d'euros en 2022, en hausse de 47,0 % comparées à 1 015,8 millions d'euros en 2021. Cette croissance vient principalement des ventes de produits photovoltaïques, en hausse de 176,2% par rapport à 2021.

Les ventes digitales ont représenté 35,6 % des ventes en 2022, (hausse de 143 points de base par rapport à l'année précédente), soit une augmentation en volume de 18,3 % par rapport à 2021.

En **France**, le chiffre d'affaires s'est établi à 3 503,8 millions d'euros en 2022, en hausse de 10,8 % par rapport à 2021, en données comparables et à nombre de jours constant, dans un environnement d'inflation sur les prix. La performance sur les ventes a également été portée par une augmentation du nombre de clients actifs et une accélération de la croissance de tous les marchés finaux. Le taux de pénétration digitale a augmenté à 28,8 % des ventes contre 26,3 % en 2021.

En **Scandinavie**, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 203,7 millions d'euros en 2022, en hausse de 13,9 % par rapport à 2021, en données comparables et à nombre de jours constant, porté par tous les marchés finaux ainsi que par une forte demande de produits photovoltaïques.

Au **Benelux**, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 098,6 millions d'euros en 2022, en hausse de 20,9 % en données comparables et à nombre de jours constant, grâce à une surperformance des Pays-Bas en lien avec une forte demande en produits photovoltaïques.

En **Allemagne**, le chiffre d'affaires s'est établi à 979,6 millions d'euros en 2022, en hausse de 20,2 % par rapport à 2021, en données comparables et à nombre de jours constant, grâce à des gains de part de marché. La croissance a également reflété une forte demande en produits photovoltaïques.

Au **Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires s'est établi à 809,6 millions d'euros en 2022, en hausse de 11,7 % par rapport à 2021, en données comparables et à nombre de jours constant, grâce à une forte augmentation des prix de vente qui ont compensé les effets de la dépréciation de la livre sterling sur les produits importés.

Marge brute

En 2022, en données comparables ajustées, la marge brute a enregistré une hausse de 14,2 % et le taux de marge brute a augmenté de 17 points de base pour s'établir à 27,7 % du chiffre d'affaires grâce à la capacité du Groupe à répercuter les hausses de prix.

Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux avant amortissements des actifs incorporels ont augmenté de 11,4 % en 2022, représentant 20,0 % du chiffre d'affaires 2022, soit une amélioration de 39 points de base par rapport à 2021, supportée par la forte croissance des ventes malgré la hausse des coûts opérationnels liés à une augmentation des effectifs et à l'inflation.

EBITA

En 2022, en données publiées, l'EBITA s'est établi à 719,5 millions d'euros, en augmentation de 15,7 % par rapport aux 621,8 millions d'euros en 2021, incluant un effet positif lié de 1,9 million d'euros aux variations des taux de change.

En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 22,3 % par rapport à 2021 et le taux d'EBITA ajusté s'est établi à 7,7 % du chiffre d'affaires, en augmentation de 55 points de base, dont 75 points de base d'effets non-récurrents de gain de marge brute lié à l'inflation sur les produits non-câbles compensé par des hausses de primes liées à la performance.

1.2.3 Amérique du Nord (42 % du chiffre d'affaires du Groupe)

-	EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE			EXERCICE (CLOS LE 31 DEC	EMBRE
	2022	2021	Δ %	2022	2021	Δ %
(en millions d'euros)		Publié		Ajusté	Comparable et ajusté	
Chiffre d'affaires	7 893,5	5 122,6	54,1 %	7 893,5	6 801,6	16,1 %
Variation à nombre de jours constant						16,3 %
Marge brute	2 000,4	1 331,4	50,2 %	2 019,0	1 692,1	19,3 %
en % du chiffre d'affaires	25,3 %	26,0 %		25,6 %	24,9 %	
Frais administratifs et commerciaux	(1 261,2)	(891,7)	41,4 %	(1 261,2)	(1 156,3)	9,1 %
Amortissements	(108,9)	(82,4)	32,2 %	(108,9)	(105,9)	2,9 %
Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels	(1 370,1)	(974,1)	40,7 %	(1 370,1)	(1 262,1)	8,6 %
en % du chiffre d'affaires	(17,4 %)	(19,0 %)		(17,4 %)	(18,6 %)	
EBITA	630,4	357,3	76,4 %	648,9	430,0	50,9 %
en % du chiffre d'affaires	8,0 %	7,0 %		8,2 %	6,3 %	

Chiffre d'affaires

En 2022, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 7 893,5 millions d'euros contre 5 122,6 millions d'euros en 2021, soit une hausse de 54,1 % par rapport à l'année précédente, en données publiées, incluant :

- un effet favorable des variations des taux de change pour 577,2 millions d'euros (11,3 % des ventes 2021 de la zone), notamment lié à l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro ; et
- un effet favorable des variations de périmètre s'est élevé à 1 101,7 millions d'euros (21,5 % des ventes 2021 de la zone), conséquence des acquisitions de Mayer et Horizon Solutions aux États-Unis.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 16,3 % par rapport à 2021.

L'augmentation du chiffre d'affaires est aussi liée à un impact de 9,3 % d'effet de change dans les prix du non-câbles. Les volumes ont augmenté de 6,6 %.

Les ventes digitales ont représenté 16,5 % du chiffre d'affaires en Amérique du Nord (incluant Mayer), en hausse de 381 points de base par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 51,0 % par rapport à 2021.

Le chiffre d'affaires des produits d'électrification s'est élevé à 1 404,1 millions d'euros en 2022, soit une augmentation de 14,1% en données comparables par rapport à 1 231,4 millions d'euros en 2021. La hausse est portée par les ventes des produits dans l'automatisation industrielle.

Aux **États-Unis**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 425,4 millions d'euros en 2022, en hausse de 16,8 % par rapport à 2021. Cette performance a été particulièrement soutenue dans les régions du *Gulf Central*, *Mountain Plains* et *Florida*. Les trois marchés finaux ont enregistré une forte performance, malgré un ralentissement au quatrième trimestre 2022 sur le résidentiel. Le carnet de commande reste conséquent, soutenu par une augmentation du nombre de projets ainsi que par un flux constant de prises de commandes.

Au **Canada**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 468,0 millions d'euros en 2022, en hausse de 14,2 % par rapport à 2021 en données comparables et à nombre de jours constant, notamment grâce à une bonne performance dans l'industriel (Pétrole & Gaz et extraction minière en particulier), alors que la demande dans le secteur résidentiel est restée stable.

Marge brute

En 2022, en données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 19,3 % et le taux de marge brute a augmenté de 70 points de base par rapport à 2021, représentant 25,6 % du chiffre d'affaires, tirant bénéfices de l'intégration de Mayer et de la capacité du Groupe à répercuter les hausses de prix.

Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 8,6 %, représentant 17,4 % du chiffre d'affaires en 2022, soit une amélioration de 120 points de base par rapport à 2021, malgré la hausse des rémunérations variables liée aux performances et de l'augmentation des effectifs pour supporter la hausse des volumes.

EBITA

En 2022, en conséquence, l'EBITA s'est élevé à 630,4 millions d'euros contre 357,3 millions d'euros en 2021, soit une hausse de 76,4 % en données publiées, incluant un effet positif de variation des taux de change de 41,2 millions d'euros.

En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 50,9 % par rapport à 2021 et le taux d'EBITA a réalisé une hausse de 190 points de base et a représenté 8,2 % du chiffre d'affaires, grâce à l'augmentation des ventes digitales et des synergies liées à l'intégration de Mayer. La marge d'EBITA inclut 62 points de base d'effets non-récurrents de gain de marge brute lié à l'inflation sur les produits non-câbles compensé par des hausses de primes liées à la performance.

1.2.4 Asie-Pacifique (8 % du chiffre d'affaires du Groupe)

	EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE			EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE		
_	2022	2021	Δ %	2022	2021	Δ %
(en millions d'euros)		Publié		Ajusté	Compa	rable et ajusté
Chiffre d'affaires	1 400,1	1 293,8	8,2%	1 400,1	1 353,6	3,4 %
Variation à nombre de jours constant						3,9 %
Marge brute	267,3	231,3	15,6 %	267,3	240,5	11,2 %
en % du chiffre d'affaires	19,1 %	17,9 %		19,1 %	17,8 %	
Frais administratifs et commerciaux	(211,7)	(172,9)	22,5 %	(211,7)	(179,6)	17,9 %
Amortissements	(29,2)	(27,6)	5,7 %	(29,2)	(28,6)	2,1 %
Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels	(240,9)	(200,5)	20,2 %	(240,9)	(208,1)	15,7 %
en % du chiffre d'affaires	(17,2 %)	(15,5 %)		(17,2 %)	(15,4 %)	
EBITA	26,4	30,8	(14,2 %)	26,4	32,4	(18,4 %)
en % du chiffre d'affaires	1,9 %	2,4 %		1,9 %	2,4 %	

Chiffre d'affaires

En 2022, le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique s'est élevé à 1 400,1 millions d'euros contre 1 293,8 millions d'euros en 2021, en hausse de 8,2 % en données publiées. Cette hausse du chiffre d'affaires inclut :

- Un effet favorable de l'évolution des taux de change représentant 69,8 millions d'euros (5,4 % du chiffres d'affaires de 2021), principalement dû à l'appréciation du dollar australien et du yuan par rapport à l'euro; et
- Un effet négatif de 10,1 millions d'euros ((0,8 %)) du chiffre d'affaires de 2021) lié aux cessions en 2021.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 3,9 % par rapport à 2021, malgré la situation liée à la Covid en Chine. Cette performance inclut un impact positif de 7,6 % lié à l'inflation des produits non-câbles, qui compense une baisse des volumes de 4,6 %, conséquence des confinements en Chine liés à la Covid en 2022.

Les ventes digitales ont représenté 5,1 % des ventes en Asie-Pacifique (en hausse de 40 points de base par rapport à l'année précédente), soit une hausse de 12,2 % par rapport à 2021.

Le chiffre d'affaires lié aux produits d'électrification a représenté 573,2 millions d'euros en 2022, soit une augmentation de 6,4 % en données comparables, le chiffre d'affaires étant de 539,4 millions d'euros en 2021.

En **Australie**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 598,5 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 7,0 %, grâce aux marchés commercial et industriel, ainsi qu'à un effet de base favorable lié au confinement du troisième trimestre de 2021, malgré un lent début d'année du fait de conditions météorologiques difficiles.

En **Chine**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 589,2 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 0,7 % par rapport à 2021. Les volumes ont diminué de 9,2 %, impactés par les confinements au second trimestre 2022 ainsi que par la flambée de l'épidémie Covid en décembre 2022.

Marge brute

En 2022, en données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 11,2 % et le taux de marge brute s'est établi à 19,1 %, c'est-à-dire en augmentation de 132 points de base par rapport à 2021 grâce à une amélioration de la performance aussi bien dans la zone Pacifique qu'en Asie.

Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux avant amortissements des actifs incorporels ont augmenté de 15,7 % par rapport à 2021, représentant 17,2 % du chiffre d'affaires en 2022, soit une détérioration de 183 points de base par rapport à 2021 liée aux créances douteuses en Chine dans un contexte d'obtention de crédit moins favorable en lien avec les perturbations liées à la Covid.

EBITA

En 2022, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 26,4 millions d'euros, contre 30,8 millions d'euros en 2021, soit une baisse de 14,2 % en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 18,4 % par rapport à 2021. Le taux d'EBITA a diminué de 50 points de base soit 1,9 % du chiffre d'affaires, compensé par une meilleure profitabilité dans la zone Pacifique par rapport à 2021.

1.2.5 Autres activités

•	EXERCICE	IBRE	
	2022	2021	Δ %
(en millions d'euros)		Publié	
Chiffre d'affaires	_	_	_
Marge brute	_	_	_
Frais administratifs et commerciaux	(10,0)	(26,1)	(61,7 %)
Amortissements	(21,5)	(20,1)	6,6 %
Frais administratifs et commerciaux avant amortissement des actifs incorporels	(31,5)	(46,2)	(31,9 %)
EBITA	(31,5)	(46,2)	(31,9 %)

Ce segment concerne principalement les frais de siège non alloués aux opérations ainsi qu'aux projets. En 2022, cela représentait dans l'EBITA une perte de 31,5 millions d'euros, contre une perte de 46,2 millions d'euros en 2021, principalement en raison d'une baisse des projets hébergés au siège.

2. TRESORERIE ET CAPITAUX

2.1 FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant compare les flux de trésorerie de Rexel de 2022 et de 2021, ainsi qu'une réconciliation entre la trésorerie disponible avant et après intérêts et impôts.

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE				
(en millions d'euros)	2022	2021	Variation		
Flux de trésorerie d'exploitation hors intérêts et impôts	1 602,6	1 181,8	420,8		
Intérêts sur emprunts (1)	(59,9)	(56,1)	(3,8)		
Impôts payés	(310,8)	(199,0)	(111,9)		
Flux de trésorerie d'exploitation avant la variation du besoin en fonds de roulement	1 231,9	926,7	305,2		
Variation du besoin en fonds de roulement	(391,8)	(209,0)	(182,8)		
Flux nets des activités opérationnelles	840,1	717,7	122,4		
Flux nets des activités d'investissement	(182,1)	(542,3)	360,2		
Dont investissements opérationnels (2)	(125,4)	(103,2)	(22,2)		
Flux nets des activités de financement (3)	(286,6)	(299,7)	13,2		
Variation nette de la trésorerie	371,4	(124,3)	495,7		
Flux de trésorerie d'exploitation avant intérêt et taxes	1 602,6	1 181,8	420,8		
Remboursement des obligations locatives	(212,1)	(188,9)	(23,2)		
Variation du besoin en fonds de roulement	(391,8)	(209,0)	(182,8)		
Investissements opérationnels	(125,4)	(103,2)	(22,2)		
Trésorerie disponible après investissement, avant intérêts et impôts	873,3	680,6	192,7		
Intérêts sur emprunts	(59,9)	(56,1)	(3,8)		
Impôts payés	(310,8)	(199,0)	(111,9)		
Trésorerie disponible après intérêts et impôts	502,6	425,5	77,1		

⁽¹⁾ Hors intérêts sur les dettes d'obligations locatives

2.1.1 Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles du Groupe ont représenté une ressource de 840,1 millions d'euros en 2022, contre 717,7 millions en 2021.

Flux de trésorerie d'exploitation

Les flux de trésorerie d'exploitation avant intérêts, impôt et variation du besoin en fonds de roulement sont passés de 1 181,8 millions d'euros en 2021 à 1 602,6 millions d'euros en 2022, tirés par l'amélioration de l'EBITA, consécutive à la croissance des ventes et à la transformation digitale.

Intérêts et impôts

Les intérêts payés ont augmenté, passant de 56,1 millions d'euros en 2021 à 59,9 millions d'euros en 2022, reflétant la hausse de la dette brute moyenne en 2022 (augmentation du solde des créances clients issues des programmes de titrisation) par rapport à 2021.

L'impôt payé sur le résultat a augmenté de 111,9 millions d'euros, pour s'établir à 310,8 millions d'euros en 2022 contre 199,0 millions d'euros en 2021, principalement en raison d'une forte hausse du résultat avant impôt.

⁽²⁾ Net des cessions

⁽³⁾ Incluant le remboursement des dettes d'obligations locatives

Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement a reflété principalement la croissance du chiffre d'affaires et a représenté un emploi de trésorerie 391,8 millions d'euros en 2022, contre un emploi de 209,0 millions d'euros en 2021.

- Les stocks nets ont représenté un emploi de 228,4 millions d'euros (emploi de 349,3 millions en 2021);
- Les créances nettes ont représenté un emploi de 332,4 millions d'euros (emploi de 158,7 millions en 2021);
- Les dettes fournisseurs nettes se sont traduites par une ressource de 214,1 millions d'euros (ressource de 183,9 millions en 2021) ; et
- La variation du besoin en fonds de roulement non opérationnel a représenté en 2022 un emploi de 45,2 millions d'euros (ressource de 115,5 millions d'euros en 2021), principalement en raison d'un niveau plus élevé des primes de performance et de la garantie payée dans le cadre de l'information judiciaire en France.

Besoin en fonds de roulement

	31 DECEMBRE	
	2022	2021
Besoin en fonds de roulement, en % du chiffre d'affaires ⁽¹⁾ en données comparables	11.7%	11.1%
dont Besoin en fonds de roulement opérationnel	14.0%	13.9%
	Nombre de jours	Nombre de jours
Stocks nets	57,9	57,5
Créances clients nettes	47,9	45,3
Dettes fournisseurs nettes	53,1	52,6

⁽¹⁾ Besoin en fonds de roulement, fin de période, divisé par le chiffre d'affaires des 12 derniers mois.

En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois, en données comparables, le besoin en fonds de roulement s'est établi à 11,7 % au 31 décembre 2022, soit une détérioration de 60 points de base par rapport au 31 décembre 2021, venant du fonds de roulement non opérationnel (créance liée à la garantie payée dans le cadre de l'information judiciaire en France en 2022).

L'augmentation du délai moyen du recouvrement des créances clients est principalement liée à un effet calendaire défavorable sur le recouvrement en fin d'année 2022.

2.1.2 Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle a représenté un emploi de 182,1 millions d'euros en 2022 contre un emploi de 542,3 millions d'euros en 2021.

	EXERCICE CLOS I	E 31 DÉCEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Acquisition d'immobilisations opérationnelles	(148,4)	(103,0)
Produits de cession d'immobilisations opérationnelles	5,9	6,1
Variation nette des dettes et créances sur immobilisations	17,1	(6,3)
Flux nets des activités d'investissement opérationnel	(125,4)	(103,2)
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(150,0)	(426,3)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	97,4	(9,6)
Flux nets des activités d'investissement financier	(52,6)	(435,9)
Variation nette des placements à long terme	(4,0)	(3,1)
Flux nets des activités d'investissement	(182,1)	(542,3)

Acquisitions et cessions d'immobilisations opérationnelles

Les acquisitions d'immobilisations nettes des cessions ont représenté un emploi de 125,4 millions d'euros en 2022, contre 103,2 millions d'euros en 2021.

En 2022, les dépenses brutes d'investissement ont représenté 0,8 % des ventes et se sont élevées à 148,4 millions d'euros (103,0 millions d'euros en 2021). L'augmentation est principalement liée à des investissements dans les centres logistiques, en hausse de 34,8 millions d'euros. Les projets informatiques et digitaux ont représenté 57,2 millions d'euros en 2022 (52,2 millions en 2021). Les cessions d'immobilisations se sont élevées à 5,9 millions d'euros (6,1 millions d'euros en 2021).

Acquisitions et cessions de filiales

La trésorerie nette provenant des investissements financiers a représenté un emploi de 52,6 millions d'euros en 2022 principalement en lien avec :

- Les acquisitions d'Horizon et de Trilec pour un total de 148,4 millions d'euros ; compensé par
- La vente des activités espagnole et portugaise (96,6 millions d'euros) en novembre 2022.

En 2021, la trésorerie nette provenant des investissements financiers représentait un emploi de 435,9 millions d'euros principalement en lien avec les acquisitions de Mayer et d'une activité spécialisée dans la distribution auprès de fournisseurs d'électricité au Canada.

2.1.3 Trésorerie nette provenant des activités de financement

En 2022, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflétait un emploi net de 286,6 millions d'euros, comprenant principalement :

- Le remboursement de 212,1 millions d'euros au titre des obligations locatives ;
- la distribution de 230,1 millions d'euros de dividendes ;
- Le programme de rachat d'actions pour 65,5 millions d'euros ; et
- Partiellement compensés par un plus grand recours aux programme de titrisation pour 275,9 millions d'euros.

En 2021, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflétait un emploi de 299,7 millions d'euros, comprenant principalement :

- Le remboursement de 188,9 millions d'euros au titre des obligations locatives;
- Une distribution de 139,6 millions d'euros de dividendes ; et
- Partiellement compensés par l'effet du refinancement des obligations.

2.2 SOURCES DE FINANCEMENT

En complément de la trésorerie provenant de son activité, le Groupe se finance principalement au moyen d'emprunts obligataires, de cessions de créances commerciales et de lignes de crédit multilatérales. Au 31 décembre 2022, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 1 458,4 millions d'euros, en augmentation de 92,7 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021, et s'analysait comme suit :

	AU 31 DÉCEMBRE					
	2022 2021			2021		
(en millions d'euros)	COURANT	NON COURANT	TOTAL	COURANT	NON COURANT	TOTAL
Obligations	_	953,2	953,2	_	999,5	999,5
Titrisation	360,0	823,5	1 183,5	605,0	300,0	905,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	62,3	0,2	62,5	36,7	0,3	37,0
Billets de trésorerie	45,0	_	45,0	125,5	_	125,5
Concours bancaires et autres emprunts	75,1	_	75,1	68,7	_	68,7
Intérêts courus	2,4	_	2,4	5,1	_	5,1
Moins coûts de transaction	(2,3)	(8,4)	(10,7)	(3,6)	(9,2)	(12,9)
Total dettes financières et intérêts courus	542,4	1 768,6	2 311,0	837,5	1 290,5	2 128,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(895,4)			(573,5)
Intérêts courus à recevoir			(3,5)			(1,4)
Dérivés de couverture adossés à la dette financière			46,3			(2,0)
Endettement financier net			1 458,4			1 551,2

Au 31 décembre 2022, les liquidités du Groupe se sont élevées à 1 662,8 millions d'euros (1 264,6 millions d'euros au 31 décembre 2021), qui se répartissent ainsi :

	AU 31 DÉ	CEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	895,4	573,5
Découverts bancaires	(75,1)	(68,7)
Billets de trésorerie	(45,0)	(125,5)
Contrat de Crédit Sénior non tiré	850,0	850,0
Lignes bilatérales	37,5	35,3
Liquidité	1 662,8	1 264,6

Contrat de crédit syndiqué

Selon les termes du contrat de crédit syndiqué, Rexel doit maintenir un ratio d'endettement inférieur à 3,50 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année. Le ratio d'endettement, tel que calculé selon les termes du Contrat de Crédit Senior, s'est élevé à 0,96 au 31 décembre 2022 (1,37 au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, les notations de Rexel par les agences de notation financières étaient les suivantes :

31 DECEMBRE 2022				
Agence	Moody's	Standard & Poor's		
Notation long terme	Ba1	BB+		
Notation court terme		В		
Perspectives	Stables	Stables		

3. PERSPECTIVES

3.1 COMPARAISON ENTRE LES PRÉVISIONS 2022 DU GROUPE REXEL ET LES RÉALISATIONS

Pour 2022, Rexel avait formulé les prévisions suivantes, sur la base des hypothèses indiquées dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 mars 2022 sous le numéro D.22-0083.Rexel a ciblé, à périmètre et taux de change comparables :

- Une croissance des ventes en données comparables et à nombre de jours constant comprise entre 4 % et 6 %;
- Une marge d'EBITA ajusté au-dessus de 6 % ; et
- Une conversion du flux de trésorerie disponible supérieure à 60 %.

Le 16 juin 2022, Rexel a rehaussé ses objectifs pour l'année 2022, après un début d'année meilleur qu'attendu dans toutes les géographies et une inflation plus forte, dans un environnement qui restait incertain.

- Croissance des ventes à jours constants entre 7 % et 9 %;
- Marge d'EBITA ajusté d'environ 6,7 % dont 50 points de base d'impacts positifs non-récurrents liés à l'inflation;
- Conversion du flux de trésorerie disponible supérieure à 60 %.

Le 27 octobre 2022, suite à une activité plus forte que prévue, Rexel a relevé ses prévisions pour une seconde fois :

- Croissance des ventes à jours constants d'environ 12,0 %;
- Marge d'EBITA ajusté d'environ 7,2 % pour l'exercice 2022, dont 70 points de base d'éléments nonrécurrents; et
- Conversion du flux de trésorerie disponible supérieure à 60 %.

Le 16 février 2023, Rexel a publié ses résultats annuels 2022, au-dessus de ses objectifs :

- Les ventes en données comparables et à nombre de jours constant ont augmenté de 14,1 % en 2022;
- La marge d'EBITA ajusté s'est établi à 7,3 %, incluant 66 points de base d'éléments non-récurrents ; et
- La conversion du flux de trésorerie disponible s'est élevée à 61,4 %.

3.2 PERSPECTIVES POUR 2023

Tirant parti de sa transformation et son efficacité accrue, Rexel anticipe pour 2023, à périmètre et taux de change comparables :

- Une croissance des ventes annuelles en données comparables et à nombre de jours constant comprise entre 2 % et 6 % :
- * Une marge d'EBITA¹ ajusté entre 6,3 % et 6,7 % ; et
- * Une conversion du flux de trésorerie disponible ² supérieure à 60 %.
- 1 En excluant (i) l'amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et (ii) l'effet non-récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre.

2 FCF avant intérêt et impôts / EBITDAaL

3.3 OBJECTIFS DE REXEL A MOYEN TERME

Le 16 juin 2022, Rexel a également dévoilé ses ambitions pour la période 2022-2025.

Ambitions quadriennales 2022-2025 : des objectifs moyen-terme robustes

- Croissance des ventes à jours constants entre environ 4% et 7% (Taux de Croissance Annuel Composé);
- Marge d'EBITA ajusté comprise entre 6,5% et 7% en 2025 ;

- Une allocation de capital équilibrée avec :
 - Un ratio d'investissement / chiffre d'affaires d'environ 0,9% sur la période ;
 - Une distribution annuelle aux actionnaires d'au moins 40% du Résultat Net Récurrent ;
 - Des acquisitions ciblées pouvant apporter un chiffre d'affaires additionnel jusqu'à 2 milliards d'euros sur la période;
 - Un programme de rachat d'actions d'environ 400 millions d'euros sur la période.
- Ratio d'endettement d'environ 2x.

Les prévisions qui précèdent ont été établies sur la base des principes comptables adoptés par le Groupe pour préparer ses comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Par ailleurs, ces prévisions, et les hypothèses qui les sous-tendent, ont par ailleurs été établies en application des dispositions du règlement délégué (UE) n° 2019/980 et des recommandations de l'ESMA relatives aux prévisions. Elles ont été établies sur la base de données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du groupe Rexel. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel et réglementaire ou en fonction d'autres facteurs dont le groupe Rexel n'aurait pas connaissance à la date de publication du présent document. Le groupe Rexel ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des prévisions évoquées ci-dessus.

4. POLITIQUE DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration peut proposer à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'État dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

À moyen terme, Rexel entend dégager un flux de trésorerie disponible avant intérêts et impôts important, grâce à une faible intensité capitalistique et à une gestion serrée du besoin en fonds de roulement, permettant notamment de financer un dividende attractif d'au moins 40 % du résultat net récurrent.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires devant se tenir le 20 avril 2023, de distribuer un montant de 1,20 euro par action, prélevé sur les primes, payable en numéraire début mai 2023, afin de permettre à Rexel de se conformer à ses engagements en matière de distribution de dividendes à ses actionnaires.

Les montants mis en distribution par Rexel au titre des trois derniers exercices sont les suivants :

ANNEE	MONTANT MIS EN DISTRIBUTION TOTALE	MONTANT MIS EN DISTRIBUTION PAR ACTION
2022	363 429 430 EUR	€1.20 (*)
2021	230 061 984 EUR	€0.75
2020	139 577 760 EUR	€0.46

^(*) Montant soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale.

5. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DE L'EMETTEUR

A la date de présentation des états financiers consolidés, il n'y a pas eu d'évènements postérieurs au 31 décembre 2022 susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière de Rexel, autres que deux acquisitions en Amérique du Nord et la cession de ses activités en Norvège, renforçant ainsi le portefeuille du Groupe.

L'acquisition de Buckles Smith Electric Company aux États-Unis a été signée et finalisée le 5 janvier 2023. Acteur reconnu de l'automatisme industriel et revendeur agréé des solutions d'automatismes Rockwell, Buckles Smith renforce l'expertise, la présence et la qualité de la relation client de Rexel dans la région de la baie de San Francisco. Le rapprochement des deux sociétés leur permettra d'accélérer leur développement dans une région à forte croissance et axée sur la technologie. Buckles Smith opère 6 agences et a généré un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 millions de dollars en 2022.

L'acquisition de Lineman's Testing Laboratories au Canada a été signée et finalisée le 17 janvier 2023. Cette opération accroît la présence de Rexel Canada sur le marché attractif des services publics avec une offre de produits, services et solutions qui viendront compléter le portefeuille de Rexel. Lineman's Testing Laboratories opère 2 agences et a généré un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 millions de dollars canadiens en 2022.

Rexel a également annoncé la signature de la cession de ses opérations en Norvège à Kesko le 27 janvier 2023. Avec un chiffre d'affaires d'environ 250 millions d'euros en 2022, l'activité de Rexel en Norvège était moins rentable que la moyenne du Groupe et présentait un moindre potentiel stratégique et de création de valeur. La finalisation de l'opération est soumise à l'approbation de l'autorité de la concurrence en Norvège.

6. INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FOURNISSEURS ET AUX CLIENTS REXEL S.A.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice 2022 dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4 du Code de commerce)

	ARTICLE D.441 I1°: FACTURES RECUES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ÉCHU	ARTICLE D.441 I2°: FACTURES ÉMISES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ÉCHU			
(A) Factures en retard de paiement					
Nombre de factures concernées	1	1			
Montant total des factures concernées TTC (en milliers d'euros)	1	31			
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	— %				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT		1,9 %			
(B) Factures exclues du (A) relatives à d	es dettes et créances litigieuses ou non co	omptabilisées			
Nombre des factures exclues	2				
Montant total des factures exclues TTC (er milliers d'euros)	7				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours en moyenne Délais légaux : NA	Délais contractuels : 30 jours Délais légaux : NA			

7. RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES (ARTICLE R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

•		1 ^{ER} JAN	IVIER AU 31 DÉCEM	IBRE		
(en euros)	2018	2019	2020	2021	2022	
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'E	XERCICE					
a) Capital souscrit	1 519 944 495	1 520 510 065	1 522 125 530	1 528 582 455	1 517 066 325	
b) Nombre d'actions émises	303 988 899	304 102 013	304 425 106	305 716 491	303 413 265	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	_	_	_	-	_	
RESULTAT GLOBAL DES OPERATION	ONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxe	2 234 707	1 256 921	1 437 674	4 027 503	1 668 824	
b) Résultat avant impôt, amortissements et provisions	(27 864 731)	(74 281 399)	(44 758 027)	(84 032 760)	10 532 400	
c) Impôt sur les bénéfices	(54 447 774)	(58 111 590)	(46 428 531)	(22 918 786)	(11 238 176)	
d) Résultat après impôt, amortissements et provisions	26 018 952	(14 542 954)	(6 783 866)	(53 245 790)	22 789 276	
e) Montant distribué	132 965 266	_	139 577 760	230 061 984	363 429 430	(1)
RESULTAT DES OPERATIONS REDU	JIT A UNE SEULE	ACTION:				
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	0,09	(0,05)	0,01	(0,02)	0,14	
 b) Résultat après impôt, amortissements et provisions 	0,09	(0,05)	(0,02)	(0,17)	0,08	
c) Montant versé à chaque action	0,44		0,46	0,75	1,20	(1)
PERSONNEL:						
a) Nombre de salariés	_	_	_	-	_	
b) Montant de la masse salariale	_	_	_	_	_	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc)	_	_	_	-	_	

⁽¹⁾ Dividende proposé par l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2023.

II. États financiers consolidés

SOMMAIRE

Comp	te de resultat consolide	21
Résul	tat global consolidé	<u>28</u>
<u>Bilan</u>	<u>consolidé</u>	<u>29</u>
<u>Table</u>	au des flux de trésorerie consolidé	<u>30</u>
<u>Table</u>	au de variation des capitaux propres consolidés	<u>31</u>
Notes	annexes aux états financiers consolidés	<u>32</u>
1.	Informations générales	<u>32</u>
2.	Événements significatifs de l'exercice	<u>32</u>
3.	Base de préparation	<u>32</u>
4.	Modifications du périmètre de consolidation	<u>34</u>
5.	Information sectorielle	<u>37</u>
6.	Marge brute	<u>40</u>
7.	Frais administratifs et commerciaux	<u>41</u>
8.	Autres produits et autres charges	<u>43</u>
9.	Charges financières nettes	<u>44</u>
10.	Impôt sur le résultat	<u>45</u>
11.	Résultats par action	<u>49</u>
12.	Actifs non courants	<u>57</u>
13.	Actifs courants	<u>57</u>
14.	Actifs et passifs destinés à être cédés	<u>59</u>
15.	Capital social et prime d'émission	<u>61</u>
16.	Dividendes	62
17.	Provisions et autres passifs non courants	<u>62</u>
18.	Avantages du personnel	64
19.	Endettement financier et gestion des risques financiers	<u>71</u>
20.	Autres dettes	<u>76</u>
21.	Transactions avec les parties liées	<u>85</u>
22.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	<u>85</u>
23.	Passifs éventuels	<u>85</u>
24.	Événements postérieurs à la période de reporting	<u>86</u>
25.	Nouveaux textes comptables	88
26.	Sociétés consolidées au 31 décembre 2022	88

Compte de résultat consolidé

		EXERCICE CLOS LE 3	1 DÉCEMBRE
(en millions d'euros)	Note	2022	2021
Chiffre d'affaires	5	18 701,6	14 690,2
Coût des ventes		(13 833,0)	(10 818,6
Marge brute	6	4 868,6	3 871,6
Frais administratifs et commerciaux	7	(3 537,7)	(2 915,2
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		1 330,9	956,4
Autres produits	8	54,1	12,4
Autres charges	8	(42,0)	(57,0)
Résultat opérationnel		1 343,0	911,8
Produits financiers		5,2	3,3
Coût de l'endettement financier		(51,2)	(52,4)
Produits (charges) financiers liés aux opérations de refinancement		_	(22,6)
Autres charges financières		(73,4)	(61,4)
Charges financières (nettes)	9	(119,4)	(133,1)
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence		(0,1)	(0,3)
Résultat net avant impôt		1 223,5	778,4
Impôt sur le résultat	10	(301,2)	(180,8)
Résultat net		922,3	597,6
Dont attribuable :			
aux actionnaires de la société mère		922,3	597,2
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		_	0,5
Résultat net par action :			
Résultat de base par action (en euros)	11	3,04	1,97
Résultat dilué par action (en euros)	11	3,04	1,96

Résultat global consolidé

		EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEM		
(en millions d'euros)	Note	2022	2021	
Résultat net		922,3	597,6	
Éléments destinés à être reclassés ultérieurement en compte de résultat				
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger		(22,4)	(26,8	
Effet d'impôt	10.3	5,8	7,6	
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger, net(te) d'impôt		(16,7)	(19,2	
Écarts de conversion		60,1	188,2	
Effet d'impôt	10.3	(3,1)	(4,1	
Écarts de conversion, nets d'impôt		57,0	184,1	
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie		23,5	12,0	
Effet d'impôt	10.3	(6,1)	(3,4	
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie, net(te) d'impôt		17,4	8,6	
Éléments non reclassables ultérieurement en compte de résultat				
Gains / (pertes) actuariels(les) sur engagements de retraite et avantages assimilés	18.3	24,8	122,6	
Effet d'impôt	10.3	(10,0)	(11,1	
Gains / (pertes) actuariels(les) sur engagements de retraite et avantages assimilés, net(te)s d'impôt		14,8	111,5	
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt		72,5	285,0	
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt		994,8	882,7	
Dont attribuable :				
aux actionnaires de la société mère		994,8	882,4	
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		_	0,3	

Bilan consolidé

		,			
(en millions d'euros)		AU 31 DÉCEMBI			
ACTIFS	Note	2022	2021		
Goodwill	12.1	3 454,5	3 401,7		
Immobilisations incorporelles	12.1	1 167,4	1 159,0		
Immobilisations corporelles	12.3	306,8	271,9		
Droit d'utilisation des actifs en location	12.4	1 123,1	1 047,1		
Actifs financiers non courants	12.5	66,5	56,6		
Actifs d'impôt différé	10.3	63,5	63,9		
Total des actifs non courants		6 181,8	6 000,2		
Stocks	13.1	2 275,4	2 057,2		
Créances clients	13.2	2 617,0	2 353,2		
Créances d'impôt courant		9,9	10,5		
Autres actifs courants	13.3	743,3	559,2		
Actifs destinés à être cédés	14	186,8	_		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19.1	895,4	573,5		
Total des actifs courants		6 727,9	5 553,5		
Total des actifs		12 909,7	11 553,7		

(en millions d'euros)		AU 31 DÉCEMBRE	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2022	2021
Capital social	15	1 517,1	1 528,6
Prime d'émission	15	1 015,8	1 289,8
Réserves		2 748,9	1 741,9
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		5 281,8	4 560,4
Intérêts ne conférant pas le contrôle		0,1	0,5
Total des capitaux propres		5 281,8	4 560,8
Dettes financières non courantes	19.1	1 768,6	1 290,5
Obligations locatives non courantes	12.4	1 039,5	975,1
Provisions pour retraites et avantages assimilés	18.2	164,1	208,9
Passifs d'impôt différé	10.3	232,4	229,9
Provisions et autres passifs non courants	17	79,4	35,0
Total des passifs non courants		3 284,0	2 739,5
Dettes financières courantes	19.1	540,0	832,4
Intérêts courus	19.1	2,4	5,1
Obligations locatives courantes	12.4	203,6	193,7
Dettes fournisseurs		2 371,8	2 170,0
Dette d'impôt exigible		50,1	44,6
Autres dettes courantes	20	1 088,3	1 007,5
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	14	87,6	_
Total des passifs courants		4 343,9	4 253,4
Total des passifs		7 627,8	6 992,9
Total des capitaux propres et des passifs		12 909,7	11 553,7

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	E	XERCICE CLOS LE 31	DÉCEMBRE
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	Note	2022	2021
Résultat opérationnel		1 343,0	911,8
Amortissements, dépréciations et mises au rebut d'actifs	7 - 8	353,4	315,6
Avantages du personnel		(25,6)	(11,3)
Variation des autres provisions		2,9	(6,5)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		(24,5)	12,5
Intérêts financiers payés		(59,9)	(56,1)
Intérêts sur obligations locatives	12.4	(46,5)	(40,4)
Impôt payé		(310,8)	(199,0)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		1 231,9	926,7
Variation des stocks		(228,4)	(349,3)
Variation des créances clients		(332,4)	(158,7)
Variation des dettes fournisseurs		214,1	183,9
Variations des autres créances et autres dettes		(45,2)	115,1
Variation du besoin en fonds de roulement		(391,8)	(209,0)
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		840,1	717,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(131,4) 5,9	(109,3) 6,1
·			
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	4.1	(150,0)	(426,3)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	4.1	97,4	(9,6)
Variation des placements à long terme		(4,0)	(3,1)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(182,1)	(542,3)
·		, ,	, ,
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
(Achats) / Ventes d'actions propres	15.2	(66,3)	3,8
Émission d'emprunts obligataires nette des coûts de transaction	19.2	_	989,9
Remboursement anticipé d'emprunts obligataires	19.2	_	(1 119,6)
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	19.2	(54,1)	108,0
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	19.2	275,9	46,7
Remboursement des obligations locatives	12.4	(212,1)	(188,9)
Dividendes payés	16	(230,1)	(139,6)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		(286,6)	(299,7)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		371,4	(124,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	19.1	573,5	685,4
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		(48,0)	12,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie reclassés en actifs destinés à être cédés		(1,6)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	19.1	895,4	573,5

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021	NOTE	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'ÉMISSION	RÉSULTATS ACCUMULÉS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS	REVALORISATION DE LA DETTE NETTE DE PENSION	TOTAL ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Au 1 ^{er} janvier 2021		1 522,1	1 450,5	1 148,7	(79,7)	(9,1)	(237,5)	3 795,2	(0,4)	3 794,8
Résultat net		_	_	597,2	_	_	_	597,2	0,5	597,6
Autres éléments du résultat global		_	_	_	165,1	8,6	111,5	285,2	(0,2)	285,0
Résultat global de l'exercice		_	_	597,2	165,1	8,6	111,5	882,4	0,3	882,7
Distribution de dividendes	16	_	(139,6)	_	_	_	_	(139,6)	_	(139,6)
Transfert de la prime d'émission au report à nouveau		_	(21,3)	21,3	_	_	_	_	-	_
Attribution gratuite d'actions et annulation d'actions attribuées gratuitement		6,5	0,2	(6,6)	_	_	_	_	-	_
Paiements fondés sur des actions	7			18,4	_	_	_	18,4	-	18,4
Cession de participations		_	_	_	(0,2)	_	_	(0,2)	0,6	0,3
(Achats) / Cessions d'actions propres		_	_	4,1	_	_	_	4,1	-	4,1
Au 31 décembre 2021		1 528,6	1 289,8	1 783,3	85,2	(0,4)	(126,1)	4 560,4	0,5	4 560,8
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022	NOTE	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'ÉMISSION	RÉSULTATS ACCUMULÉS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS	REVALORISATION DE LA DETTE NETTE DE PENSION	TOTAL ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Au 1er janvier 2022		1 528,6	1 289,8	1 783,3	85,2	(0,4)	(126,1)	4 560,4	0,5	4 560,8
Résultat net		_	_	922,3	_	_	_	922,3	-	922,3
Autres éléments du résultat global		_	_	_	40,3	17,4	14,8	72,5	_	72,5
Résultat global de l'exercice		_	_	922,3	40,3	17,4	14,8	994,8	-	994,8
Distribution de dividendes	16	_	(230,1)	_	_	_	_	(230,1)	-	(230,1)
Annulation d'actions propres	15	(17,4)	(38,8)	_	_	_	_	(56,2)	-	(56,2)
Attribution gratuite d'actions et annulation d'actions attribuées gratuitement		5,9	(5,1)	(8,0)	_	_	_	_	-	_
Paiements fondés sur des actions	7	_	_	20,0	_	_	_	20,0	-	20,0
Cession de participations		_	_		0,9	_	_	0,9		0,9
(Achats) / Cessions d'actions propres										
(Achats) / Gessions d'actions propres		_	_	(8,4)	_	_	_	(8,4)	-	(8,4)
Autres variations (1)		_	_ 	(8,4) 0,4	<u> </u>			(8,4) 0,4	(0,4)	(8,4)

⁽¹⁾ Les "Autres variations" comprennent les modifications de la structure du Groupe et les transactions avec les intérêts ne conférant pas le contrôle

Notes annexes

1. Informations générales

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel S.A. et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe, dont le siège social est domicilié à Paris (France), s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, l'éclairage, la sécurité et la communication, le génie climatique, l'outillage, les énergies renouvelables et la gestion de l'énergie, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (États-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Chine, Australie et Nouvelle-Zélande).

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 15 février 2023.

2. Événements significatifs de l'exercice

En 2022, le Groupe a réalisé les opérations suivantes dans le cadre de la gestion dynamique de son portefeuille d'activités :

- Deux acquisitions pour renforcer son implantation locale aux États-Unis (Horizon Solutions) et en Belgique (Trilec);
- Trois cessions concernant ses activités en Espagne, au Portugal et en Russie.

Les notes 4.1 et 4.2 donnent une information détaillée des acquisitions et cessions.

3. Base de préparation

3.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et avec celles émises par le Comité des Normes Comptables Internationales (IASB), applicables au 31 décembre 2022.

Le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne (http://www.efrag.org).

Les états financiers sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire.

3.2 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rexel S.A., société mère du Groupe, et ses filiales directes et indirectes.

3.2.1 Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans leguel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle de Rexel et la monnaie de présentation des états financiers du Groupe sont l'euro.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euro en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euro en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euro en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres (écarts de conversion).

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

3.2.2 Recours à des jugements et estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les principales estimations et les principaux jugements exercés par le Groupe, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrits dans les notes suivantes :

- Regroupements d'entreprises (notes 4.1 et 12.1);
- Dépréciation du goodwill et des actifs incorporels (note 12.2);
- Évaluation des paiements fondés sur des actions (note 7);
- Évaluation des obligations liées aux avantages du personnel (note 18);
- Provisions et passifs éventuels (notes 17 et 23);
- Rabais fournisseurs (note 6 et 13.3);
- Contrats de location (note 12.4);
- Reconnaissance des impôts différés actifs (note 10.3);
- · Risques liés au changement climatique

Les risques liés au changement climatique résultent à la fois d'expositions de plus en plus fréquentes à des événements climatiques extrêmes et de la transition énergétique. Le Groupe estime que les incidences financières des dégradations directement liées à des événements climatiques extrêmes de ses sites restent limitées compte tenu de son organisation décentralisée et de son implantation géographique étendue.

La transition énergétique nécessite l'adoption d'un modèle économique bas-carbone. En tant que distributeur de matériel électrique et acteur de l'efficacité énergétique, Rexel devrait bénéficier de l'accroissement durable de la consommation électrique favorisée par les évolutions réglementaires et les plans d'investissements publics.

4. Modifications du périmètre de consolidation

Un regroupement d'entreprises est une transaction ou un autre événement permettant au Groupe d'obtenir le contrôle d'une ou plusieurs entreprises. Une entreprise est considérée comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs, susceptible d'être exploité et géré dans le but de fournir des biens ou des services à des clients, de produire des revenus de placement (tels que des dividendes ou des intérêts) ou de tirer d'autres produits d'activités ordinaires. Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- le Groupe évalue la participation ne conférant pas le contrôle, soit à la juste valeur, soit en retenant la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible pour tous les regroupements d'entreprises à partir d'une analyse au cas par cas de chaque transaction.

A la date d'acquisition, le goodwill correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris les éventuels compléments de prix, augmentée du montant de la participation ne conférant pas le contrôle; et
- le montant des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition, évalués à la juste valeur.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu.

Les coûts liés à l'acquisition sont enregistrés en "autres charges" au cours de la période sur laquelle ils sont engagés.

Les contreparties conditionnelles (compléments de prix) éventuelles sont valorisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. A chaque arrêté de compte, les variations de juste valeur des contreparties conditionnelles sont comptabilisées en "autres produits et autres charges" au compte de résultat.

Les estimations initiales de la contrepartie transférée, de la juste valeur des actifs acquis et de la juste valeur des passifs repris sont finalisées dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Toute modification intervenant dans ce délai est enregistrée en contrepartie du *goodwill*. Au-delà de cette période de 12 mois, toute modification est constatée en résultat.

4.1 Acquisitions

4.1.1 Entités acquises en 2022

Horizon Solutions LLC (États-Unis)

Le 1er août 2022, le Groupe a acquis Horizon Solutions LLC ("Horizon Solutions"), un distributeur spécialisé dans les automatismes industriels aux États-Unis. La société dispose de 10 agences localisées dans l'Est des États-Unis.

Au 31 décembre 2022, l'allocation du prix d'acquisition a été comptabilisée sur une base provisoire : la juste valeur des stocks et des créances clients est en cours d'évaluation et devrait être achevée au premier semestre 2023.

Au titre de l'allocation du prix d'acquisition, le Groupe a reconnu la valeur :

- des relations et des contrats clients à hauteur de 6,8 millions d'euros d'une durée d'utilité de 9 ans,
- du réseau de distribution à hauteur de 13,7 millions d'euros d'une durée d'utilité indéfinie,
- d'accord de distribution à hauteur de 30,3 millions d'euros d'une durée d'utilité de 10 ans
- du *goodwill* préliminaire d'un montant de 30,7 millions d'euros.

Trilec (Belgique)

Le 4 juillet 2022, le Groupe a acquis Trilec, une entreprise familiale de distribution de matériels et services électrique en Belgique opérant majoritairement dans les Flandres.

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition, le Groupe a reconnu un goodwill de 15,6 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation du prix d'acquisition relative aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés des entités acquises en 2022 :

(en millions d'euros)

A stife water a source of a continuous stife to sometime.	HORIZON	TD!! 50		T0T41
Actifs nets acquis et contrepartie transférée	SOLUTIONS	TRILEC	AUTRES	TOTAL
Relations contrats clients et accords de distribution	37,1	_	0,3	37,4
Réseaux de distribution	13,7	_	_	13,7
Droit d'utilisation des actifs en location	10,7	9,9	3,3	23,8
Autres immobilisations	1,1	0,8	0,2	2,1
Autres actifs non courants	0,3	_	_	0,3
Actifs courants	52,7	24,5	7,4	84,7
Dette financière nette	1,4	11,4	(0,5)	12,3
Autres passifs non courants	_	_	0,5	0,5
Obligations locatives	(10,7)	(9,9)	(3,3)	(23,8)
Passifs courants	(20,7)	(7,9)	(2,2)	(30,8)
Actifs nets acquis (hors goodwill acquis)	85,6	28,9	5,7	120,2
Goodwill acquis	30,7	15,6	3,7	50,0
Contrepartie transférée	116,2	44,6	9,5	170,3
Trésorerie acquise	(1,4)	(11,4)	_	(12,8)
Décaissements de 2021 au titre de l'acquisition d'un groupe d'actifs nets consolidé en 2022	_	_	(8,4)	(8,4)
Autres paiements différés	_		0,9	0,9
Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions	114,9	33,1	2,0	150,0

Les sociétés acquises ont contribué à hauteur de 119,1 millions d'euros au chiffre d'affaires et à hauteur de 7 millions d'euros à l'EBITA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Sur une base annuelle, le chiffre d'affaires des sociétés acquises représente environ 266 millions d'euros.

4.1.2 Entités acquises en 2021

Mayer Electrical Supply company - Allocation définitive du prix d'acquisition

Le 8 novembre 2021, le Groupe a acquis Mayer Electrical Supply Company, inc. ("Mayer"), un important distributeur de matériels et services électriques aux Etats-Unis. La société dispose de 68 agences localisées dans 12 États à l'Est des États-Unis et a généré un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros en 2021.

En 2022, Rexel a finalisé l'allocation du prix d'acquisition comme suit :

(en millions d'euros)

Contrepartie transférée	363,6	_	363,6
Goodwill acquis	66,1	2,6	68,7
Actifs nets acquis (hors goodwill acquis)	297,5	(2,6)	294,9
Passifs courants	(146,9)	0,1	(146,8)
Obligations locatives	(91,6)	_	(91,6)
Autres passifs non courants	(33,6)	_	(33,6)
Dette financière nette	2,2	0,4	2,6
Actifs courants (1)	330,0	(2,7)	327,4
Autres actifs non courants	3,4	(0,5)	2,9
Autres immobilisations	16,8	_	16,8
Droit d'utilisation des actifs en location	91,6	_	91,6
Réseaux de distribution	70,0	_	70,0
Relations et contrats clients	55,6	_	55,6
Actifs nets acquis et contrepartie transférée	31 DÉCEMBRE 2021	AJUSTEMENTS DE LA PÉRIODE	AU 31 DECEMBRE 2022
	AU		

⁽¹⁾ La réévaluation des actifs courants concernent principalement une provision pour obsolescence des stocks à hauteur de 6,7 millions d'euros compensée par un ajustement des rabais fournisseurs à recevoir au titre de l'exercice précédent à hauteur de 4,7 millions d'euros.

Autres acquisitions

En 2021, le Groupe a acquis :

- une activité spécialisée dans la distribution auprès de fournisseurs d'électricité au Canada;
- une société basée en France et spécialisée dans la gestion des bornes de recharge des véhicules électriques (Freshmile Services);
- un distributeur américain de matériel électrique, spécialisé dans l'automatisation industrielle et exerçant son activité dans le Nord-Est des États-Unis (Winkle Electric);
- une prise de participation de 25% dans Trace Software International, société française d'édition de logiciels spécialisée dans les solutions pour les bâtiments à usage tertiaire.

L'ensemble de ces transactions a représenté un coût global de 62,7 millions d'euros.

4.2 Cessions

En 2022, le Groupe a réalisé deux cessions.

Espagne et Portugal

Le 8 novembre 2022, Rexel a cédé ses activités en Espagne et au Portugal à Sonepar pour un montant de 58,4 millions d'euros dans le cadre d'une transaction groupée. Rexel a également obtenu le remboursement des comptes-courants détenus par Rexel Espagne et Rexel Portugal au Groupe pour un montant de 48,7 millions d'euros. Le Groupe a constaté un profit de cession, net des coûts de transaction, d'un montant de 45,6 millions d'euros (voir note 8). Le chiffre d'affaires de ces deux entités s'élevait à 173 millions d'euros en 2021.

Russie

Avec un chiffre d'affaires de 12,3 millions d'euros en 2021, Rexel avait une exposition limitée en Russie. Consécutivement à l'invasion de l'Ukraine et aux sanctions internationales prises à l'encontre de la Russie, Rexel a décidé de céder ses activités en Russie dans le cadre d'un *Management Buy Out* intervenu le 23 mars 2022. La perte de cession avant impôt s'est élevée à 2.9 millions d'euros (voir note 8).

En 2021, le Groupe avait réalisé deux cessions :

- une activité de distribution de produits électriques aux grandes surfaces de bricolage en France ;
- · ses activités aux Émirats Arabes Unis.

Les gains de cession s'étaient élevés à 2,8 millions d'euros (voir note 8).

5. Information sectorielle

L'information sectorielle est organisée par zone géographique (Europe, Amérique du Nord et Asie-Pacifique) conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Le reporting financier du Groupe est revu mensuellement par le Directeur Général et le Directeur Financier du Groupe agissant en tant que principaux décideurs opérationnels conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 (en millions d'euros)

EBITA 2022 (en millions d'euros) par secteur opérationnel

par secteur opérationnel



(en millions d'euros)	2022					
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	ASIE- PACIFIQUE	TOTAL DES SECTEURS OPÉRATIONNELS	HOLDINGS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE RÉCONCILIATION	TOTAL CONSOLIDÉ
Ventes sur stock	8 994,9	5 330,9	1 356,3	15 682,1	_	15 682,1
Ventes directes	681,2	2 611,9	44,8	3 337,8	_	3 337,8
Ristournes, escomptes et services	(268,0)	(49,3)	(1,0)	(318,3)	_	(318,3)
Chiffre d'affaires hors groupe	9 408,1	7 893,5	1 400,1	18 701,6	_	18 701,6
EBITA (1)	719,5	630,4	26,4	1 376,3	(31,5)	1 344,8
AU 31 DÉCEMBRE						
Besoin en fonds de roulement	794,8	1 166,7	162,0	2 123,5	38,7	2 162,2
Goodwill	1 908,3	1 446,0	100,1	3 454,5	_	3 454,5

(en millions d'euros)	2021					
					HOLDINGS ET	
		AMÉRIQUE	ASIE-	TOTAL DES SECTEURS	AUTRES ÉLÉMENTS DE	TOTAL
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	EUROPE	DU NORD	PACIFIQUE	OPÉRATIONNELS	RÉCONCILIATION	CONSOLIDÉ
Ventes sur stock	7 894,1	3 530,6	1 219,3	12 644,1	_	12 644,1
Ventes directes	622,3	1 629,4	75,7	2 327,4	_	2 327,4
Ristournes, escomptes et services	(242,7)	(37,4)	(1,2)	(281,3)	_	(281,3)
Chiffre d'affaires hors groupe	8 273,8	5 122,6	1 293,8	14 690,2	_	14 690,2
EBITA (1)	621,8	357,3	30,8	1 010,0	(46,2)	963,7
AU 31 DÉCEMBRE						
Besoin en fonds de roulement	748,8	894,8	145,0	1 788,6	(2,7)	1 785,9
Goodwill	2 030,3	1 295,1	76,3	3 401,7	_	3 401,7

⁽¹⁾ L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges.

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

	EXERCICE CLOS LE	31 DÉCEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
EBITA	1 344,8	963,7
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	(13,9)	(7,3)
Autres produits et autres charges	12,1	(44,6)
Charges financières (nettes)	(119,4)	(133,1)
Résultat net avant impôt	1 223,5	778,4

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

	AU 31 D	ÉCEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Besoin en fonds de roulement	2 162,2	1 785,9
Goodwill	3 454,5	3 401,7
Total des actifs et passifs alloués	5 616,7	5 187,7
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement	3 459,3	3 174,7
Autres actifs non courants	2 663,8	2 534,6
Actifs d'impôt différé	63,5	63,9
Créances d'impôt courant	9,9	10,5
Autres actifs courants	4,6	3,3
Actifs destinés à être cédés	186,8	_
Instruments dérivés	9,6	5,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	895,4	573,5
Total des actifs du Groupe	12 909,7	11 553,7

6. Marge brute

Chiffre d'affaires

Les obligations de performance de Rexel consistent essentiellement à fournir des produits électriques et à les acheminer sur le site du client en fournissant la prestation de transport. Compte tenu de la nature de son activité, les contrats conclus avec les clients ont généralement une durée inférieure à un an.

Les ventes sont comptabilisées au moment où le contrôle des marchandises est transféré au client, en général lors de la livraison ou de l'expédition des marchandises.

Rexel satisfait à ses obligations de prestation par le biais de ventes sur stocks ou de ventes directes :

- Les ventes sur stocks sont expédiées directement des entrepôts de Rexel vers les sites des clients,
- Les ventes directes sont représentatives d'accords avec les clients au terme desquels le Groupe mandate un fournisseur tiers pour expédier des produits chez le client sur la base d'un bon de commande du client adressé à Rexel sans que ces produits ne transitent par les entrepôts du Groupe. Dans la plupart des cas, le Groupe agit comme principal dès lors :
 - qu'il a la responsabilité ultime de satisfaire la commande du client et qu'il fixe le prix;
 - qu'il obtient le contrôle des marchandises au moment où elles sont enlevées par le fournisseur tiers et que le transfert du contrôle des marchandises au client n'a lieu qu'une fois celles-ci livrées sur le site du client ;
 - qu'il porte le risque de stock durant le transfert des marchandises et le risque de retour consécutif à la livraison.

Dans des cas très limités où ces conditions ne sont pas remplies, Rexel est considéré comme agent et comptabilise en chiffre d'affaires une commission représentant la différence entre le montant facturé au client et celui facturé par le fournisseur.

Le Groupe accorde des remises de volume à certains clients dès lors que les quantités achetées sur une période donnée sont supérieures à un seuil fixé contractuellement. Les remises sont déduites des montants dus par les clients. Pour estimer le montant des remises à accorder, le Groupe applique la méthode du montant le plus probable d'après le contrat et comptabilise un rabais à accorder aux clients.

Certains contrats accordent aux clients un droit de retour de marchandises dans une période donnée. Pour les marchandises qui sont susceptibles d'être retournées, le Groupe constate une dette liée à la réduction du chiffre d'affaires pour le montant estimé le plus probable. Un droit de retour correspondant au droit de récupérer des produits en provenance d'un client est également comptabilisé à l'actif en contrepartie du coût des ventes.

Coût des ventes

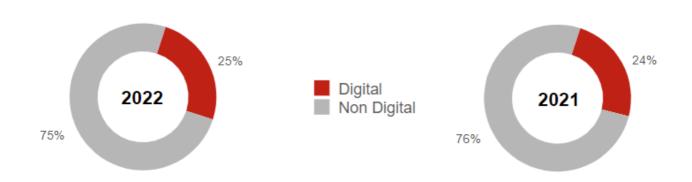
Le coût des ventes comprend le coût des achats nets des rabais fournisseurs et des revenus provenant de services, la variation de stock (incluant les dépréciations), l'escompte commercial, les gains et pertes de change sur les achats, les coûts de logistique et autres coûts.

Conformément à la pratique en vigueur dans le secteur de la distribution, Rexel conclut des accords annuels avec un certain nombre de fournisseurs, au terme desquels le Groupe reçoit des rabais fondés sur des volumes d'achat. Une partie des rabais liés aux volumes d'achat est calculée mécaniquement selon des taux garantis (rabais inconditionnels) avec une part limitée de jugement. Une autre partie de ces rabais est conditionnée par l'atteinte d'objectifs et est déterminée selon des taux croissants par tranche d'achats réalisés sur une période donnée (rabais conditionnels). Le Groupe reçoit également des rabais fondés sur des objectifs qualitatifs. La plupart des accords s'appliquent sur la base d'achats annuels qui sont éligibles à un rabais. La détermination du montant des rabais est fondée sur la méthode du montant le plus probable et repose sur l'estimation des achats bénéficiant de rabais par catégorie d'articles. Ils sont provisionnés en autres créances et sont comptabilisés en diminution du coût des marchandises vendues ou contribuent à réduire la valeur d'inventaire des marchandises en stock à la clôture de l'exercice. Les rabais liés à des actions marketing spécifiques sont comptabilisés en minoration du coût des ventes lorsque les prestations sont exécutées.

Ventes domestiques

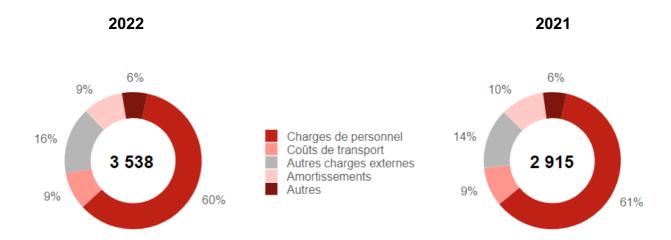


Ventes digitales*



^{*}Ventes Web et EDI (Échange de données informatisé).

7. Frais administratifs et commerciaux



		EXERCICE CLOS I	E 31 DECEMBRE
(en millions d'euros)		2022	2021
Charges de personnel	(1)	(2 117,0)	(1 771,2)
Coûts de transport		(313,7)	(269,3)
Autres charges externes	(2)	(559,9)	(413,5)
Amortissements	(3)	(335,9)	(300,7)
Charges d'occupation des locaux		(140,2)	(114,2)
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises		(13,9)	(7,3)
Créances irrécouvrables	(4)	(57,0)	(39,0)
Total des frais administratifs et commerciaux		(3 537,7)	(2 915,2)

EVEDOICE OLOG LE 21 DÉCEMBRE

- (1) L'augmentation des charges de personnel en 2022 par rapport à 2021 provient essentiellement des acquisitions récentes (Mayer et Horizon Solutions), ainsi que de la variation des taux de change (appréciation du Dollar américain par rapport à l'Euro).
- (2) Inclut 122 millions d'euros de coûts de maintenance informatique et 85,8 millions d'euros d'honoraires en 2022 (respectivement 100,6 millions d'euros et 64.8 millions d'euros en 2021).
- (3) Comprend 220,5 millions d'euros de charges d'amortissement du droit d'utilisation des actifs en location au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (192,0 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021) (voir note 12.4).
- (4) Comprend (i) une dépréciation pour pertes de crédit attendues et des pertes sur créances irrécouvrables de 52,6 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (26,6 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2021) et (ii) les primes d'assurances crédit nettes des remboursements obtenus.

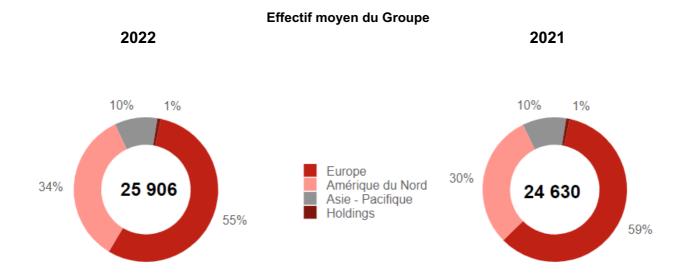
Charges de personnel

Les charges de personnel regroupent des avantages à court terme et des avantages à long terme.

- Les avantages à court terme (salaires, traitements, charges sociales, congés payés, intéressement et primes) sont réglés dans les douze mois de la date de clôture. Ils sont comptabilisés en passif courant et passés en charges lorsque le service est fourni par les employés;
- Les engagements de retraite et autres engagements à long terme sont décrits note 18;
- Les autres charges de personnel incluent principalement l'intérim et le personnel externe.

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEN		
(en millions d'euros)	2022	2021	
Salaires et charges sociales	(2 033,6)	(1 693,5)	
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(20,7)	(18,6)	
Charges de retraite - régime à prestations définies	(10,3)	(16,4)	
Autres charges de personnel (1)	(52,4)	(42,7)	
Total charges de personnel	(2 117,0)	(1 771,2)	

⁽¹⁾ Essentiellement intérim et personnel externe.



Le tableau suivant présente l'effectif moyen par zone géographique :

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEME	
	2022	2021
Europe	14 344	14 602
Amérique du Nord (1)	8 910	7 410
Asie - Pacifique	2 450	2 427
Total des secteurs opérationnels	25 704	24 439
Holdings	202	191
Effectif moyen du Groupe	25 906	24 630

⁽¹⁾ Reflète principalement l'effet des acquisitions de Mayer et Horizon Solutions.

Paiements fondés sur des actions

Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions permettant aux employés de recevoir des actions de la société mère du Groupe.

Ces actions peuvent être soit des actions de présence (soumises à 3 années de présence sans conditions de performance) soit des actions de performance (soumises à des conditions de performance cumulées à des conditions de présence). Les conditions de performance sont basées sur (i) la moyenne annuelle des taux de croissance de l'EBITA en valeur, (ii) la moyenne annuelle des taux de croissance des ventes, (iii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDAaL (Earnings Before Interests, Tax, Depreciation, Amortization et après locations), (iv) des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et (v) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.

Ces programmes d'attribution gratuite d'actions sont qualifiés de transactions réglées en instruments de capitaux propres. La juste valeur des actions attribuées est comptabilisée en charges de personnel dans le compte de résultat en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des actions est évaluée à la date d'attribution en fonction du prix de l'action après déduction de (i) l'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à la livraison de celles-ci et (ii) de la décote liée aux conditions de marché des actions attribuées gratuitement.

Les termes et conditions des plans d'attribution gratuite d'actions mis en place par le Groupe au 31 décembre 2022 étaient les suivants :

Plan	2019	2020	2021		2022
Date d'octroi	23/5/2019	28/9/2020	22/4/2021	20/10/2021	21/4/2022
Date de livraison	24/5/2022	29/9/2023	23/4/2024	21/10/2024	22/4/2025
Juste valeur par actions (en euros)	8,74	8,48	15,36	15,98	17,32
Nombre maximum d'actions ajusté attribuées (1)	2 207 425	1 608 555	1 928 625	53 450	1 931 440
Nombre d'actions annulées depuis l'origine	(362 825)	(142 711)	(129 285)	(900)	(32 310)
Nombre d'actions livrées depuis l'origine	(1 844 600)	_	_	_	_
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2022	_	1 465 844	1 799 340	52 550	1 899 130

⁽¹⁾ Le nombre d'actions a été ajusté afin de rétablir la valeur initialement attribuée aux bénéficiaires d'actions gratuites suite à des prélèvement sur la prime d'émission.

La charge relative aux paiements fondés sur des actions est présentée dans le tableau suivant :

	EXERCICE CLOS	LE 31 DÉCEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Plans mis en place en 2017	_	(0,4)
Plans mis en place en 2018	_	(1,1)
Plans mis en place en 2019	(1,8)	(7,2)
Plans mis en place en 2020	(3,7)	(4,1)
Plans mis en place en 2021	(8,1)	(5,7)
Plans mis en place en 2022	(6,4)	_
Charges relatives à l'offre réservée aux salariés et autres	(0,6)	(0,2)
Total charges liées aux paiements fondés sur des actions	(20,7)	(18,6)

8. Autres produits et autres charges

Les autres produits et autres charges opérationnels comprennent :

- quel que soit leur montant : les gains et pertes sur cessions d'actifs, les dépréciations d'actifs, les charges de restructuration ou d'intégration des entreprises acquises, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises, les gains et pertes sur compléments de prix, et les gains et pertes consécutifs à la liquidation d'un régime de retraite;
- · des éléments significatifs tels que des litiges.

Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat, afin de permettre au Directeur Général et au Directeur Financier du Groupe - agissant en tant que principaux décideurs opérationnels au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs Opérationnels » - d'évaluer la performance opérationnelle des segments d'activité.

		EXERCICE CLOS LE	31 DÉCEMBRE
(en millions d'euros)		2022	2021
Plus-values de cession d'entités consolidées	(1)	45,6	2,9
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles		1,9	3,8
Reprise de provisions non utilisées		0,7	3,2
Gains sur clôture de contrats de location		3,8	1,7
Gains sur compléments de prix		2,0	0,6
Autres produits opérationnels		0,1	0,3
Total des autres produits		54,1	12,4
Coûts liés aux acquisitions		(6,2)	(9,8)
Charges de restructuration	(2)	(5,9)	(5,6)
Charges d'intégration	(3)	(4,7)	(0,7)
Dépréciation des immobilisations corporelles		(3,4)	(7,6)
Moins-values de cession d'immobilisations	(4)	(9,3)	(3,2)
Perte sur la cession des activités en Russie		(2,9)	_
Litiges	(5)	(3,7)	(26,0)
Autres charges opérationnelles		(5,9)	(4,1)
Total des autres charges	-	(42,0)	(57,0)

⁽¹⁾ Inclut les plus-values de cession, nettes des coûts de transaction, concernant la vente des activités en Espagne et au Portugal en 2022 (voir note 4.2).

⁽²⁾ En 2022, inclut les frais de liquidation des activités aux Émirats Arabes Unis pour un montant de 4,1 millions d'euros.

⁽³⁾ Charges d'intégration liées au processus d'intégration de Mayer aux États-Unis.

⁽⁴⁾ Inclut l'effet de l'abandon de développements informatiques pour un montant de 8,3 millions d'euros en 2022.

⁽⁵⁾ En 2021, comprenait une dépréciation de créances clients d'un montant de 23,4 millions d'euros relative à l'interruption d'un contrat de produit non stratégique en Chine et des coûts liés aux investigations judiciaires en découlant.

9. Charges financières nettes

Les charges financières (nettes) comprennent :

- les intérêts à payer sur les emprunts et les intérêts à recevoir sur les placements calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les profits et pertes de change et les produits et charges sur les instruments de couverture comptabilisés dans le compte de résultat,
- la charge financière nette sur les engagements au titre des avantages du personnel,
- · les profits et pertes relatifs au remboursement des dettes financières,
- · la charge d'intérêts sur les obligations locatives, et
- les charges relatives à des créances décomptabilisées, cédées au titre des programmes de titrisation hors-bilan et d'affacturage.

	EXERCICE CLOS L	.E 31 DÉCEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1,9	1,2
Produits d'intérêts sur les créances et prêts	3,3	2,0
Total des produits financiers	5,2	3,3
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)	(57,8)	(47,0)
Produit (charge) d'intérêt sur les dérivés de taux d'intérêt	6,7	(6,2)
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat	(0,1)	0,9
Coût de l'endettement financier	(51,2)	(52,4)
Produits (charges) financiers liés aux opérations de refinancement (1)	_	(22,6)
Gain / (perte) de change	(1,5)	0,1
Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résultat	(1,7)	(0,3)
Gain / (perte) de change net	(3,2)	(0,2)
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel	(6,1)	(7,3)
Charge d'intérêts sur obligations locatives	(46,5)	(40,4)
Charges financières diverses (2)	(17,6)	(13,6)
Autres charges financières	(73,4)	(61,4)
Charges financières nettes	(119,4)	(133,1)

⁽¹⁾ Charges liées aux opérations de remboursement anticipé des obligations en 2021.

⁽²⁾ Incluant essentiellement des charges d'intérêt relatives à des créances clients décomptabilisées.

10. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat est égal au montant total de l'impôt courant et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat de la période. Il est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'ir	L'impôt courant :		npôt différé :
_	est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période,	_	est déterminé selon la méthode du report variable,
-	est déterminé en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et		repose sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales; et
_	comprend tout ajustement du montant de dette d'impôt exigible au titre des périodes précédentes.		repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables suffisants pour le recouvrer dans les 5 années à venir.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, Rexel et ses filiales françaises constituent un groupe d'intégration fiscale. Rexel utilise également les possibilités de consolidation fiscale dans les pays où de tels régimes existent.

10.1 Charge d'impôt

		EXERCICE CLOS L	E 31 DÉCEMBRE
(en millions d'euros)		2022	2021
Impôt courant		(315,3)	(221,5)
Impôt différé	(1)	13,6	43,0
Ajustements d'impôt courant et différé relatifs au titre des périodes précédentes		0,5	(2,2)
Charge d'impôt totale		(301,2)	(180,8)

⁽¹⁾ Comprenant un profit d'impôt de 26,5 millions d'euros relatif à la reconnaissance d'actifs d'impôt différé provenant des déficits reportables d'exercices antérieurs en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et en Nouvelle Zélande en 2021.

10.2 Analyse du taux effectif d'impôt

		EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBR			EMBRE
(en millions d'euros)		202	22	202	21
Résultat avant impôt et avant quote-part de résultat dans les entreprises mises en équivalence		1 223,5		778,4	
Taux d'impôt légal en France			25,8 %		28,4 %
Impôt sur le résultat calculé sur la base du taux légal		(315,7)		(221,1)	
Différences entre le taux français et les taux étrangers		12,7	(1,0 %)	26,1	(3,3 %)
Variations de taux d'impôt		0,2	0,0 %	5,4	(0,7 %)
(Déficits fiscaux et crédits d'impôt non reconnus), déficits fiscaux antérieurs reconnus	(1)	4,6	(0,4 %)	27,0	(3,5 %)
(Charges non déductibles), produits non imposables	(2)	4,8	(0,4 %)	(8,1)	1,0 %
Autres		(7,8)	0,6 %	(10,0)	1,3 %
Charge d'impôt de l'exercice		(301,2)	24,6 %	(180,8)	23,2 %

⁽¹⁾ En 2022, comprend la reconnaissance d'actifs d'impôt différé relatifs aux déficits reportables d'exercices antérieurs compte tenu de l'amélioration des perspectives de résultats en Allemagne (3,8 millions d'euros), en Italie (1,7 million d'euros), au Royaume-Uni (0,9 million d'euros) et en Nouvelle-Zélande (0,9 million d'euros). En 2021, comprenait la reconnaissance des actifs d'impôt différé en Allemagne (13,0 millions d'euros), au Royaume-Uni (10,1 millions d'euros) et en Nouvelle-Zélande (3,4 millions d'euros).

10.3 Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des actifs / (passifs) d'impôt différé nets au bilan se présente ainsi :

(en millions d'euros)	2022	2021
Impôt différé net à l'ouverture de l'exercice	(166,0)	(154,3)
Variations de périmètre (1	0,4	(33,6)
Impôt différé par résultat	17,5	39,2
Autres éléments du résultat global	(13,4)	(11,0)
Écarts de conversion	(8,8)	(5,5)
Autres variations	1,5	(0,7)
Impôt différé net à la clôture de l'exercice	(168,9)	(166,0)

⁽¹⁾ En 2021, résultait essentiellement de l'acquisition de Mayer (voir note 4.1).

⁽²⁾ Comprend l'effet d'impôt relatif à la plus-value de cession non taxable de l'Espagne et du Portugal pour un montant de 12,8 millions d'euros.

Les actifs / (passifs) d'impôt différé proviennent des postes suivants :

	AU 31 DÉCE	MBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Immobilisations incorporelles	(342,0)	(333,1)
Immobilisations corporelles	(7,5)	(0,9)
Contrats de location	34,9	31,3
Actifs financiers	3,0	8,9
Créances clients	28,7	20,8
Stocks	16,4	9,9
Avantages du personnel	61,6	72,8
Provisions pour risques et charges	14,7	11,3
Coûts de transaction sur la dette	1,9	1,5
Autres postes	3,5	(10,7)
Déficits fiscaux	125,7	210,3
Impôt différé avant dépréciation	(58,9)	22,2
Dépréciation des actifs d'impôt différé	(110,0)	(188,2)
Actifs (passifs) nets d'impôt différé	(168,9)	(166,0)
dont actifs d'impôt différé	63,5	63,9
dont passifs d'impôt différé	(232,4)	(229,9)

Les déficits fiscaux reportables soumis à une dépréciation totale au 31 décembre 2022 du fait de la faible probabilité d'utilisation dans les 5 ans à venir, concernent principalement ceux encourus au Royaume-Uni (185 millions d'euros), en Allemagne (159 millions d'euros) et en Italie (70 millions d'euros). La date d'expiration de ces déficits reportables est présentée dans le tableau ci-dessous :

	AU 31 DÉ	CEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Un an	1,0	9,0
Deux ans	2,8	1,8
Trois ans	1,5	0,5
Quatre ans	1,5	_
Cinq ans	1,7	1,6
Plus de cinq ans	423,2	715,6
Total des déficits fiscaux (base taxable) soumis à dépréciation	431,8	728,5

La diminution des déficits fiscaux non reconnus au 31 décembre 2022, comparé au 31 décembre 2021, reflète les effets de la sortie de Rexel Espagne (voir note 4.2).

10.4 Incertitude relative aux traitements fiscaux

Conformément à l'interprétation IFRIC 23 "Incertitude relative aux traitements fiscaux", un actif ou un passif d'impôt doit être constaté en cas d'incertitude sur un traitement fiscal sur le résultat. Dès lors qu'il est probable qu'une administration fiscale n'acceptera pas un traitement fiscal incertain, le Groupe constate un passif d'impôt sans prise en compte de la probabilité de non-détection par les autorités fiscales. Inversement, si le Groupe estime probable qu'une administration fiscale remboursera un impôt payé, une créance d'impôt est constatée. Les actifs et passifs ayant trait à ces incertitudes sont estimés au cas par cas en fonction du montant le plus probable.

Au 31 décembre 2022, il n'y avait pas de traitement fiscal incertain significatif autre que ce qui suit :

Perte de liquidation Manudax

En 2019, Manudax, filiale dormante de Rexel Holding Netherlands "RHNL" (anciennement dénommée Hagemeyer NV) a été liquidée et la perte de liquidation a été déduite dans la déclaration fiscale de RHNL. En 2020, l'administration fiscale néerlandaise a contesté le montant de la perte de liquidation et a soutenu que ce montant devait être révisé à la baisse pour 19,3 millions d'euros. En 2021, RHNL a reçu un redressement fiscal de 4,8 millions d'euros correspondant au montant de la perte de liquidation contesté. Le Groupe estime que ce redressement n'a pas de fondement solide mais a décidé, par précaution, de régler ce montant et a déposé une réclamation auprès de l'administration fiscale pour contester ce redressement. En 2022, l'administration fiscale a émis son redressement définitif en maintenant sa position, à la suite duquel RHNL a engagé une procédure contentieuse devant le Tribunal. Le Groupe estime que l'issue de cette affaire lui sera favorable et, en conséquence, n'a pas constaté de provision au titre de ce redressement.

11. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en retraitant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions attribuées gratuitement aux membres du personnel. Le nombre d'actions potentielles dilutives ne prend pas en compte les actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance ou de marché non encore réalisées à la date de clôture.

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	EXERCICE CLOS	LE 31 DÉCEMBRE
	2022	2021
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	922,3	597,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles non dilutives (en milliers)	302 943	303 365
Résultat de base par action (en euros)	3,04	1,97
Actions potentielles dilutives (en milliers)	728	654
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives (en milliers)	303 671	304 019
Résultat dilué par action (en euros)	3,04	1,96

12. Actifs non courants

12.1 Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises représente un paiement en prévision d'avantages économiques futurs, générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément, tels que les parts de marché, la valeur du capital humain, la capacité à développer des actifs existants et les synergies attendues de l'acquisition. Dans le secteur de la distribution professionnelle, ces synergies correspondent en particulier à celles attendues en termes d'achats, de logistique, de réseau et de gestion administrative.

Le goodwill est affecté à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

La détermination du goodwill est décrite en note 4.1.

Le goodwill lié à une activité cédée est inclus dans la valeur comptable de cette activité lors de la détermination du résultat de cession. Le montant du goodwill rattaché à cette opération est évalué sur la base des valeurs relatives (i) de l'activité cédée et (ii) de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Les tests de dépréciation du goodwill sont décrits note 12.2.

Autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie

- Les partenariats stratégiques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises résultent de droits contractuels. Ils sont évalués sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.
- Les réseaux de distribution sont considérés comme des actifs séparables dans la mesure où ils pourraient être franchisés. Ils correspondent à la valeur apportée aux agences par leur appartenance à un réseau, notamment à travers les enseignes et les catalogues. Ils sont évalués en utilisant un taux de redevance applicable à des contrats de franchise et en tenant compte de leur rentabilité. Le taux de redevance est compris dans une fourchette de 0,4% à 1,0% des ventes, selon les pays.

Les partenariats stratégiques et les réseaux de distribution sont considérés à durée d'utilité indéfinie lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce qu'ils génèrent des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe.

Les tests de dépréciation des autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont décrits note 12.2.

Logiciels et autres immobilisations incorporelles

Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisés à leur coût ou, s'ils sont acquis lors d'un regroupement d'entreprises, à leur juste valeur. Ils sont amortis linéairement sur la base de leur durée d'utilité estimée.

En mars 2021, l'IFRS-IC a publié une interprétation clarifiant les étapes que doit suivre une entité pour comptabiliser des coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel utilisé en mode SaaS. En 2022, le Groupe a mené une analyse approfondie afin de déterminer s'il avait le contrôle des logiciels utilisés en mode SaaS et, par la suite, si leurs coûts de configuration et de personnalisation répondaient à la définition d'un actif incorporel immobilisable au bilan. Consécutivement à cette évaluation, les effets de l'application de la décision de l'IFRS-IC relative aux contrats de type SaaS ne sont pas matériels sur les états financiers.

La durée d'utilité estimée pour les logiciels est comprise entre 3 et 10 ans.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les relations clients et sont reconnues lorsqu'une entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés. Elles sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et sont amorties sur leur durée d'utilité en fonction de leur attrition constatée sur une base historique, comprise entre 5 et 15 ans.

-	PARTENARIATS	RÉSEAUX DE	LOGICIELS ET AUTRES IMMOBILISATIONS	TOTAL IMMOBILISATIONS	
(en millions d'euros)	STRATÉGIQUES	DISTRIBUTION	INCORPORELLES	INCORPORELLES	GOODWILL
Valeurs brutes au 1er janvier 2021	185,6	641,9	766,9	1 594,4	4 323,8
Variations de périmètre (1)	_	70,3	73,6	143,8	97,8
Acquisitions	_	_	44,9	44,9	_
Cessions	_	_	(15,3)	(15,3)	_
Écarts de conversion	_	25,5	26,1	51,5	149,4
Autres variations			1,5	1,5	<u> </u>
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	185,6	737,6	897,6	1 820,8	4 571,0
Variations de périmètre (2)	_	7,9	25,4	33,2	13,5
Acquisitions	_	_	45,4	45,4	_
Cessions	_	_	(15,7)	(15,7)	_
Écarts de conversion	_	9,5	6,8	16,3	37,9
Autres variations (3)		(11,8)	(16,4)	(28,2)	(147,8)
Valeurs brutes au 31 décembre 2022	185,6	743,2	943,0	1 871,8	4 474,6
Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2021	_	(28,9)	(568,0)	(596,9)	(1 131,6)
Variations de périmètre	_	_	(1,3)	(1,3)	_
Dotations aux amortissements	_	_	(59,7)	(59,7)	_
Reprise d'amortissement	_	_	14,1	14,1	_
Écarts de conversion	_	(0,3)	(18,1)	(18,4)	(37,7)
Autres variations	_	_	0,4	0,4	_
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	_	(29,2)	(632,6)	(661,8)	(1 169,3)
Variations de périmètre	_	5,8	9,5	15,3	39,1
Dotations aux amortissements	_	_	(66,4)	(66,4)	_
Dépréciations	_	_	(2,3)	(2,3)	_
Reprise d'amortissement	_	_	5,0	5,0	_
Écarts de conversion	_	0,1	(6,7)	(6,6)	10,3
Autres variations (3)	_	_	12,3	12,3	99,8
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2022	_	(23,2)	(681,1)	(704,4)	(1 020,1)
Valeurs nettes au 1er janvier 2021	185,6	613,0	198,9	997,5	3 192,2
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	185,6	708,4	265,0	1 159,0	3 401,7
Valeurs nettes au 31 décembre 2022	185,6	720,0	261,9	1 167,4	3 454,5

⁽¹⁾ Résulte essentiellement de l'acquisition de Mayer (voir note 4.1).

La rubrique "Logiciels et autres immobilisations incorporelles" comprend principalement :

- les logiciels pour un montant de 106,5 millions d'euros au 31 décembre 2022 (127,9 millions d'euros au 31 décembre 2021),
- les relations clients pour un montant de 73,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 (76,8 millions d'euros au 31 décembre 2021).

⁽²⁾ Dont 46,3 millions d'euros relatifs aux acquisitions de Horizon et Trilec, partiellement compensé par les sorties de Rexel Espagne et Portugal pour un montant de 39,1 millions d'euros.

⁽³⁾ Reclassement du goodwill alloué à la Norvège en "Actifs destinés à être cédés" (voir note 14).

Le tableau suivant présente l'allocation du *goodwill* et des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie par unité génératrice de trésorerie :

(en millions d'euro	(en millions d'euros)		Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021		
UGT	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL	GOODWILL (1)	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL
France	Europe	1 105,3	194,5	1 299,8	1 105,3	194,5	1 299,8
États-Unis	Amérique du Nord	1 004,8	282,2	1 287,0	912,2	255,2	1 167,4
Canada	Amérique du Nord	441,2	70,2	511,4	442,7	70,4	513,1
Suisse	Europe	316,7	42,8	359,5	301,9	40,8	342,7
Suède	Europe	176,9	16,9	193,9	192,0	18,3	210,3
Autriche	Europe	96,8	13,0	109,8	96,8	13,0	109,8
Belgique	Europe	108,1	_	108,1	92,5	_	92,5
Australie	Asie-Pacifique	66,6	24,7	91,3	66,9	24,8	91,7
Allemagne	Europe	40,3	51,7	92,0	40,3	51,7	92,0
Royaume-Uni	Europe	21,2	57,7	78,9	22,4	60,9	83,3
Norvège (2)	Europe	_	_	_	50,6	12,4	63,0
Autres		76,4	152,0	228,4	78,1	152,0	230,1
	Total	3 454,5	905,7	4 360,1	3 401,7	894,0	4 295,7

⁽¹⁾ En 2022, à la suite d'un changement apporté à sa politique de services marketing au sein du Groupe, Rexel a réalloué le *goodwill* existant aux UGT concernées. Le tableau ci-dessus présente le *goodwill* par UGT après cette réaffectation.

12.2 Test de dépréciation

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an, en décembre, ou dès lors que des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue (changements défavorables significatifs à caractère durable affectant l'environnement économique ou changements des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition).

Le test de dépréciation est réalisé au niveau du pays, qui représente le niveau le plus fin auquel les opérations sont dirigées par la direction pour mesurer le retour sur investissement.

Une perte de valeur apparaît lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, qui est déterminée sur sa valeur d'utilité. Celle-ci est calculée sur la base d'un modèle des flux de trésorerie actualisés sur 5 ans. Les flux de trésorerie des trois premières années sont issus du plan stratégique triennal établi en juin 2022 et mis à jour avec le budget annuel de 2023, revus par le Conseil d'Administration. Les flux de trésorerie des années 4 et 5 sont extrapolés et convergent vers la valeur terminale normative. Les prévisions intègrent l'effet favorable attendu de la croissance continue de la consommation électrique résultant des politiques de lutte contre le changement climatique encouragée par le green deal européen et le plan de relance américain qui devraient générer des opportunités de croissance complémentaires. Un taux de croissance à long terme reposant sur les prévisions d'inflation a été utilisé pour le calcul de la valeur terminale. Par ailleurs, les flux de trésorerie sont actualisés à un taux représentant le coût moyen pondéré du capital après impôt pour chaque pays. Le risque spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie est pris en compte à travers le taux d'intérêt de la dette souveraine de chaque pays et le coefficient bêta. Le coût moyen pondéré du capital représente la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs, non déjà retenus dans les projections de flux de trésorerie, en prenant en considération la structure financière et des conditions de financement d'un acteur standard du marché.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »). Les pertes de valeur relatives au *goodwill* sont irréversibles. Si une modification de la durée d'utilité était identifiée lors du réexamen annuel (d'indéfinie à définie), le changement interviendrait de manière prospective.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2022, le *goodwill* affecté à la Norvège a été reclassé en "Actifs destinés à être cédés" avec les autres actifs opérationnels de la Norvège (voir note 14).

Principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité

Taux d'EBITA

Le taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale est déterminé pays par pays en fonction des performances passées et attendues, de la part de marché de Rexel, des caractéristiques du marché local, ainsi que par référence à des unités génératrices de trésorerie du Groupe ayant un profil identique.

• Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Les taux d'actualisation après impôt et les taux de croissance à long terme utilisés pour évaluer la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

		Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021			
UGT	TAUX D'ACTUALISATION (WACC)	TAUX DE CROISSANCE À LONG TERME (G)	WACC - (G)	TAUX D'ACTUALISATION (WACC)	TAUX DE CROISSANCE À LONG TERME (G)	WACC - (G)	
France	8,9 %	1,6 %	7,3 %	8,2 %	1,3 %	6,9 %	
États-Unis	9,3 %	2,0 %	7,3 %	8,2 %	2,3 %	5,9 %	
Canada	8,9 %	2,0 %	6,9 %	8,4 %	2,0 %	6,4 %	
Suisse	7,9 %	1,0 %	6,9 %	7,5 %	1,0 %	6,5 %	
Suède	8,9 %	2,0 %	6,9 %	8,4 %	1,9 %	6,5 %	
Autriche	8,9 %	2,0 %	6,9 %	8,1 %	2,0 %	6,1 %	
Belgique	8,2 %	1,7 %	6,5 %	7,9 %	1,8 %	6,1 %	
Australie	10,3 %	2,5 %	7,8 %	10,0 %	2,4 %	7,6 %	
Allemagne	8,1 %	2,0 %	6,1 %	7,2 %	2,0 %	5,2 %	
Royaume-Uni	8,4 %	2,0 %	6,4 %	8,0 %	2,0 %	6,0 %	
Norvège ⁽¹⁾	N/A	N/A	N/A	7,6 %	2,0 %	5,6 %	
Autres	8,3% à 14,2%	1,8% à 4,0%	6,5% à 10,2%	7,9% à 15,7%	1,4% à 4,0%	6,0% à 11,7%	

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2022, la Norvège a été reclassée en "Actifs destinés à être cédés" (voir note 14).

Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2022 ont conclu à une valeur recouvrable des UGT supérieure à leur valeur comptable.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente l'effet, par unité génératrice de trésorerie, qu'aurait une variation de 50 points de base du taux d'EBITA, du taux d'actualisation et du taux de croissance à long terme sur la reconnaissance d'une charge de dépréciation :

		Charge de dépréciation		
		TAUX		
			D'ACTUALISATION	CROISSANCE À
		EBITA	(+ 50 PTS DE	LONG TERME
UGT	GOODWILL	(-50 PTS DE BASE)	BASE)	(-50 PTS DE BASE)
Autres (1)	76,4	(5,5)	(8,0)	(0,4)

⁽¹⁾ dont 10,9 millions d'euros de goodwill sensible et aucune immobilisation incorporelle associée.

12.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont évaluées initialement à leur coût, comprenant toutes les dépenses directement liées à l'acquisition.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur, séparément du *goodwill*.

Elles sont amorties de façon linéaire sur une période correspondant à leur durée d'utilité.

Les durées estimées retenues sont les suivantes :

Bâtiments administratifs et commerciaux
 20 à 35 ans ;

Agencements et aménagements, installations générales
 5 à 10 ans ;

Matériel de transport 3 à 8 ans ;

Matériel informatique 3 à 5 ans.

Les terrains ne sont pas amortis.

(en millions d'euros)	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	MATÉRIELS ET OUTILLAGES	AUTRES ACTIFS CORPORELS	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Valeurs brutes au 1 ^{er} janvier 2021	164,8	663,7	38,2	866,7
Variations de périmètre	12,3	4,6	0,2	17,1
Acquisitions	2,6	41,8	13,7	58,1
Cessions	(6,1)	(37,2)	(0,3)	(43,6)
Écarts de conversion	5,0	16,4	0,9	22,2
Autres variations	(0,1)	3,8	(5,7)	(2,0)
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	178,4	693,1	47,0	918,6
Variations de périmètre	(23,6)	(8,6)	(0,2)	(32,4)
Acquisitions	15,7	74,8	12,6	103,1
Cessions	(2,2)	(18,4)	(1,4)	(21,9)
Écarts de conversion	1,2	3,6	0,5	5,3
Autres variations (1)	0,4	4,4	(13,0)	(8,1)
Valeurs brutes au 31 décembre 2022	170,1	748,9	45,5	964,5
Amortissements et dépréciations au 1 ^{er} janvier 2021	(103,1)	(484,1)	(26,2)	(613,4)
Dotations aux amortissements	(4,8)	(49,5)	(2,0)	(56,3)
Dépréciations	(2,3)	(0,2)	_	(2,6)
Reprises d'amortissements	4,0	35,1	0,2	39,3
Écarts de conversion	(3,0)	(10,8)	(0,1)	(13,8)
Autres variations	_	0,1	_	0,1
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(109,1)	(509,5)	(28,1)	(646,7)
Dotations aux amortissements	(5,9)	(55,2)	(2,0)	(63,0)
Dépréciations	(0,1)	_	_	(0,1)
Reprises d'amortissements	1,5	17,4	0,1	19,0
Écarts de conversion	_	(2,0)	_	(2,0)
Autres variations (1)	_	4,9	0,3	5,2
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2022	(93,8)	(534,4)	(29,4)	(657,7)
Valeurs nettes au 1 ^{er} janvier 2021	61,7	179,6	12,0	253,3
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	69,3	183,6	18,9	271,9
Valeurs nettes au 31 décembre 2022	76,2	214,5	16,1	306,8

⁽¹⁾ Reflète essentiellement le reclassement en "Autres actifs destinés à être cédés" (voir note 14).

12.4 Contrats de location

Le Groupe applique un modèle unique de comptabilisation et d'évaluation pour toutes les locations à l'exception de celles de courte durée ou relative à des actifs de faible valeur. Le Groupe comptabilise les droits d'utilisation des actifs en location représentant le droit d'utiliser les actifs sous-jacents et les obligations locatives représentant les loyers à payer.

Droit d'utilisation des actifs en location

- A la date de prise d'effet du contrat, le droit d'utilisation des actifs en location est évalué à son coût net des amortissements et des pertes de valeur cumulés, et ajusté des réévaluations des obligations locatives.
- Le coût du droit d'utilisation des actifs comprend le montant de l'évaluation des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.
- Le droit d'utilisation des actifs est amorti linéairement sur la plus courte durée entre sa durée d'utilité estimée et la durée du contrat de location.

Durée des contrats de location

- La durée du contrat de location représente la durée pendant laquelle le contrat n'est pas résiliable, à laquelle s'ajoutent les durées visées par toute option de prolongation ou de résiliation du contrat de location que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer.
- Dans le cadre du renouvellement des contrats de location, tous les facteurs pertinents constitutifs d'un avantage économique sont pris en compte, contrat par contrat, notamment le coût de déménagement (y compris l'effet des perturbations éventuelles sur l'activité résultant de la résiliation d'un bail), l'attractivité du site et les sommes investies dans l'aménagement des locaux.
- Après la date de prise d'effet du contrat, le Groupe réestime la durée du contrat si un événement ou un changement de circonstances important dépendant de sa volonté est susceptible d'affecter sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (i.e. un changement de stratégie commerciale).
- Amendement à la norme IFRS 16 « Covid-19 Concessions de loyers après le 30 juin 2021 ». Cet amendement prolonge d'un an l'avenant de mai 2020 qui autorisait un locataire à considérer qu'un allègement de loyer concédé, dans le cadre de la pandémie de Covid-19 ne constituait pas une modification de contrat. Rexel avait choisi d'appliquer cette dérogation. Cette extension d'un an n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021.

Obligations locatives

- A la date de prise d'effet du contrat, les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent des paiements fixes (incluant les paiements fixes en substance), déduction faite, le cas échéant, des incitations locatives à recevoir, des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et des sommes que le Groupe devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice de toute option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location, si la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation anticipée du contrat de location.
- Les paiements de loyers variables qui ne dépendent pas d'un index ou d'un taux sont comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle intervient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Après la date de prise d'effet du contrat, le montant des obligations locatives est augmenté du montant des intérêts dus au titre des obligations locatives et diminué du montant des loyers payés.
 Par ailleurs, la valeur comptable des obligations locatives est réestimée en cas de modification d'une composante du contrat (changement de la durée du contrat de location, du montant des loyers fixes en substance ou de l'appréciation d'une option d'achat de l'actif sous-jacent).

Taux d'actualisation

- A la date de prise d'effet du contrat, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal pour évaluer les obligations locatives dès lors qu'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location.
- Le taux d'emprunt marginal est déterminé par référence au taux du swap de référence sur sept ans applicable à chaque filiale dans sa devise fonctionnelle, auquel est ajoutée la marge de crédit du Groupe, qui est issue des obligations émises représentant la principale source de financement du Groupe.

Dérogation relative aux contrats de courte durée et aux actifs à faible valeur

Le Groupe applique la dérogation relative à la comptabilisation :

- des contrats de courte durée (i.e. les contrats de location dont la durée est égale ou inférieure à douze mois et qui ne contiennent pas d'option d'achat),
- des contrats de location de matériel de bureau (notamment copieurs, imprimantes, ordinateurs de bureaux) dont l'actif sous-jacent est individuellement de faible valeur.

Les loyers relatifs à ces contrats sont constatés en charge en « Frais administratifs et commerciaux » de façon linéaire sur la durée du contrat.

12.4.1 Droits d'utilisation

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des droits d'utilisations des actifs en location et leur variation au cours de la période :

(en millions d'euros)	BIENS IMMOBILIERS	ÉQUIPEMENTS ET VÉHICULES	TOTAL DROITS D'UTILISATION DES ACTIFS EN LOCATION
Au 1 ^{er} janvier 2021	821,4	74,1	895,5
Variation de périmètre (1)	81,6	10,1	91,7
Augmentations	188,2	31,2	219,5
Amortissements et dépréciations	(159,9)	(37,1)	(197,0)
Écarts de conversion	34,3	3,2	37,5
Au 31 décembre 2021	965,7	81,5	1 047,1
Variation de périmètre	21,5	(0,2)	21,3
Augmentations	245,0	39,3	284,3
Amortissements et dépréciations	(180,4)	(41,2)	(221,6)
Transfert en Actifs destinés à être cédés	(25,6)	(0,5)	(26,1)
Écarts de conversion	16,2	1,8	18,0
Au 31 décembre 2022	1 042,3	80,8	1 123,1

⁽¹⁾ Résulte essentiellement de l'acquisition de Mayer (voir note 4).

12.4.2 Dette de location

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des obligations locatives et leur variation au cours de l'exercice :

	AU 31 DÉCEMBRE 2022 AU 31 DÉCEMB			31 DÉCEMBRE 20	21	
(en millions d'euros)	COURANT	NON COURANT	TOTAL	COURANT	NON COURANT	TOTAL
Biens immobiliers	166,9	987,1	1 154,0	158,2	921,9	1 080,1
Équipements et véhicules	36,6	52,4	89,1	35,5	53,1	88,7
Total obligations locatives	203,6	1 039,5	1 243,1	193,7	975,1	1 168,8

(en millions d'euros)	2022	2021
Au 1 ^{er} janvier	1 168,8	1 005,7
Variation de périmètre (1)	15,4	91,8
Augmentations	279,9	218,0
Charge d'intérêts	46,5	40,4
Paiements	(258,6)	(229,2)
Transfert en Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	(28,7)	_
Écarts de conversion	19,8	42,1
Au 31 décembre	1 243,1	1 168,8

⁽¹⁾ En 2021, résulte essentiellement de l'acquisition de Mayer (voir note 4.1).

L'échéancier des obligations locatives se présente comme suit :

		ECHEANCES					
(en millions d'euros)	Un an	Deux ans	Trois ans	Quatre ans	Cinq ans	Au-delà	Total
Au 31 décembre 2022	203,6	188,7	162,2	133,4	114,9	440,2	1 243,1
Au 31 décembre 2021	193,7	179,7	158,1	133,5	105,4	398,3	1 168,8

12.4.3 Analyse de la charge de loyer

Le tableau ci-dessous présente les produits et charges comptabilisés dans le compte de résultat au titre des exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 :

	EXERCICE CLOS	E 31 DÉCEMBRE	
(en millions d'euros)	2022	2021	Classement dans le compte de résultat
Charges d'amortissement des droits d'usage	(220,5)	(192,0)	Amortissement (note 7)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(46,5)	(40,4)	Autres charges financières (note 9)
Charges locatives des contrats de location à court terme et à faible valeur	(18,2)	(13,3)	Charges d'occupation des locaux (note 7)
Dépréciations	(1,1)	(5,0)	Autres charges (note 8)
Gain net à la suite de résiliation de contrat	3,8	1,7	Autres produits (note 8)
Montant total comptabilisé en compte de résultat	(282,5)	(248,9)	

12.5 Actifs financiers non courants

		AU 31 DÉ	CEMBRE
(en millions d'euros)		2022	2021
Dépôts		44,5	41,7
Instruments dérivés		15,6	1,7
Prêts		0,6	0,4
Autres actifs financiers non courants	(1)	5,7	12,8
Actifs financiers non courants		66,5	56,6

⁽¹⁾ En 2021, comprenait le prix d'acquisition de l'investissement dans Winkle Electric (voir note 4.1).

13. Actifs courants

13.1 Stocks

Les stocks, composés essentiellement de marchandises, sont initialement évalués à leur coût.

A chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible (i) de leur coût et (ii) de leur valeur nette de réalisation.

- Le coût est calculé par référence à la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, en incluant les coûts de transport et en déduisant les remises et rabais fournisseurs.
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé à la date de clôture, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente, en tenant compte de leur obsolescence technique ou commerciale et des risques liés à leur faible rotation.

	AU 31 D	ÉCEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2 2021
Coût	2 406,7	2 157,7
Dépréciation	(131,3	3) (100,5)
Stocks	2 275,4	2 057,2

Évolution de la valeur comptable des stocks :

		AU 31 DÉC	CEMBRE
(en millions d'euros)		2022	2021
Au 1 ^{er} janvier		2 057,2	1 511,1
Variations de périmètre	(1)	(4,1)	120,9
Variation de stocks		260,8	371,5
Dépréciation nette		(34,1)	(20,6)
Écarts de conversion		29,8	74,3
Transfert en actifs destinés à être cédés		(34,2)	_
Au 31 décembre		2 275,4	2 057,2

⁽¹⁾ En 2021, résultait essentiellement de l'acquisition de Mayer (voir note 4.1).

13.2 Créances clients

Les créances clients sont initialement évaluées au coût amorti qui correspond au montant du principal.

Des dépréciations pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées afin de prendre en compte le risque de crédit. Le Groupe applique une méthode simplifiée :

- Pour les créances non risquées (non échues et échues depuis moins de 30 jours), la dépréciation pour pertes de crédit attendues est calculée selon l'historique des pertes de crédit rapportées aux ventes.
- Pour les créances qui présentent un risque de défaut (créance échue depuis plus de 30 jours), la dépréciation pour pertes de crédit attendues est fondée sur une matrice standard d'antériorité des créances échues.

Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée, au cas par cas, lorsqu'il existe des indications objectives que le Groupe ne recevra pas le montant contractuel de la créance en totalité.

Décomptabilisation des créances clients

Rexel gère plusieurs programmes de titrisation de créances commerciales et d'affacturage lui permettant de céder des créances commerciales éligibles et de recevoir un paiement en numéraire.

Les créances clients sont décomptabilisées dès lors que le Groupe a transféré (i) ses droits à recevoir des paiements au titre de l'actif ou qu'il a rempli son obligation de payer les flux de trésorerie reçus à une tierce partie dans le cadre d'un accord de transfert d'une part, et (ii), en substance, tous les risques et avantages attachés aux créances d'autre part.

Quand le Groupe estime qu'il n'a pas transféré les risques et avantages de l'actif, les créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan tandis que les financements reçus sont traités comme des dettes financières en échange des créances concernées.

Les créances liées aux programmes de titrisation et de factoring sont présentées en note 19.

	AU 31 DE	ÉCEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Valeur nominale	2 768,6	2 481,8
Dépréciation	(151,6)	(128,6)
Créances clients	2 617,0	2 353,2

Les créances clients incluent les taxes collectées pour le compte des administrations fiscales qui, dans certains cas, peuvent être récupérées auprès de celles-ci lorsque le client fait défaut. Ces taxes recouvrables s'élevaient à 322,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 (278,3 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance-crédit dans certains pays significatifs. Le montant des créances couvertes par ces programmes s'élevait à 1 034,2 millions d'euros au 31 décembre 2022 (912,3 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Enfin, dans certains pays, le Groupe bénéficie de garanties supplémentaires en fonction des spécificités juridiques locales, notamment aux États-Unis et au Canada. Les montants couverts par ces garanties représentent 406,8 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Évolution de la dépréciation des créances clients

(en millions d'euros)	2022	2021
Au 1 ^{er} janvier	(128,6)	(101,8)
Variations de périmètre	9,7	(1,9)
Dépréciation nette (1)	(52,6)	(50,0)
Reprise de provision des créances passées en pertes	20,9	31,8
Écarts de conversion	0,5	(5,1)
Autres mouvements	(1,5)	(1,7)
Au 31 décembre	(151,6)	(128,6)

⁽¹⁾ En 2021, 23,4 millions d'euros de dépréciations clients ont été constatés en autres charges (voir note 8).

Au 31 décembre 2022, toutes les créances ont fait l'objet d'une dépréciation estimée en fonction d'une matrice basée sur l'antériorité pour un montant de 38,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 (32,7 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Par ailleurs, des créances clients ont fait l'objet d'une dépréciation estimée à la suite de l'évaluation, au cas par cas, de leur risque de crédit pour un montant de 111,1 millions d'euros (89,5 millions d'euros au 31 décembre 2021).

L'échéancier des créances est le suivant :

(en millions d'euros)	•	Non échues	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	De 91 à 180 jours	> 180 jours	Total
	2022	2 221,5	357,2	107,1	41,3	33,9	7,7	2 768,6
	2021	2 018,1	319,1	77,1	27,7	25,0	14,7	2 481,8

13.3 Autres actifs courants

	,	AU 31 DÉCEMBRE		
(en millions d'euros)		2022	2021	
Rabais fournisseurs à recevoir	(1)	396,3	336,9	
TVA déductible et autres taxes sur les ventes		22,2	23,5	
Charges constatées d'avance		40,1	34,1	
Instruments dérivés		9,6	5,5	
Autres créances		275,1	159,2	
Autres actifs courants		743,3	559,2	

⁽¹⁾ Les rabais fournisseurs relatifs aux marchandises et services ont représenté un produit de 1 160,6 millions d'euros en 2022 (980,5 millions d'euros en 2021).

14. Actifs et passifs destinés à être cédés

Les actifs et les passifs sont classés comme « détenus en vue de la vente » dès lors que leur valeur comptable est recouvrable au travers d'une transaction de vente plutôt qu'au travers de leur utilisation. Cette condition est remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs) est disponible pour une vente immédiate en l'état. Le Groupe doit être engagé à vendre et la vente doit être hautement probable dans l'année qui suit la date de classification.

L'évaluation des actifs (ou d'un groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) est mise à jour immédiatement avant la classification en « détenus en vue de la vente » en fonction des différentes normes IFRS qui leur sont applicables. Puis, lorsqu'ils sont classés en « Actifs destinés à être cédés », les actifs non courants (ou les groupes d'actifs) et les passifs non courants sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Elektroskandia Norge AS (Norvège)

A la suite d'un engagement ferme reçu d'un tiers le 13 décembre 2022, le Groupe a conclu un contrat de cession le 27 janvier 2023 pour céder ses activités en Norvège. La transaction est soumise à l'approbation des autorités locales de la concurrence et devrait être finalisée au premier semestre 2023.

En conséquence, les actifs et passifs relatifs à la transaction envisagée ont été reclassés en Actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2022 de la façon suivante :

(en millions d'euros)			AU 31 D	DÉCEMBRE 2022
Actifs	Notes	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Goodwill	12,1	147,8	(99,8)	48,1
Réseaux de distribution	12,1	11,8	- 1	11,8
Autres immobilisations incorporelles	12,1	13,0	(8,1)	4,9
Autres immobilisations corporelles	12,3	7,3	(5,1)	2,2
Droits d'utilisation des actifs en location	12,4	38,7	(12,6)	26,1
Autres actifs non courants		0,9	- 1	0,9
Actifs non courants		219,5	(125,5)	93,9
Stock	13,1	34,2	- 1	34,2
Créances clients		50,9	- 1	50,9
Autres actifs courants		6,2	- 1	6,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1,6	- 1	1,6
Actifs courants		92,9	_	92,9
Total des actifs		312,3	(125,5)	186,8
Passifs				
Obligations locatives	12,4	28,7	_	28,7
Passifs non courants		2,6	_	2,6
Passifs courants		56,3		56,3
Total des passifs		87,6	_	87,6
Actifs nets destinés à être cédés		224,7	(125,5)	99,2

15. Capital social et prime d'émission

Le capital de Rexel est composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros.

Les rachats des instruments de capitaux propres de la Société, incluant ceux acquis dans le cadre du programme de liquidité, sont comptabilisés en réduction des capitaux propres. Les plus ou moinsvalues sont constatées directement en capitaux propres et n'affectent pas le compte de résultat.

15.1 Évolution du capital social et de la prime d'émission

Les opérations sur le capital et la prime d'émission sont détaillées dans le tableau suivant :

			(en millions	d'euros)
		NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'ÉMISSION
Au 1er janvier 2021		304 425 106	1 522,1	1 450,5
Émission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions	(1)	1 103 051	5,5	_
Émission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés		188 334	0,9	0,2
Attribution gratuite d'actions		_	_	(10,4)
Annulation d'actions attribuées gratuitement		_	_	10,4
Distribution de dividendes		_	_	(139,6)
Transfert de la prime d'émission au report à nouveau		_	_	(21,3)
Au 31 décembre 2021		305 716 491	1 528,6	1 289,8
Émission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions	(2)	1 176 532	5,9	_
Attribution gratuite d'actions		_	_	(9,9)
Annulation d'actions attribuées gratuitement		_	_	4,8
Annulation d'actions dans le cadre du programme de rachat d'actions	15.2	(3 479 758)	(17,4)	(38,8)
Distribution de dividendes en numéraire		_	_	(230,1)
Au 31 décembre 2022		303 413 265	1 517,1	1 015,8

⁽¹⁾ Émission de 1 103 051 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2017 et 2018.

15.2 Gestion du capital et actions propres

L'Assemblée générale du 21 avril 2022 a autorisé le Conseil d'administration de la Société, avec faculté de subdélégation, à acheter ou faire acheter un nombre maximal d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société à un prix maximum de 30 euros par action. Ce programme est limité à 250 millions d'euros et a une durée de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale (soit, jusqu'au 21 octobre 2023).

Les objectifs de ce programme sont par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières;
- d'honorer les obligations liées à des attributions d'options sur actions, des attributions gratuites d'actions ou à d'autres attributions, allocations ou cessions d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société;
- de conserver et de remettre des actions ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5 % du capital social de la Société ;
- de remettre des actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- ainsi que tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

⁽²⁾ Émission de 1 176 532 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2019.

Le 16 juin 2022, Rexel a annoncé un programme de rachat d'actions propres d'environ 400 millions d'euros d'ici 2025. Dans le cadre de ce programme, 4 millions d'actions ont été rachetées en 2022 pour un montant total de 65,5 millions d'euros, dont :

- 3,5 millions d'actions, rachetées pour 56,2 millions d'euros, qui ont été annulées;
- 0,5 million d'actions, rachetées pour 9,3 millions d'euros, pour servir ses plans d'actions gratuites.

Rexel a également donné mandat à un établissement financier, conformément à la Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), en vue de favoriser la liquidité des transactions sur les actions Rexel pour un montant de 21,5 millions d'euros au 31 décembre 2022 (20,1 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les achats nets d'actions propres dans le cadre de ce contrat de liquidité se sont élevés à 0,8 million d'euros en 2022. Les plus-values réalisées sur la cession des actions propres au cours de l'exercice 2022 se sont élevées à 0,8 million d'euros nettes d'impôt et ont été comptabilisées en augmentation des capitaux propres (plus-values nettes de 1,7 million d'euros en 2021).

Au 31 décembre 2022, Rexel détenait 555 407 actions propres (613 465 au 31 décembre 2021), dont 269 202 actions destinées à être remises aux bénéficiaires de plans d'attribution gratuite d'actions, valorisées au cours moyen de 17,87 euros (14,41 euros au 31 décembre 2021) et qui sont comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour un montant de 9,9 millions d'euros (8,8 millions d'euros au 31 décembre 2021).

16. Dividendes

Les dividendes payés en numéraire sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEME		
	2022	2021	
Dividende par action (en euros)	0,75	0,46	
Dividendes versés en numéraire prélevé sur la prime d'émission (en millions d'euros)	230,1	139,6	

17. Provisions et autres passifs non courants

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dès lors que l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant, d'une part, les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent par le marché et, d'autre part, les risques spécifiques à ce passif, le cas échéant.

Provisions pour restructuration

Une restructuration est un programme planifié et contrôlé par la Direction, qui modifie de façon significative, soit le champ d'activité de l'entité, soit la manière dont cette activité est gérée.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan de restructuration formalisé et détaillé et a, soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées. Les dépenses de restructuration sont comptabilisées en « autres charges » et comprennent principalement les charges de personnel (indemnités pour rupture de contrat de travail, préretraite, préavis non effectués), les coûts de fermetures d'établissements et les indemnités de rupture de contrats non résiliables.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges (incluant les litiges prud'homaux), contentieux et réclamations de la part de tiers, ainsi que l'effet probable des garanties données par le Groupe dans le cadre de cession d'actifs non courants ou de filiales.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes, dès que le montant peut être chiffré de manière fiable.

	AU 31 DÉ	CEMBRE	
(en millions d'euros)		2022	2021
Provisions		23,8	25,1
Instruments dérivés	(1)	47,4	3,0
Autres passifs non courants	(2)	8,3	6,9
Provisions et autres passifs non courants		79,4	35,0

⁽¹⁾ Dont les dérivés de couverture de la juste valeur des obligations pour un montant de 46,2 millions d'euros au 31 décembre 2022 (1,4 million d'euros au 31 décembre 2021) - voir note 19.3.

La variation des provisions est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	RESTRUCTURATION (1)	AUTRES LITIGES & GARANTIES (2)	RÉPARATION DES IMMOBILISATIONS LOUÉES	TOTAL PROVISIONS
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	12,1	18,6	2,1	32,8
Augmentations de provisions	2,4	6,8	_	9,2
Reprises de provisions utilisées	(8,6)	(2,7)	(0,5)	(11,8)
Reprises de provisions non utilisées	(2,6)	(1,3)	_	(3,9)
Écarts de conversion	0,1	0,1	0,1	0,3
Autres variations	1,8	(3,3)	_	(1,5)
Solde au 31 décembre 2021	5,3	18,2	1,6	25,1
Augmentations de provisions	3,9	9,1	0,8	13,8
Reprises de provisions utilisées	(3,6)	(7,1)	_	(10,7)
Reprises de provisions non utilisées	(1,2)	(1,1)	_	(2,3)
Écarts de conversion	(0,1)	(0,1)	_	(0,1)
Autres variations	(0,9)	(1,0)	(0,1)	(2,0)
Solde au 31 décembre 2022	3,4	18,1	2,3	23,8

⁽¹⁾ Provisions en lien avec les programmes de réorganisation et de transformation des activités opérationnelles. Ces plans de restructuration concernent des fermetures d'agences, l'optimisation de centres logistiques et la réorganisation des services administratifs. Les restructurations engagées au 31 décembre 2022 concernent principalement l'Asie-Pacifique pour un montant de 1,9 million d'euros (1,1 million d'euros en 2021) et l'Europe pour un montant de 1,1 million d'euros (3,7 millions d'euros en 2021).

⁽²⁾ Comprennent les dettes relatives à la participation des salariés en France pour un montant de 8,3 millions d'euros (6,9 millions d'euros en 2021).

⁽²⁾ Dont 5,4 millions d'euros relatif à un contentieux avec l'URSSAF (2,7 millions d'euros en 2021), 3,1 millions d'euros relatif à des litiges liés au personnel (4,0 millions d'euros en 2021) et 1,9 million d'euros relatif à des litiges commerciaux (1,6 million d'euros en 2021).

18. Avantages du personnel

Conformément aux lois et usages de chaque pays, les salariés du Groupe bénéficient d'avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme (pendant la période d'activité) comprenant les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail, les départs en retraite anticipés, les couvertures médicales et d'assurance-vie en faveur des anciens salariés, y compris les retraités.

Les avantages du personnel sont répertoriés en :

- Régimes à cotisations définies, comptabilisées en charges de personnel dans le compte de résultat et n'entraînant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires, ou en
- Régimes à prestations définies pour lesquels le Groupe a l'obligation de payer des prestations convenues aux membres de son personnel.

Obligation nette du Groupe

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi ainsi que les autres avantages à long terme, est calculée séparément pour chaque plan, en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit en retour des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées.

Conformément à l'interprétation de l'IAS 19 "Attribution d'un avantage aux périodes de service" (mai 2021), lorsque les droits d'un salarié sont plafonnés, l'engagement au titre du versement d'une indemnité au salarié est constitué sur les années de service précédant le départ en retraite au titre desquelles le salarié génère un droit à l'avantage et non sur la totalité des années de service.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer leur valeur actuelle.

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie (obligations cotées AA par au moins une des trois premières agences de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch) ayant une échéance identique aux régimes concernés. Les prestations attendues de chaque plan sont actualisées avec la courbe des taux correspondant à leur échéance. S'il n'existe pas d'obligations d'une durée suffisamment longue, le taux d'actualisation est estimé en extrapolant les taux de marché suivant la courbe. Puis, un taux d'actualisation synthétique est calculé, qui, appliqué à l'ensemble des flux de trésorerie, permet de restituer la même charge d'intérêt que si les taux individuels avaient été appliqués.

Le calcul est réalisé périodiquement par un actuaire indépendant, à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Par ailleurs, les engagements de retraite présentent les caractéristiques suivantes :

- Le passif, enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies, représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs dédiés.
- Lorsque la valeur des actifs du plan excède le montant des engagements du Groupe, l'actif reconnu est limité à la valeur actualisée des remboursements futurs des fonds disponibles du régime ou des réductions de cotisations futures.
- Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits), la part de l'augmentation (ou de la diminution), liée aux services passés rendus par les employés, est reconnue immédiatement en charge (produit) dans le compte de résultat. Le coût des services au titre de la période, ainsi que les coûts administratifs de gestion des fonds, sont présentés au compte de résultat en frais commerciaux et administratifs. Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies nette des actifs du plan sont présentés en charges et produits financiers.

Réévaluations

Les réévaluations comprenant (i) les pertes et gains actuariels, (ii) le rendement réel des actifs incluant les dépenses administratives liées à la gestion des actifs et (iii) les variations de l'effet du plafonnement des actifs sont constatées :

- dans le résultat global consolidé pour les avantages postérieurs à l'emploi ;
- dans les frais administratifs et commerciaux pour les autres avantages à long terme.

18.1 Description des régimes à prestations définies

Les régimes de retraite financés les plus importants concernent le Royaume-Uni, le Canada, la Suisse. Ils sont gérés dans des structures indépendantes du Groupe.

Au Royaume-Uni, les plans de retraite à prestations définies sont gérés par le fonds de pension *Rexel UK Pension Scheme*. Ce plan est fermé aux nouveaux entrants depuis le 5 avril 2002. Les droits accumulés et les pensions font l'objet d'une indexation. Les objectifs statutaires de financement sont validés conjointement par le *Trustee board* et la société. Dans ce cadre, le *Trustee board* procède à l'évaluation du régime au moins tous les trois ans. Sur la base de cette évaluation, un échéancier des cotisations, permettant de restaurer l'équilibre du régime à terme, est décidé avec la société. La dernière évaluation du régime a été réalisée le 5 avril 2020. Le *Trustee board* est également responsable de la stratégie d'investissement du fonds.

En Suisse, Rexel propose un régime de retraite complémentaire pour ses employés. Les actifs sont gérés dans un fonds de pension *Pension Kasse*, réservé à Elektro Material. Le régime fonctionne comme un contrat de retraite à cotisations définies assorti d'un rendement garanti, le qualifiant ainsi de régime à prestations définies. Le *Conseil de Fondation* est responsable de la mise en œuvre d'une stratégie adaptée d'allocation des actifs ayant pour objectif d'en garantir le rendement. Le fonds fait l'objet d'une évaluation tous les ans.

Au Canada, les régimes à prestations définies concernent principalement :

- Le régime « Employés », qui est agréé fiscalement et qui a deux types de dispositions : celles qualifiées de prestations définies et celles qualifiées de cotisations définies. Les prestations définies relèvent d'une formule basée sur le salaire moyen en cours de carrière. Ce plan a été fermé pour les membres du personnel entrant à compter du 1er janvier 2000.
- Le régime de retraite « Cadres » et le régime complémentaire « Dirigeants » (« SERP »), qui assurent aux retraités une pension calculée sur un pourcentage des derniers salaires perçus. Le régime « Cadres » est un plan agréé fiscalement. Le régime « Dirigeants » offre deux prestations : la première assure un complément de prestations au-delà des limites fixées pour le régime « Cadres ». La seconde offre une rente calculée sur le capital constitutif lors du départ à la retraite.

Une évaluation complète des plans canadiens est effectuée tous les trois ans. Les dernières évaluations ont été réalisées en 2022.

18.2 Informations relatives aux régimes à prestations définies

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

	VALEUR ACTUELLE DE L'OBLIGATION					
	ROYAUME-					
(en millions d'euros)	UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE	
Au 1 ^{er} janvier 2021	558,6	258,9	257,4	215,7	1 290,6	
Coûts des services rendus de la période	_	2,3	7,2	6,4	15,8	
Charges d'intérêts financiers	8,6	6,4	0,6	2,0	17,7	
Prestations servies	(17,4)	(13,5)	(10,2)	(8,9)	(50,0)	
Cotisations versées par les participants	_	0,4	4,4	0,4	5,1	
Variations de périmètre	_	_	_	-	_	
Écarts de conversion	37,8	21,7	11,0	2,2	72,7	
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	_	_	_	0,9	0,9	
Réévaluation						
Effet des changements d'hypothèses démographiques	(15,0)	_	(11,0)	-	(25,9)	
Effet des changements d'hypothèses financières	(22,7)	(15,1)	(8,7)	(12,2)	(58,7)	
Effet des ajustements liés à l'expérience	(5,7)	(1,0)	2,6	(4,8)	(9,0)	
Au 31 décembre 2021	544,2	260,2	253,3	201,7	1 259,3	
Coûts des services rendus de la période	_	2,2	6,9	5,7	14,7	
Charges d'intérêts financiers	9,2	7,7	1,3	2,8	21,0	
Prestations servies	(16,4)	(14,4)	(8,7)	(16,7)	(56,3)	
Cotisations versées par les participants	_	0,4	5,0	0,4	5,8	
Écarts de conversion	(22,1)	2,4	11,8	0,9	(6,9)	
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	_	_	_	(2,3)	(2,3)	
Réévaluation						
Effet des changements d'hypothèses démographiques	_	_	(0,3)	_	(0,3)	
Effet des changements d'hypothèses financières	(195,8)	(58,4)	(38,7)	(46,9)	(339,8)	
Effet des ajustements liés à l'expérience	34,7	(1,2)	8,8	2,5	44,8	
Au 31 décembre 2022	353,4	198,8	239,3	147,9	939,3	

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

	JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES					
(en millions d'euros)	ROYAUME- UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE	
Au 1 ^{er} janvier 2021	421,8	187,6	254,9	105,5	969,7	
Cotisations versées par l'employeur	7,1	6,9	6,5	7,2	27,8	
Cotisations versées par les participants	_	0,4	4,4	0,4	5,1	
Rendements des actifs	4,3	4,7	0,7	0,9	10,5	
Prestations servies	(17,4)	(13,5)	(10,2)	(8,9)	(50,0)	
Écarts de conversion	30,1	16,5	10,8	0,5	58,0	
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers ⁽¹⁾	36,0	14,1	(16,5)	(4,3)	29,2	
Au 31 décembre 2021	481,8	216,6	250,6	101,3	1 050,4	
Cotisations versées par l'employeur	12,6	7,4	7,5	8,2	35,8	
Cotisations versées par les participants	_	0,4	5,0	0,4	5,8	
Rendements des actifs	5,9	6,5	1,7	0,9	14,9	
Prestations servies	(16,4)	(14,4)	(8,7)	(17,2)	(56,8)	
Écarts de conversion	(18,5)	1,1	11,7	(0,4)	(6,1)	
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers ⁽¹⁾	(177,2)	(35,4)	(31,0)	(24,7)	(268,3)	
Au 31 décembre 2022	287,8	182,2	236,7	68,5	775,3	

⁽¹⁾ Dont un montant de (4,6) millions d'euros relatif au plafonnement des actifs de couverture du plan suisse ((39,6) millions d'euros en 2021).

L'évolution des passifs (actifs) nets des régimes à prestations définies se présente comme suit :

	PASSIF (ACTIF) NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES						
	ROYAUME-						
(en millions d'euros)	UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE		
Au 1 ^{er} janvier 2021	136,8	71,4	2,5	110,2	320,9		
Coûts des services rendus de la période	_	2,3	7,2	6,4	15,8		
Charges d'intérêts financiers	4,4	1,7	(0,1)	1,2	7,2		
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	_	_	_	0,9	0,9		
Cotisations versées par l'employeur	(7,1)	(6,9)	(6,5)	(7,2)	(27,8)		
Variations de périmètre	_	_	_				
Écarts de conversion	7,7	5,2	0,1	1,8	14,7		
Réévaluation	(79,4)	(30,1)	(0,6)	(12,8)	(122,8)		
Au 31 décembre 2021	62,4	43,5	2,7	100,4	208,9		
Coûts des services rendus de la période	_	2,2	6,9	5,7	14,7		
Charges d'intérêts financiers	3,3	1,2	(0,4)	1,9	6,1		
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	_	_	_	(2,3)	(2,3)		
Cotisations versées par l'employeur	(12,6)	(7,4)	(7,5)	(8,2)	(35,8)		
Écarts de conversion	(3,5)	1,3	0,1	1,3	(0,8)		
Réévaluation	16,1	(24,2)	0,8	(19,7)	(27,0)		
Au 31 décembre 2022	65,6	16,6	2,5	79,4	164,1		

Le rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

	RAPPROCHEMENT DU PASSIF AU BILAN AVEC L'OBLIGATION						
	ACTUARIELLE DES PLANS À PRESTATIONS DÉFINIES						
(en millions d'euros)	ROYAUME- UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021							
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	544,2	260,2	253,3	201,7	1 259,3		
Dont régimes couverts par des actifs	543,7	237,9	250,7	118,3	1 150,6		
Dont régimes non financés	0,5	22,2	2,6	83,4	108,7		
Juste valeur des actifs	(481,8)	(216,6)	(250,6)	(101,3)	(1 050,4)		
Situation financière	62,4	43,5	2,7	100,4	208,9		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022							
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	353,4	198,8	239,3	147,9	939,3		
Dont régimes couverts par des actifs	353,0	182,8	236,8	81,4	854,0		
Dont régimes non financés	0,4	16,0	2,5	66,5	85,4		
Juste valeur des actifs	(287,8)	(182,2)	(236,7)	(68,5)	(775,3)		
Situation financière	65,6	16,6	2,5	79,4	164,1		

18.3 Réévaluation de la provision comptabilisée

	ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL					
(en millions d'euros)	ROYAUME- UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE	
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers et plafonnement d'actif	(36,0)	(14,1)	16,5	4,3	(29,3)	
Effet des changements d'hypothèses démographiques	(15,0)	_	(10,8)	-	(25,8)	
Effet des changements d'hypothèses financières	(22,7)	(15,0)	(8,7)	(12,0)	(58,4)	
Effet des ajustements liés à l'expérience	(5,7)	(1,0)	2,3	(4,7)	(9,1)	
Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021	(79,4)	(30,1)	(0,7)	(12,4)	(122,6)	
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers et plafonnement d'actif	177,2	35,4	30,6	25,1	268,3	
Effet des changements d'hypothèses démographiques	_	_	(0,1)	-	(0,1)	
Effet des changements d'hypothèses financières	(195,8)	(58,3)	(38,5)	(45,6)	(338,2)	
Effet des ajustements liés à l'expérience	34,7	(0,9)	8,6	2,8	45,2	
Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022	16,1	(23,9)	0,6	(17,7)	(24,8)	

18.4 Charge comptabilisée

La charge comptabilisée au compte de résultat consolidé s'analyse ainsi :

		CHARGE COMPTABILISÉE						
(en millions d'euros)		ROYAUME- UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE		
Coûts des services rendus de la période	(1)	_	2,3	7,2	6,4	15,8		
Coût des services passés	(1)	_	_	_	0,9	0,9		
Charge d'intérêt nette	(2)	4,4	1,7	_	1,2	7,3		
Autre	(1)	0,0	0,0	0,1	(0,3)	(0,3)		
Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021		4,4	4,0	7,2	8,1	23,7		
Coûts des services rendus de la période	(1)	_	2,2	6,9	5,7	14,7		
Coût des services passés	(1)	_	_	_	(2,3)	(2,3)		
Charge d'intérêt nette	(2)	3,3	1,2	(0,4)	1,9	6,1		
Autre	(1)	_	(1,6)	0,2	(0,7)	(2,1)		
Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022		3,3	1,8	6,7	4,6	16,4		

⁽¹⁾ Inclus dans les charges de personnel (voir note 7).

Il n'y a eu ni modification ni règlement significatif des plans au titre des exercices clos le 31 décembre 2022 et 2021.

⁽²⁾ Inclus dans les charges financières nettes (voir note 9).

18.5 Nature des fonds investis dans les plans de retraite

(en millions d'euros)	NATURE DES FONDS INVESTIS DANS LES PLANS DE RETRAITE				
	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0	1,0	14,5		
Actions (cotées sur un marché actif)	19,4	94,8	125,5		
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif)	101,7	87,0	108,0		
Biens immobiliers	_	_	69,1		
Fonds d'investissements	353,5	_	_		
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	4,0	33,9	3,3		
Autres	0,4	_	2,9		
Au 31 décembre 2021	481,8	216,7	323,4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0	0,3	14,6		
Actions (cotées sur un marché actif)	-	30,5	117,6		
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif)	51,4	32,9	100,3		
Biens immobiliers	_	_	76,4		
Fonds d'investissements	228,9	_	_		
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	2,8	118,5	1,5		
Autres	0,1	_	6,3		
Au 31 décembre 2022	287,0	182,3	316,7		

18.6 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	ROYAUME-UNI		CANADA		SUISSE	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Maturité moyenne du plan (en années)	14	16	11	12	12	14
Taux d'actualisation (en %)	4,75	1,75	5,10	2,90	2,25	0,50
Taux d'augmentation futur des salaires (en %)	N/A	N/A	3,00	3,00	1,00	0,50

18.7 Analyse des risques liés aux plans de retraite

Afin d'identifier et de traiter les risques inhérents à la gestion des plans de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, un comité, composé de représentants de la direction financière et de la direction des ressources humaines, se réunit tous les trimestres. Ce comité, assisté d'experts, revoit plus particulièrement le financement des plans et la performance des actifs de couverture. Il est informé de tout événement significatif relatif aux avantages accordés aux salariés, à leur incidence financière et aux modifications de la réglementation. Il rend compte au Comité d'Audit une fois par an.

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont soumis à des règles de financement qui dépendent essentiellement des taux d'intérêt, de la performance des actifs de couverture et des modifications des réglementations locales. Toute évolution défavorable de ces paramètres nécessiterait le versement de contributions complémentaires par le Groupe aux fonds de pension dans le cadre d'un échéancier.

Volatilité des taux d'actualisation et d'inflation

La valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations à la date d'évaluation, qui peuvent varier d'une période à l'autre. Par ailleurs, les prestations accumulées et les rentes de retraite sont généralement soumises à des augmentations de salaires et à des indexations conditionnelles ou inconditionnelles qui varient selon le niveau d'inflation. Tout changement de ces paramètres peut modifier la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services, déclenchant ainsi le versement de contributions supplémentaires, afin de respecter les exigences locales de financement minimum.

· Volatilité de la valeur des actifs de couverture

Les actifs de couverture sont constitués d'actions, d'obligations et d'autres actifs dont la valeur est soumise aux fluctuations du marché. Un retournement des marchés financiers augmenterait le passif net au titre des régimes à prestations définies. Les ratios de couverture des plans diminueraient en conséquence, nécessitant des versements complémentaires de cotisations par le Groupe dans le cadre d'un échéancier.

Analyse de la sensibilité

	SENSIBILITÉ CONSÉCUTIVE À LA BAISSE DE 50 POINTS DE BASE DU TAUX D'ACTUALISATION						
	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE		
Coûts des services rendus (en millions d'euros)	_	0,1	0,3	0,3	0,8		
Valeur actualisée de l'obligation (en %)	7 %	5 %	4 %	5 %	6 %		

	SENSIBILITÉ CONSÉCUTIVE À LA BAISSE DE 10% DES MARCHÉS FINANCIERS					
(en millions d'euros)	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE	
Fonds investis dans les plans de retraite	_	(3,1)	(11,8)	(0,5)	(15,3)	

Analyse du risque

Afin d'atténuer les risques identifiés ci-dessus, le Groupe a mis en œuvre ou est en train de mettre en place les actions suivantes qui incluent des changements dans la conception des régimes à prestations définies, ainsi que des mesures financières, parmi lesquelles :

- clôture de plans, lorsqu'elle est appropriée, et migration vers des plans à cotisations définies, avec gel des prestations ;
- rationalisation des prestations incluant le niveau de pensions versées, les facteurs de taux de conversion et les plafonds d'indexation ;
- versement sélectif de cotisations en complément des cotisations récurrentes, afin d'augmenter la couverture du fonds;
- couverture financière des taux d'intérêt et d'inflation ;
- adoption de stratégies d'investissement qui permettent une meilleure cohérence de la nature des dettes avec un alignement progressif de l'allocation des actifs et de la maturité des plans de retraite;
- réunions régulières avec les représentants des fonds de pensions ;
- revue périodique de la performance des investissements par des experts indépendants pour piloter leur volatilité.

18.8 Flux de trésorerie prévisionnels

	FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNELS					
(en millions d'euros)	ROYAUME-UNI	CANADA	SUISSE	AUTRES	GROUPE	
Prestations attendues pour 2023	18,5	13,7	9,3	9,1	50,6	
Prestations attendues pour 2024	17,8	14,0	11,1	12,5	55,4	
Prestations attendues pour 2025	19,0	14,3	9,4	10,3	53,0	
Prestations attendues pour 2026	19,2	14,6	9,3	12,5	55,5	
Prestations attendues pour 2027 et au-delà	127,4	88,3	63,4	74,6	353,7	
Cotisations versées par l'employeur prévues pour 2023	11,3	6,9	7,4	7,0	32,6	

19. Endettement financier et gestion des risques financiers

19.1 Endettement financier net

La définition de l'endettement financier net du Groupe est la suivante :

- Endettement financier brut (emprunts et dettes financières, découverts et instruments dérivés financiers),
- Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie (fonds de caisse et les dépôts à vue, ainsi que les placements à court terme très liquides dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif).

Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière brute est évaluée à la juste valeur par le compte de résultat. Les emprunts et les dettes financières portant intérêts sont par la suite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du TIE et sont amortis en résultat sur la durée de vie de l'instrument. Les coûts de transaction et les primes d'émission des emprunts et dettes financières incluent (i) les honoraires et les commissions payés aux agents et aux conseils, (ii) les prélèvements des autorités de marché et les commissions de bourse et (iii) les droits d'enregistrement. Ces coûts n'incluent ni les primes d'émission, ni l'allocation de frais administratifs internes ou de frais de siège.

Les pertes et profits liés à la décomptabilisation des passifs financiers sont comptabilisés en résultat financier.

Les équivalents de trésorerie sont réévalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La classification des instruments financiers est expliquée en note 19.3.

Au 31 décembre 2022, l'endettement financier net consolidé de Rexel s'élève à 1 458,4 millions d'euros et s'analyse ainsi :

	-	A11 21	DÉCEMBRE	2022	A11.21	DÉCEMBRE 20	121
	-	A0 31		2022	A0 31		721
(en millions d'euros)		COURANT	NON COURANT	TOTAL	COURANT	NON COURANT	TOTAL
Obligations		_	953,2	953,2	_	999,5	999,5
Titrisation		360,0	823,5	1 183,5	605,0	300,0	905,0
Emprunts auprès des établissements de crédit		62,3	0,2	62,5	36,7	0,3	37,0
Billets de trésorerie		45,0	_	45,0	125,5	_	125,5
Concours bancaires et autres emprunts		75,1	_	75,1	68,7	_	68,7
Intérêts courus	(1)	2,4	_	2,4	5,1	_	5,1
Moins coûts de transaction		(2,3)	(8,4)	(10,7)	(3,6)	(9,2)	(12,9)
Total dettes financières et intérêts courus		542,4	1 768,6	2 311,0	837,5	1 290,5	2 128,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie				(895,4)			(573,5)
Intérêts courus à recevoir				(3,5)			(1,4)
Dérivés de couverture adossés à la dette financière	(2)			46,3			(2,0)
Endettement financier net				1 458,4			1 551,2

⁽¹⁾ Dont intérêts courus sur les obligations pour un montant de 0,9 million d'euros au 31 décembre 2022 (2,2 millions d'euros au 31 décembre 2021).

⁽²⁾ Les dérivés de couverture de la dette incluent les instruments de taux désignés comme couverture de juste valeur et des dérivés de couverture de change adossés à la dette financière.

19.1.1 Obligations

Les principaux éléments des obligations se détaille comme suit :

				VALEUR CO	OMPTABLE
		DATE	TAUX	AU 31 DÉ	CEMBRE
(en millions d'euros)	NOMINAL	D'ÉCHÉANCE	D'INTÉRET	2022	2021
Obligations liées au développement durable émises en novembre 2021	600,0	décembre 2028	2,125 %	599,3	600,4
Obligations liées au développement durable émises en mai 2021	400,0	juin 2028	2,125 %	353,9	399,1
TOTAL				953,2	999,5

Obligations liées à des objectifs de développement durable de 600 millions d'euros remboursables en 2028

Le 10 novembre 2021, Rexel a émis des obligations de 600 millions d'euros liées au développement durable souscrites en totalité à leur valeur nominale et portant intérêt au taux de 2,125% par an.

Les obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et ne sont pas assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 juin 2022. Les obligations sont remboursables le 15 décembre 2028 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Les obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 décembre 2024 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus.

A partir du 15 décembre 2024, les obligations seront remboursables en totalité ou partiellement pour un prix de remboursement dépendant de l'atteinte des objectifs et détaillé dans le tableau ci-dessous :

	PRIX DE REMBOURSEMENT (EN % DU MONTANT PRINCIPAL		
PÉRIODE DE REMBOURSEMENT COMMENÇANT LE :	Objectifs de performance de développement durable atteints	Objectifs de performance de développement durable non atteints	
15 décembre 2024	101,063 %	101,188 %	
15 décembre 2025	100,531 %	100,594 %	
15 décembre 2026 et au-delà	100,000 %	100,000 %	

Obligations liées à des objectifs de développement durable de 400 millions d'euros remboursables en 2028

Le 5 mai 2021, Rexel a émis des obligations de 300 millions d'euros liées au développement durable souscrites en totalité à leur valeur nominale et portant intérêt au taux de 2,125% par an. Le 18 mai 2021, une tranche complémentaire d'un montant nominal de 100 millions d'euros a été émise au prix de 100,875% du nominal (soit un prix d'émission de 100,9 millions d'euros). Cette tranche complémentaire est totalement fongible avec les obligations émises initialement et ont des caractéristiques et des conditions identiques.

Les obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 décembre 2021. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2028 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Les obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2024 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus.

A partir du 15 juin 2024, les obligations seront remboursables en partie ou en totalité pour un prix de remboursement dépendant de l'atteinte des objectifs et détaillé dans le tableau ci-dessous :

	PRIX DE REMBOURSEMENT (EN % DU MONTANT PRINCIPAL)				
PÉRIODE DE REMBOURSEMENT COMMENÇANT LE :	Objectifs de performance de développement durable atteints	Objectifs de performance de développement durable non atteints			
15 juin 2024	101,063 %	101,188 %			
15 juin 2025	100,531 %	100,594 %			
15 juin 2026 et au-delà	100,000 %	100,000 %			

Objectifs de performance de développement durable

Les obligations sont conditionnées à la réalisation des objectifs de performance de développement durable suivants :

- une diminution de 23% des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation des produits vendus (champ d'application 3), par euro de chiffre d'affaires d'ici le 31 décembre 2023, par rapport à 2016 et,
- une diminution de 23,7% des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie (champs d'application 1 et 2) dans ses activités d'ici le 31 décembre 2023, par rapport à 2016.

Les intérêts sur les obligations augmenteront de 25 points de base par an jusqu'à 2,375% à partir du 15 juin 2024, en cas de non atteinte par Rexel de l'un des objectifs fixés ci-dessus.

Au 31 décembre 2022, le Groupe considère qu'il atteindra ces objectifs de performance.

19.1.2 Programmes de titrisation des créances commerciales

Les informations en lien avec les programmes de titrisation, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

			AU 31 DECEMBRE						SOLDE DÛ AU 31 DÉCEMBRE		
		Encours maximum autorisé		Montant des isé créances cédées		Montant des créances cédées		2022	2021		
PRINCIPAUX PROGRAMMES		(en millions de devises)					(en million	ÉCHÉANCE			
France	(1)	360,0	EUR	519,4	EUR	360,0	EUR	360,0	300,0	16/12/2023	
Europe (hors France)	(2)	219,0	EUR	374,0	EUR	216,2	EUR	216,2	220,2	19/7/2025	
Etats-Unis - Dette enregistrée au bilan	(3)	500,0	USD	757,2	USD	500,0	USD	468,8	256,0	3/8/2025	
Etats-Unis - Financement hors bilan		225,0	USD	225,0	USD	225,0	USD	210,9	197,9	3/8/2025	
Canada	(4)	200,0	CAD	326,1	CAD	200,0	CAD	138,5	128,5	19/1/2026	
TOTAL								1 394,4	1 102,7		
dont:			- Dett	e enregist	rée au l	bilan :		1 183,5	905,0		
			- Fina	ncement h	nors bila	an :		210,9	197,9		

⁽¹⁾ L'encours maximum est passé de 300 millions d'euros à 360 millions d'euros en 2022.

Au 31 décembre 2022, l'encours maximum autorisé par ces programmes de titrisation s'élevait à 1 394,4 millions d'euros et était utilisé en totalité.

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Programmes inclus dans le bilan

Rexel gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales lui permettant de céder des créances commerciales à des entités "ad hoc" et de recevoir en échange la valeur des créances diminuée d'un montant pour garantir le recouvrement, ce dernier montant étant seulement remboursé, en tout ou partie, après le paiement intégral des créances.

Les entités « ad hoc » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci, notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du commercial paper américain ou canadien, notés par des agences de notation. Certains programmes prévoient que les filiales concernées bénéficient de la possibilité de céder leurs créances contre la souscription de titres subordonnés du véhicule de titrisation.

Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession et continuent d'assumer une part significative du retard de paiement et du risque de crédit. Par conséquent, les créances cédées ne remplissant pas les conditions requises pour leur décomptabilisation conformément à IFRS 9, les

⁽²⁾ En août 2022, Rexel a modifié le programme de cession de créances en Europe et a allongé l'échéance à juillet 2025.

⁽³⁾ En août 2022, Rexel a modifié le programme de cession de créances aux États-Unis et a allongé l'échéance à août 2025. L'encours maximum est passé de 290 millions de dollars américains à 500 millions de dollars américains.

⁽⁴⁾ En septembre 2022, Rexel a modifié le programme de cession de créances au Canada et a allongé l'échéance à janvier 2026. L'encours maximum est passé de 185 millions de dollars canadiens à 200 millions de dollars canadiens.

créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan dans le poste « Créances clients », alors que les financements reçus sont traités comme des dettes financières.

Programmes hors-bilan

Le Groupe a également conclu un contrat avec Ester Finance Titrisation (l'acquéreur), filiale française de CALYON, portant sur la cession des droits aux flux de trésorerie relatifs à des créances commerciales des filiales américaines du Groupe, dans le cadre d'un *Receivables Participation Agreement* (« RPA »). En août 2022, un avenant au contrat permet au Groupe de céder ses créances éligibles et de recevoir un paiement en numéraire pour un montant maximum de 225 millions de dollars américains.

Le prix de cession de ces créances est égal à la valeur nominale des créances diminuée d'une décote correspondant à la rémunération du risque de crédit et du coût de financement des fonds mis à disposition. Au titre du *RPA*, le Groupe conserve la responsabilité de la collecte des créances pour le compte de l'acquéreur en contrepartie d'une rémunération (« service fee »). Dans le cadre de cette transaction, le Groupe a signé un contrat « *Collateral and Intercreditor Agreement* », afin de garantir ses obligations au titre du *RPA*. Les obligations du Groupe au titre du *RPA* garantissent la remise des fonds recouvrés par le Groupe pour le compte de l'acquéreur, ainsi que le paiement de frais et indemnités dus par le Groupe. Cependant, ces garanties ne comportent aucune obligation d'indemnisation au titre des créances non recouvrées.

Il résulte de ce contrat que les risques de crédit, de taux et de retard de paiement attachés aux créances visées dans le programme Ester sont transférés à l'acquéreur à travers la décote appliquée aux créances, qui correspond à la rémunération du risque de crédit et du coût de financement. Dans l'analyse des risques et avantages, le risque de dilution n'est pas considéré comme un risque attaché aux créances, mais est assimilé à un risque de mauvaise utilisation du programme de titrisation, dès lors que les créances douteuses ne sont pas éligibles à ce programme ou sont analysées comme un risque attaché au recouvrement de la créance et sont couverts par une caution bancaire.

En conséquence, les créances cédées au titre du programme Ester sont décomptabilisées à la date de cession et la différence entre le prix de vente et la valeur comptable de ces créances est enregistrée dans le compte de résultat en charges financières.

Au 31 décembre 2022, les créances décomptabilisées s'élèvent à 210,9 millions d'euros (197,9 millions d'euros au 31 décembre 2021). La perte relative à ce programme reflétant la décote accordée à l'acquéreur des créances commerciales est enregistrée en charges financières pour un montant de 12,0 millions d'euros (5,3 millions d'euros en 2021). La valeur nette comptable et la juste valeur des fonds collectés dans le cadre de ce contrat au titre des créances décomptabilisées et non encore transférées à l'acquéreur s'élèvent à 31,2 millions d'euros (25,2 millions d'euros au 31 décembre 2021) et sont comptabilisées en dettes financières.

Le Groupe n'a conservé aucun intérêt résiduel dans les créances cédées au titre de ce programme.

<u>Ratios</u>

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles).

Au 31 décembre 2022, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

19.1.3 Contrats d'affacturage

En complément de ses programmes de titrisation de créances commerciales, Rexel a recours à des contrats d'affacturage en France et en Belgique, au terme desquels Rexel cède des créances commerciales au factor en contrepartie de trésorerie pour un financement maximum de 95 millions d'euros.

Au titre de ces contrats, le Groupe transfère le risque de crédit, le risque de retard de paiement au factor mais reste responsable du recouvrement de la créance pour le compte du factor.

Au 31 décembre 2022, Rexel a décomptabilisé du bilan les créances commerciales cédées au factor pour un montant de 84,1 millions d'euros (68,6 millions d'euros au 31 décembre 2021). Le montant de trésorerie encaissée pour le compte du factor relative aux créances transférées a été comptabilisée en dettes

financières pour un montant de 18,5 millions d'euros au 31 décembre 2022 (20,4 millions d'euros au 31 décembre 2021).

19.1.4 Billets de trésorerie

Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 300 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à six mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 31 décembre 2022, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 45,0 millions d'euros (125,5 millions d'euros au 31 décembre 2021).

19.1.5 Billets à ordre

Afin de couvrir son risque de crédit en Chine, le Groupe escompte sans recours auprès de divers établissements financiers des billets à ordre non échus émis par des banques (*Bank Acceptance Drafts*). Les billets à ordre sont reçus des clients en règlement de créances commerciales. Rexel transfère les risques et avantages lors de l'escompte des billets à ordre.

Au 31 décembre 2022, les billets à ordre escomptés non échus ont été décomptabilisés du bilan pour un montant de 68,2 millions d'euros (70,6 millions d'euros au 31 décembre 2021).

19.1.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	AU 31 DÉ	CEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Disponibilités	894,5	572,6
Fonds de caisse	0,8	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	895,4	573,5

19.2 Variation de l'endettement net

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2022	2021
Au 1 ^{er} janvier	1 551,2	1 334,9
Émission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions	_	989,9
Remboursement d'emprunts obligataires	_	(1 119,6)
Coûts de transaction et de refinancement	(1,6)	_
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	(52,4)	108,0
Variation nette des lignes de crédit	(54,0)	(21,8)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	275,9	46,7
Variation nette des dettes financières	221,9	24,9
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(371,4)	124,3
Effet de la variation des taux de change sur l'endettement net	51,5	36,9
Effet des acquisitions sur l'endettement brut	_	1,1
Amortissement des coûts de transaction	3,7	3,7
Charges (produits) financiers non récurrents liés aux opérations de remboursement anticipé	_	22,6
Reclassement en actifs destinés à être cédés	1,6	_
Autres variations	0,1	2,7
Au 31 décembre	1 458,4	1 551,2

19.3 Risques de marché et instruments financiers

Les risques financiers auxquels Rexel est exposé sont principalement le risque de taux et le risque de change. Afin de couvrir les risques de marché, Rexel utilise des instruments financiers dérivés, tels que les contrats à terme ou des *swaps* de taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur. La plupart des instruments dérivés de taux et de change utilisés par le Groupe sont qualifiés d'instruments de couverture.

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, le Groupe désigne clairement la couverture et décrit dans une documentation structurée la relation de couverture qu'il espère atteindre en décrivant l'objectif de l'entité en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture.

Les variations de la juste valeur d'une période à l'autre sont constatées différemment selon que l'instrument est désigné pour les besoins de la comptabilité comme étant relatif à (i) une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement hors bilan, (ii) une couverture de flux de trésorerie ou (iii) une couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

(i) Couverture de juste valeur

- Couvre la variation de la juste valeur d'une dette figurant au bilan évaluée au coût amorti, telle qu'une dette financière à taux fixe, comme, par exemple, des obligations.
- Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées dans le compte de résultat comme le sont les ajustements de la valeur nette comptable de l'élément couvert correspondant. Ces deux réévaluations se compensent sur la même ligne du compte de résultat à l'exception de la part inefficace de la couverture.
- Pour les couvertures de juste valeur adossée à des éléments comptabilisés au coût amorti, tout ajustement de la valeur comptable est amorti par le compte de résultat sur la durée de vie restante de l'instrument de couverture en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'élément couvert est décomptabilisé, la juste valeur non amortie est constatée immédiatement en résultat.

(ii) Couverture de flux de trésorerie

- Couvre les variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable.
- La part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans la réserve de couverture des flux de trésorerie incluse dans les autres éléments du résultat global. La part inefficace est constatée immédiatement en résultat.
- Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif non financier, les profits et pertes associés sont recyclés de la réserve de couverture des flux de trésorerie vers le coût initial ou la valeur comptable de l'actif ou du passif non financier.
- Pour les couvertures de flux de trésorerie autres que celles décrites dans le paragraphe précédent, les profits et pertes associés cumulés sont recyclés de la réserve de couverture des flux de trésorerie vers le résultat dans la même rubrique que l'élément couvert - i.e. en "Résultat opérationnel" pour les flux de trésorerie relatifs à l'activité opérationnelle et en "Produits et charges financières" dans les autres cas - lorsque le flux de trésorerie couvert se produit.
- Lorsque la transaction couverte n'est plus hautement probable, le profit (la perte) cumulé(e) latent(e), qui avait été comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global, est reclassé(e) immédiatement en résultat.

(iii) Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

- Couvrir le risque de change relatif aux capitaux propres d'une entité consolidée.
- Les variations de juste valeur de la part efficace de l'instrument financier sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global en "Profit/ (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger". La part inefficace est comptabilisée immédiatement en "Produits et charges financières". Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont recyclés dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sont comptabilisés comme des instruments de transaction et leur variation de juste valeur est constatée en résultat.

Le Groupe applique les amendements aux normes IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

Rexel a lancé un projet de transition à l'échelle du Groupe pour identifier tous les contrats qui pourraient être concernés par cette réforme. Le Groupe a modifié la majeure partie des contrats avec les parties concernées, afin de prendre en compte l'évolution des indices.

Les instruments dérivés qualifiés de couverture indexés à un taux de référence sont présentés ci-dessous. Au 31 décembre 2022, l'exposition du Groupe relative aux instruments financiers indexés sur des taux variables dont la date de maturité est supérieure à la date de mise en œuvre de la réforme est faible. Les impacts potentiels du remplacement d'un taux de référence existant par un autre sur l'information financière prendront effet dès l'adoption de la Phase 2 de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Cet amendement permet au Groupe de ne pas tenir compte des incertitudes sur le devenir des taux de référence dans l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture.

19.3.1 Risque de taux

Rexel est exposé au risque de taux lié à son endettement et à sa gestion de trésorerie. Les éléments couverts comprennent les emprunts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les transactions hautement probables prévues dans le budget. Le risque de taux est lié à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en fonction des fluctuations des taux d'intérêt du marché. L'exposition du Groupe au risque de variation des taux du marché concerne essentiellement la dette du Groupe portant intérêt, se composant des obligations, de la titrisation, des contrats d'affacturage, des billets de trésorerie et des lignes de crédit. La composante du risque est limitée au taux d'intérêt sans risque, excluant la marge et toute autre composante financière.

Afin de couvrir son exposition à l'évolution des taux d'intérêt, le Groupe a opté pour une stratégie de couverture visant à maintenir, à taux fixe ou plafonné, avec une flexibilité de plus ou moins 20%, 80% de son endettement net à un an, 50% de son endettement net à deux ans et 25% de son endettement net à trois ans, le solde étant à taux variable avec une flexibilité de +/- 20%. Pour atteindre cet objectif, le Groupe a mis en place des swaps de taux d'intérêt, au terme desquels il s'engage à échanger, selon une périodicité régulière, la différence entre taux fixe et taux variable utilisé pour calculer les intérêts sur le montant notionnel du principal.

La ventilation de la dette financière entre taux fixe et taux variable, avant et après couverture, est la suivante :

	AU 31 DÉ	CEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Emprunts obligataires et autres dettes émises à taux fixe	990,3	987,0
Swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable sur les obligations	(350,0)	(600,0)
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du fixe sur la titrisation	784,5	724,7
Sous total de la dette à taux fixe ou plafonné après couverture	1 424,8	1 111,7
% de la dette à taux fixe ou plafonné après couverture / Dette nette avant la trésorerie et équivalents de trésorerie	61 %	52 %
Titrisation à taux variable avant couverture	1 183,5	905,0
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du fixe sur la titrisation	(784,5)	(724,7)
Autre dette à taux variable (non couverte)	179,9	232,6
Swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable	350,0	600,0
Sous total dette nette à taux variable après couverture	928,9	1 012,9
% de la dette à taux variable après couverture / Dette nette avant la trésorerie et équivalents de trésorerie	39 %	48 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(895,4)	(573,5)
Endettement financier net	1 458,4	1 551,2

Instruments dérivés de couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2022, le portefeuille des swaps de taux d'intérêt associé à ces dérivés qualifiés de couverture de juste valeur relatifs aux obligations décrites dans la note 19.1.1 est le suivant :

Swaps payeurs de taux variable

	TOTAL NOMINAL (en millions de devises)	TOTAL NOMINAL (en millions d'euros)	DATE D'ÉCHÉANCE	TAUX MOYEN D'INTÉRÊT FIXE REÇU	TAUX VARIABLE PAYÉ	JUSTE VALEUR ⁽¹⁾ (en millions d'euros)
Euro	50,0	50,0	juin 2023	0,31 %	Euribor 3M	(0,5)
	300,0	300,0	juin 2028	(0,02 %)	Euribor 3M	(45,7)
Total		350,0				(46,2)

⁽¹⁾ Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à payer pour un montant de 0,3 million d'euros.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille des swaps de taux d'intérêt associé à ces dérivés qualifiés de couverture de juste valeur relatifs aux obligations se présentait comme suit :

Swaps payeurs de taux variable

Total		600,0	Jun 2020	(0,02 70)	Edition oivi	0,6
	300.0	300,0	iuin 2028	(0.02 %)	Euribor 3M	(1,4)
	50,0	50,0	juin 2023	0,31 %	Euribor 3M	0,6
Euro	250,0	250,0	juin 2022	0,54 %	Euribor 3M	1,4
	TOTAL NOMINAL (en millions de devises)	TOTAL NOMINAL (en millions d'euros)	DATE D'ÉCHÉANCE	TAUX MOYEN D'INTÉRÊT FIXE REÇU	TAUX VARIABLE PAYÉ	JUSTE VALEUR (1) (en millions d'euros)

⁽¹⁾ Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à recevoir pour un montant de 0,2 million d'euros.

La variation de la juste valeur des swaps de taux qualifiés de couverture de juste valeur et de celle des obligations se présente comme suit :

	EXERCICE CLOS I	LE 31 DÉCEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Variation de la juste valeur des swaps de taux	47,1	(4,8)
Variation de la juste valeur des obligations	(46,1)	1,3

Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de la politique définie ci-dessus, le Groupe a souscrit différents swaps payeurs de taux fixe.

Les *swaps* qualifiés de couvertures de flux de trésorerie arrivent à échéance en janvier 2025. Le Groupe a l'intention de renouveler une part significative de ces *swaps* de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable concernant principalement les programmes de titrisation, conformément à la stratégie décrite ci-dessus. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises.

Les instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie sont présentés dans les tableaux suivants :

Au 31 décembre 2022 :

Swaps payeurs de taux fixe

Franc suisse	50,0 25,0	50,8 25,4	novembre 2024 décembre 2024	Saron Saron	(0,28 %) 1,37 %	1,8 0,1
Dollar australien	75,0	47,8	juin 2023	BBSW AUD 3M	0,65 %	0,6
Donar canadicii	50,0	34,6	décembre 2024	CDOR 3M	1,77 %	1,8
Dollar canadien	20,0	93,8	décembre 2025 janvier 2023	SOFR capi CDOR 3M	3,80 % 1,11 %	0,6
	100,0	93,8	juillet 2025	SOFR capi	2,57 %	3,9
	100,0	93,8	janvier 2025	Libor USD 3M	1,01 %	7,2
	200,0	187,5	décembre 2023	Libor USD 3M	0,74 %	7,9
Dollar américain	devises) 125,0	d'euros) 117,2	D'ÉCHÉANCE avril 2023	REÇU Libor USD 3M	PAYÉ (REÇU) 1,47 %	d'euros) 1,6
	TOTAL NOMINAL (en millions de	TOTAL NOMINAL (en millions	DATE	TAUX VARIABLE	TAUX MOYEN D'INTÉRÊT FIXE	JUSTE VALEUR (1) (en millions

⁽¹⁾ Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à recevoir pour un montant de 2,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021 :

Swaps payeurs de taux fixe

Dollar australien Franc suisse	75,0 100,0	48,0 96,8	juin 2023 mars 2022	BBSW AUD 3M Libor CHF 3M	0,65 % (0,75 %)	(0,1)
	50,0	34,7	décembre 2024	CDOR 3M	1,77 %	
Dollar canadien	90,0 20,0	62,5 13,9	mars 2022 janvier 2023	CDOR 3M CDOR 3M	1,70 % 1,11 %	(0,2)
	100,0	88,3	janvier 2025	Libor USD 3M	1,01 %	0,4
	200,0	176,6	décembre 2023	Libor USD 3M	0,74 %	0,5
Dollar américain	100,0 125,0	88,3 110,4	janvier 2022 avril 2023	Libor USD 3M Libor USD 3M	2,54 % 1,47 %	(0,5) (1,5)
	TOTAL NOMINAL (en millions de devises)	TOTAL NOMINAL (en millions d'euros)	DATE D'ÉCHÉANCE	TAUX VARIABLE REÇU	TAUX MOYEN D'INTÉRÊT FIXE PAYÉ (REÇU)	JUSTE VALEUR ⁽¹⁾ (en millions d'euros)

⁽¹⁾ Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à recevoir pour un montant de 1,0 million d'euros.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont comptabilisées en augmentation de la réserve de couverture de flux de trésorerie pour un montant de 24,3 millions d'euros avant impôt (en augmentation de 11,6 millions d'euros au 31 décembre 2021). L'inefficacité reconnue en résultat en 2022 n'est pas significative.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022, une augmentation des taux d'intérêt de 1% sur la dette à taux variable après prise en compte des opérations de couverture effective aurait pour conséquence une hausse de la charge annuelle d'intérêt d'un montant de 3,6 millions d'euros et un gain de 14,3 millions d'euros relatif à la variation de la juste valeur des instruments de couverture, dont 0,7 million d'euros d'augmentation en résultat financier et 13,6 millions d'euros d'augmentation des autres éléments du résultat global.

19.3.2 Risque de change

La politique de financement du Groupe consiste à centraliser les dettes externes et à assurer le financement de ses filiales étrangères dans leurs devises de fonctionnement. Le risque de change survient principalement des financements intragroupes en devises autres que l'euro et est géré au niveau de la holding du Groupe. Dans le but de neutraliser l'exposition au risque de change, la société mère du Groupe se finance avec de la dette externe en devises autres que l'euro ou souscrit à des dérivés de change (contrats à terme ou *swap* de change).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la perte de change non réalisée constaté dans le résultat global relative aux emprunts externes qualifiés de couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger s'élève à 22,4 millions d'euros avant impôt.

Au 31 décembre 2022, les contrats à terme présentent une valeur notionnelle de (8,2) millions d'euros (dont 4,5 millions d'euros de ventes à terme et 12,7 millions d'euros d'achats à terme) et sont comptabilisés à leur juste valeur pour un montant net positif de 0,4 million d'euros. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la variation de juste valeur des contrats à terme est comptabilisée en charges financières pour un montant de 1,7 million d'euros.

Sensibilité à la variation des taux de change

En base annuelle, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro par rapport aux principales devises (dollars américain, canadien, australien et livre sterling) se traduirait par une diminution (augmentation) du chiffre d'affaires de 465,7 millions d'euros et par une baisse (hausse) du résultat opérationnel avant autres produits et autres charges de 33,4 millions d'euros.

Les résultats des activités libellées en devises étrangères sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe, après conversion au taux moyen de la période. Une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro visàvis de l'ensemble des devises du Groupe par rapport aux taux de change de clôture au 31 décembre 2022 aurait pour conséquence une diminution (augmentation) de l'endettement financier et des capitaux propres de respectivement 37,0 millions d'euros et 171,4 millions d'euros.

Endettement financier net par devise de remboursement

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dette financière nette à la variation des taux de change par devise de remboursement :

(en millions d'euros)	EURO	DOLLAR US	DOLLAR CANADIEN	DOLLAR AUSTRALI EN	COURONNE NORVÉGIEN NE	COURONN E SUÉDOISE	LIVRE STERLING	FRANC SUISSE	RENMINBI CHINOIS	AUTRES DEVISES	TOTAL
Dettes financières	1 540,8	499,7	138,2	1,3	0,1	(3,8)	94,9	2,6	77,4	5,9	2 357,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(828,1)	(39,8)	(80,5)	30,0	(6,8)	(8,4)	(213,0)	262,7	(6,2)	(8,7)	(898,8)
Position nette avant couverture	712,7	459,9	57,7	31,3	(6,7)	(12,2)	(118,1)	265,3	71,2	(2,8)	1 458,4
Effet des couvertures	5,8	(11,7)	_	(0,3)	_	0,8	0,3	_	3,4	1,6	_
Position nette après couverture	718,5	448,3	57,7	31,1	(6,7)	(11,5)	(117,8)	265,3	74,6	(1,1)	1 458,4
Impact d'une dépréciation de 5% de l'euro		22,4	2,9	1,6	(0,3)	(0,6)	(5,9)	13,3	3,7	(0,1)	37,0

19.3.3 Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes financières à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de sa trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements de trésorerie relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

Au 31 décembre 2022, les échéances contractuelles résiduelles relatives à l'endettement financier et aux instruments dérivés, y compris intérêts à payer, sont les suivantes :

				ÉCHÉANCES			
				QUATRE		,	
(en millions d'euros)	UN AN	DEUX ANS	TROIS ANS	ANS	CINQ ANS	AU-DELÀ	TOTAL
Obligations	_	_	_	_	_	953,2	953,2
Titrisation	360,0	_	685,0	138,5	_	_	1 183,5
Autres	184,7	0,1	0,1	0,1	0,1	_	185,0
Dettes financières avant coûts de transaction	544,7	0,1	685,1	138,6	0,1	953,2	2 321,7
Intérêts dus relatifs à l'endettement financier	82,8	61,1	42,4	21,5	21,3	16,1	245,2
Intérêts dus (à recevoir) sur les dérivés	8,3	(3,9)	(8,9)	(8,8)	(8,9)	(4,1)	(26,3)
Total	635,8	57,3	718,6	151,3	12,5	965,2	2 540,6

Les obligations émises en 2021 arrivent à échéance 2028.

Les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2023, 2025 et 2026, suite aux amendements signés en 2020 et 2022. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, au cas où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette à court terme (billets de trésorerie) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

Au 31 décembre 2022, le montant des liquidités du Groupe s'élevait à 1 662,8 millions d'euros (1 264,6 millions d'euros au 31 décembre 2021) en excédent comparé au montant des dettes exigibles à l'horizon de 12 mois et se décompose de la façon suivante :



Contrat de Crédit Senior

Le 15 mars 2013, Rexel a conclu un contrat de Crédit Senior, ayant fait l'objet d'amendements successifs dont le dernier en date du 31 janvier 2018. Il comprend une ligne de crédit multidevises renouvelable d'une maturité de 5 ans d'un montant initial de 850 millions d'euros. Ce contrat est conclu avec BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, ING BANK N.V, succursale française, Natixis et Société Générale en qualité d'arrangeurs et de teneurs de livre associés. La ligne de crédit peut, entre autres, être utilisée au moyen de tirages au jour le jour (swingline loans) à hauteur de 137,8 millions d'euros.

Le contrat de Crédit Senior arrive à échéance en 2025 pour 829 millions d'euros et en 2024 pour 21 millions d'euros.

Intérêts et marge

Les montants utilisés portent intérêt à un taux déterminé en référence (i) au taux EURIBOR lorsque les fonds sont tirés en euros, au taux LIBOR lorsque les fonds sont tirés dans des devises différentes de l'Euro et au taux EONIA pour les tirages au jour le jour, (ii) à la marge applicable variant de 0,60% à 2,25% en fonction du ratio d'endettement, (iii) à d'autres coûts tels que les coûts obligatoires ou les commissions de non-utilisation des lignes disponibles. A partir du 3 janvier 2022, le taux EONIA est remplacé par le taux ESTR plus 8,5 points de base.

Ratio d'endettement

Ces financements sont soumis au Ratio d'Endettement qui est égal au rapport de (i) la dette nette ajustée sur (ii) l'EBITDA ajusté sans prendre en compte les effets de la norme IFRS 16 :

"L'EBITDA ajusté" signifie, pour une période déterminée, le résultat opérationnel consolidé avant autres produits et autres charges, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe :

- majoré de l'EBITDA ajusté des douze derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au *pro rata* de la participation du Groupe ;
- majoré des produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS;
- majoré de l'EBITDA des actifs destinés à être cédés et à l'exclusion de l'EBITDA des actifs vendus au cours de la période;
- majoré des amortissements et des dépréciations ;
- à l'exclusion des charges relatives à toute rémunération en actions des salariés et dirigeants lorsque ces rémunérations ont un effet sur l'endettement financier;
- majoré des charges calculées relatives à des plans de rémunérations en actions et des charges relatives à la participation des salariés lorsque ces charges ont un effet sur l'endettement ;
- ajusté de l'effet non récurrent de l'évolution du prix du cuivre inclus dans les câbles tel que mentionné dans le communiqué de presse relatif aux états financiers consolidés de la période considérée ;
- majoré des coûts de restructuration et des coûts relatifs aux acquisitions.

"La dette nette consolidée" ajustée signifie :

- toute dette financière portant intérêts (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) courante et non courante :
 - excluant les coûts de mise en place des financements (commissions de montage, honoraires juridiques, frais de conseil), ainsi que des charges financières supportées au titre du remboursement anticipé de la dette;
 - excluant les prêts intra-groupe ;
 - incluant toute dette relative à l'émission de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions;
 - incluant tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales;
- majorée des intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe; et

diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ce ratio d'endettement peut excéder 3,50 trois fois durant la durée du Contrat de Crédit Senior, étant précisé que ce seuil ne peut être dépassé plus de deux fois consécutivement. Par ailleurs, ce seuil pourra être porté au-delà de 3,75 une seule fois sans jamais pouvoir dépasser 3,90 au cours de la vie du Contrat de Crédit Senior.

Au 31 décembre 2022, cette ligne de crédit n'était pas tirée.

Autres financements

Rexel dispose également d'une ligne de crédit bilatérale de 37,5 millions d'euros (40 millions de dollars américains) dont l'échéance est en juin 2024.

Au 31 décembre 2022, cette ligne n'était pas tirée.

Les dettes fournisseurs, qui s'élèvent à 2 371,8 millions d'euros au 31 décembre 2022 (2 170,0 millions d'euros au 31 décembre 2021), sont exigibles à moins d'un an et sont financées par les flux nets positifs de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

19.3.4 Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de crédit concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités (installateurs, industries, administrations publiques) et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger. Par ailleurs, des programmes d'assurance-crédit ont été mis en place au sein du Groupe.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés est également limité en raison de la qualité des contreparties en question qui sont les établissements financiers historiques du Groupe situés quasi-exclusivement en Europe.

Au 31 décembre 2022, le risque maximum, correspondant à l'encours des créances clients s'élève à 2 617,0 millions d'euros (2 353,2 millions d'euros au 31 décembre 2021) et est détaillé en note 13.2 Créances clients.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés s'élève à 920,6 millions d'euros au 31 décembre 2022 (580,7 millions d'euros au 31 décembre 2021) et correspond à la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments.

Le risque de contrepartie maximum sur les autres actifs financiers du Groupe s'élève à 716,6 millions d'euros (538,1 millions d'euros au 31 décembre 2021) et correspond principalement aux rabais fournisseurs à recevoir.

19.4 Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers par catégories telles définies dans l'IFRS 9 et la hiérarchie de juste valeur telle que définie par l'IFRS 13 :

AU 31 DÉCEMBRE 2022		CATE	GORIES COMPTA	ABLES			
(en millions d'euros)	Note	Évalués à la juste valeur par le résultat	Évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Évalués au coût amorti	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	Hiérarchie juste valeur (1)
ACTIFS							
Instruments dérivés	12.5/ 13.3	1,0	24,2	_	25,3	25,3	2
Dépôts	12.5	_	_	44,5	44,5	44,5	
Prêts	12.5	_	_	0,6	0,6	0,6	
Créances clients	13.2	_	_	2 617,0	2 617,0	2 617,0	
Rabais fournisseurs à recevoir	13.3	_	_	396,3	396,3	396,3	
Autres créances	13.3	_	_	275,1	275,1	275,1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19.1	895,4	_	_	895,4	895,4	
PASSIFS							
Obligations	19.1			953,2	953,2	870,4	1
Autres dettes financières y compris les intérêts courus	19.1	_	_	1 357,8	1 357,8	1 357,8	
Instruments dérivés	17/ 20	47,2	1,0	_	48,2	48,2	2
Dettes fournisseurs		_	_	2 371,8	2 371,8	2 371,8	
Remises clients à payer	20	_	_	222,4	222,4	222,4	
Autres dettes	20	_	_	378,0	378,0	378,0	
AU 31 DÉCEMBRE 2021		CATE	GORIES COMPTA	ABLES			
(en millions d'euros)	Note	Évalués à la juste valeur par le résultat	Évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Évalués au coût amorti	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	Hiérarchie juste valeur (1)
ACTIFS							
Instruments dérivés	12.5/ 13.3	6,1	1,2	_	7,2	7,2	2
Dépôts	12.5	_	_	41,7	41,7	41,7	
Prêts	12.5	_	_	0,4	0,4	0,4	
Créances clients	13.2	_	_	2 353,2	2 353,2	2 353,2	
Rabais fournisseurs à recevoir	13.3	_	_	336,9	336,9	336,9	
Autres créances	13.3	_	_	159,2	159,2	159,2	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19.1	573,5	_	_	573,5	573,5	
PASSIFS							
Obligations	19.1	_	_	999,5	999,5	1 007,2	1
Autres dettes financières y compris les intérêts courus	19.1	_	_	1 128,5	1 128,5	1 128,5	
Instruments dérivés	17/ 20	4,1	1,6	_	5,7	5,7	2
Dettes fournisseurs		_	_	2 170,0	2 170,0	2 170,0	
Remises clients à payer	20	_	_	203,3	203,3	203,3	
Autres dettes	20	_	_	338,7	338,7	338,7	

⁽¹⁾ Hiérarchie de la juste valeur :

Niveau 1 : prix de marchés cotés (prix vendeur pour les actifs financiers / prix acheteur pour les passifs financiers) et trésorerie ;

Niveau 2 : modèle interne utilisant des hypothèses observables.

20. Autres dettes

	AU 31 DÉ	CEMBRE
(en millions d'euros)	2022	2021
Remises clients à payer	222,4	203,3
Dettes au personnel et charges sociales	405,9	385,1
TVA à payer et autres taxes sur le chiffre d'affaires	72,8	70,4
Instruments dérivés	0,9	2,7
Autres dettes	378,0	338,7
Produits constatés d'avance	8,3	7,3
Total des autres dettes	1 088,3	1 007,5

21. Transactions avec les parties liées

Les charges au titre des rémunérations des membres du comité exécutif du Groupe sont les suivantes :

		EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	
(en millions d'euros)		2022	2021
Salaires et autres avantages à court terme	(1)	9,9	11,3
Avantages postérieurs à l'emploi - coût des services rendus		0,5	0,4
Indemnités de fin de contrat		0,8	0,7
Attribution gratuite d'actions et stocks options	(2)	4,3	3,9

⁽¹⁾ Comprennent les charges sociales et les charges assises sur salaires payées par le Groupe.

En cas de rupture du contrat de travail, le Groupe pourrait être amené à verser pour l'ensemble des membres du comité exécutif un montant global de 13,9 millions d'euros.

22. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Conformément au Règlement n°2016-09 émis par l'Autorité des normes comptables, le tableau suivant présente le montant hors taxes des honoraires (hors débours) versés par la maison-mère et ses filiales françaises au titre du mandat de Commissaire aux comptes :

	PWC /	AUDIT	KPMG	AUDIT	TO	TAL
(en millions d'euros)	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Audit	1,0	0,9	1,0	0,9	2,1	1,8
Services Autres que la Certification des Comptes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3	0,4
Total	1,2	1,1	1,1	1,1	2,4	2,2

Les services liés à l'audit intègrent les honoraires relatifs à des travaux requis par la loi, ainsi qu'aux lettres de confort, au rapport de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE).

⁽²⁾ Charge liée aux plans d'attribution gratuite d'actions et aux plans de stocks options décrits en note 7.

23. Passifs éventuels

Le Groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de Rexel ou de l'une de ses filiales pour régler le litige et que le montant peut être estimé de façon fiable.

La principale procédure en cours est la suivante :

Enquête de l'Autorité de la Concurrence

Le 6 septembre 2018, des perquisitions ont été menées dans les locaux de Rexel dans le cadre d'une information judiciaire menée par un juge d'instruction au Tribunal de Grande Instance de Paris. Cette enquête, menée avec le concours de l'Autorité de la Concurrence, porte principalement sur les mécanismes de formation des prix sur le marché de la distribution de matériel électrique.

Le 4 juillet 2022, Rexel a reçu une notification de griefs de l'Autorité de la concurrence. Les services d'instruction de l'Autorité estiment que Rexel aurait mis en œuvre, avec certains de ses fournisseurs, des pratiques ayant prétendument pour objet de restreindre sa liberté de déterminer ses prix de revente. La notification de griefs vise spécifiquement le mécanisme des dérogations, qui est une réduction de prix visant à offrir aux clients l'offre la plus compétitive. Le mécanisme des dérogations, transparent et connu de tous les acteurs du marché, est une pratique habituelle dans le monde de la distribution professionnelle de matériel électrique.

Dans le cadre de l'information judiciaire en cours, le groupe Rexel a été amené à constituer une garantie bancaire pour 20 millions d'euros et d'une garantie en numéraire pour 48 millions d'euros avant le 15 janvier 2023, dont 36 millions d'euros ont été versés au 31 décembre 2022. Cette décision est une étape de la procédure d'instruction du dossier qui ne préjuge en rien de la culpabilité de Rexel. Rexel en conteste toujours vigoureusement les fondements et la validité et entend exercer les voies de recours appropriées pour faire valoir ses droits.

A ce stade, la notification de griefs ne contient aucun élément permettant de valoriser une éventuelle sanction. En conséquence, il est donc impossible à ce jour d'évaluer la sortie de ressource qui pourrait être générée par cette procédure et le risque financier auquel Rexel pourrait potentiellement être exposé.

24. Événements postérieurs à la période de reporting

A la date de présentation des états financiers consolidés, il n'y a pas eu d'évènements postérieurs au 31 décembre 2022 susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière de Rexel, autres que deux acquisitions en Amérique du Nord et la cession de ses activités en Norvège, renforçant ainsi le portefeuille du Groupe.

L'acquisition de Buckles Smith Electric Company aux États-Unis a été signée et réalisée le 5 janvier 2023. Acteur reconnu de l'automatisme industriel et revendeur agréé des solutions d'automatismes Rockwell, Buckles Smith renforce l'expertise, la présence et la qualité de la relation client de Rexel dans la région de la baie de San Francisco. Le rapprochement des deux sociétés leur permettra d'accélérer leur développement dans une région à forte croissance et axée sur la technologie. Buckles Smith gère six agences et a généré un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 millions de dollars en 2022.

L'acquisition de Lineman's Testing Laboratories au Canada a été signée et réalisée le 17 janvier 2023. Cette opération accroît la présence de Rexel Canada sur le marché attractif des services publics avec une offre de produits, services et solutions qui viendront compléter le portefeuille de Rexel. Lineman's Testing Laboratories gère deux agences et a généré un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 millions de dollars canadiens en 2022.

Rexel a annoncé également la signature de la cession de ses opérations en Norvège à Kesko le 27 janvier 2023. Avec un chiffre d'affaires d'environ 250 millions d'euros en 2022, l'activité de Rexel en Norvège était moins rentable que la moyenne du Groupe et présentait un moindre potentiel stratégique et de création de valeur. La finalisation de l'opération est soumise à l'approbation de l'autorité de la concurrence en Norvège.

25. Nouveaux textes comptables

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune des nouvelles normes et amendements mentionnées ciaprès dont l'application est obligatoire pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2023. Les nouveaux amendements suivants ne devraient pas avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

- Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (Amendements à la norme IAS 12);
- Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des changements d'estimations (Amendements à la norme IAS 8) ;
- Présentation des états financiers et Énoncé pratique 2 sur les IFRS : Informations à fournir sur les méthodes comptables (Amendements à la norme IAS 1);
- Obligation locative découlant d'une transaction de cession-bail (Amendements à la norme IFRS 16);
- Passifs non courants assortis de clause restrictives (Amendements à la norme IAS 1).

26. Sociétés consolidées au 31 décembre 2022

	SIEGE SOCIAL	% INTERET/CONTROLE
FRANCE		
Holding et sociétés de services du Groupe		
Rexel	Paris	Société mère
Rexel Développement S.A.S.	Paris	100,00
Rexel Amérique Latine S.A.S.	Paris	100,00
Sociétés d'exploitation		
Rexel France S.A.S.	Paris	100,00
Espace Elec S.A.S.	Ajaccio	100,00
Bizline S.A.S.	Paris	100,00
BCCT	Paris	100,00
Gigamedia S.A.S.	Paris	100,00
Francofa Eurodis S.A.S.	Neuilly-Plaisance	100,00
La Boîte Electrique	Paris	100,00
Esabora Digital Services	Paris	100,00
Sofinther	Bouguenais	100,00
Cordia	Mitry-Mory	100,00
Freshmile Services S.A.S.	Entzheim	100,00
Trace Software International S.A.S.	Saint-Romain-de-Colbosc	25,00
EUROPE		
Allemagne		
Rexel GmbH	Munich	100,00
Rexel Germany GmbH & Co KG	Munich	100,00
Rexel Germany Verwaltungs GmbH	Munich	100,00
Rexel Germany Beteiligungs GmbH	Munich	100,00
Silstar Deutschland GmbH	Emmerich am Rhein	100,00
Rexel Industrial Solutions GmbH	Munich	100,00
Royaume-Uni		
Rexel Senate Ltd.	Birmingham	100,00
Denmans Electrical Wholesalers Ltd.	Birmingham	100,00
Senate Group Ltd.	Birmingham	100,00
Rexel (UK) Holdings Ltd.	Birmingham	100,00
Rexel (UK) Ltd.	Birmingham	100,00
Newey & Eyre Ltd.	Birmingham	100,00
Parker Merchanting Limited	Birmingham	100,00
WF Electrical Plc	Birmingham	100,00
Warrior (1979) Ltd.	Birmingham	100,00
Rexel UK Pension Trustees Ltd.	Birmingham	100,00
J&N Wade Limited	Birmingham	100,00
Clearlight Electrical Company	Birmingham	100,00
Suède	•	
Rexel Sverige AB	Älvsjö	100,00
Autriche		
Rexel Central Europe Holding GmbH	Vienne	100,00
Rexel Austria GmbH	Vienne	100,00
Comtech IT Solutions GmbH	Annaberg	100,00
Pays-Bas	Ţ.	,
Rexel Nederland B.V.	Zoetermeer	100,00
Rexel Holding Netherlands B.V.	Hoofddorp	100,00
•	r	1

	SIEGE SOCIAL	% INTERET/CONTROLE
Rexel Holding Benelux B.V.	Hoofddorp	100,00
S. Van Westerborg & Zonen B.V.	Hoofddorp	100,00
Italie		
Rexel Italia SpA	Milan	100,00
Belgique		
Rexel Belgium S.A.	Zellik	100,00
CLG N.V	Asse	100,00
Trilec N.V.	Asse	100,00
Irlande		
M Kelliher 1998 Ltd.	Tralee	100,00
Suisse		
Elektro Material AG	Zurich	100,00
Digitalfeld AG	Zurich	88,66
Luxembourg		,
Rexel Luxembourg S.A.	Luxembourg	100,00
REXEL RE S.A.	Luxembourg	100,00
Slovénie	g	
Rexel d.o.o.	 Ljubljana	100,00
Finlande	Бјавіјана	100,00
Rexel Finland Oy	 Hyvinkää	100,00
Norvège	TTYVIIINGG	100,00
Elektroskandia Norge AS	Langhus	100,00
Elektroskandia Norway Holding AS	Langhus	100,00
AMERIQUE DU NORD	Langilus	100,00
Etats-Unis		
Rexel USA, Inc.	Dallas	100,00
SKRLA LLC	Dallas	100,00
	Dallas	·
SPT Holdings Inc.	Dallas	100,00
Rexel of America LLC		100,00
Rexel Patriot Acquisition, LLC	Dallas	100,00
Canada	Otherwant	400.00
Rexel North America Inc.	St Laurent	100,00
Rexel Canada Electrical Inc.	Mississauga	100,00
ASIE PACIFIQUE		
Hong Kong RAS		400.00
Huazhang Electric Automation Holding Co Ltd.	Hong Kong	100,00
Chine	D//:	400.00
Rexel Ouneng (Beijing) Technology Co. Ltd.	Pékin	100,00
Rexel Electric Co. Ltd.	Shanghai	100,00
Zhejiang Huazhang Automation Equipment Co. Ltd.	Huanzhou	100,00
Rexel Intelligence control Ltd.	Huanzhou	100,00
Rexel Integrated Solutions (Shanghai) Co., Ltd.	Shanghai	100,00
Rexel China Management Co. Ltd.	Shanghai	100,00
Suzhou Xidian Co. Ltd.	Suzhou	100,00
Beijing Zhongheng Hengxin Automation Equipment Co. Ltd.	Pékin	100,00
Henan Qixin Automation Equipment Co. Ltd.	Zhengzhou	100,00
Shanghai Suhua Industrial Control Equipment Co. Ltd.	Shanghai	100,00
LinElec Business Consulting (Shanghai) Limited	Shanghai	100,00
Zhonghao (Shanghai) Technology Co. Ltd.	Shanghai	100,00
Jinan Rexel Enterprise Management Service Co., Ltd.	Jinan	100,00

	SIEGE SOCIAL	% INTERET/CONTROLE
Inde		
Rexel India Private Limited	Pune	100,00
Australie		
Rexel Holdings Australia Pty Ltd.	Sydney	100,00
Rexel Electrical Supplies Pty Ltd.	Sydney	100,00
Australian Regional Wholesalers Pty Ltd.	Sydney	100,00
Nouvelle-Zélande		
Rexel New Zealand Limited	Auckland	100,00
Redeal Pensions Ltd.	Auckland	100,00
Emirats Arabes Unis		
Redco FZE	Jebel Ali	100,00
Rexel Emirates LLC	Abu Dhabi	100,00

III. Rapport des commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS60055
92066 Paris La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2022

Rexel S.A.

13, boulevard du Fort de Vaux CS 60002 75017 Paris

A l'assemblée générale de la société Rexel S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Rexel S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation de la valeur recouvrable des goodwill

Notes 12.1 et 12.2 de l'annexe aux comptes consolidés

Description du risque

Au 31 décembre 2022, les goodwill sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 3 454,5 millions d'euros, soit 27% du total des actifs du Groupe. Un test de dépréciation de ces actifs est réalisé au moins une fois par an au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont rattachés ces actifs. Comme mentionné dans la note 12.2 de l'annexe aux comptes consolidés, une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable qui est déterminée sur sa valeur d'utilité. Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2022 ont conclu à une valeur recouvrable des UGT supérieure à leur valeur comptable.

La détermination de la valeur d'utilité des UGT (pays) est réalisée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés et requiert des jugements de la direction, en particulier pour la détermination des prévisions du taux d'EBITA ainsi que pour le choix des taux d'actualisation et de croissance à long terme.

Nous avons considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill comme un point clé de l'audit, du fait de l'importance de ces actifs dans le bilan consolidé et dans la mesure où l'appréciation par la direction des hypothèses présentées ci-dessus comporte une part de jugement et d'incertitude.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus budgétaire du Groupe, à partir duquel sont construites les projections de flux de trésorerie utilisées pour réaliser ces tests de dépréciation.

Nous avons apprécié:

- la conformité de la méthodologie appliquée aux normes comptables en vigueur;
- avec l'appui de nos experts en évaluation financière, le caractère raisonnable des taux de croissance à long terme et des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie prévisionnels;
- les éléments composant la valeur comptable des UGT.

En l'absence d'UGT significativement sensible aux hypothèses de taux d'EBITA, taux d'actualisation ou de taux de croissance à long terme en 2022, nos procédures complémentaires ont porté sur l'Allemagne, UGT sensible en 2021 et pour laquelle nous avons :

- apprécié la cohérence des projections de flux de trésorerie au regard de l'environnement économique local ;
- vérifié la fiabilité du processus d'établissement des hypothèses, notamment en analysant les causes des éventuelles différences entre les prévisions des années précédentes et les réalisations;
- corroboré, notamment par des entretiens avec la direction, le caractère raisonnable des principales données et hypothèses reprises dans les projections de flux de trésorerie (croissance des ventes, taux d'EBITA);
- vérifié l'exactitude arithmétique du modèle d'élaboration des flux de trésorerie utilisé et de l'analyse de sensibilité.

Enfin, nous avons vérifié que les notes 12.1 et 12.2 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Rabais fournisseurs

Notes 6, 13.1 et 13.3 de l'annexe aux comptes consolidés

Description du risque

Rexel conclut des accords annuels avec un certain nombre de fournisseurs, au terme desquels le Groupe reçoit des rabais fondés sur des volumes d'achat. Une partie des rabais liés aux volumes d'achat est calculée mécaniquement selon des taux garantis (rabais inconditionnels) et une autre partie de ces rabais est conditionnée par l'atteinte d'objectifs (rabais conditionnels). Le Groupe reçoit également des rabais fondés sur des objectifs qualitatifs. Ces rabais sont comptabilisés en diminution du coût des ventes.

Nous avons considéré l'évaluation des rabais reçus des fournisseurs comme un point clé de l'audit, compte tenu :

- · du montant significatif des rabais,
- de la diversité des termes contractuels,
- des estimations nécessaires relatives aux données d'achats et autres données qualitatives auxquelles doivent être appliquées les clauses des contrats pour la détermination du montant à recevoir à la clôture de l'exercice,
- de leur incidence sur la valorisation des stocks.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus de suivi des contrats de rabais conclus avec les fournisseurs, et relatif à l'estimation des rabais dans la détermination du coût des ventes. Nous nous sommes assurés de la permanence des méthodes dans la détermination des rabais fournisseurs et nous avons évalué la conception et la mise en œuvre de certains contrôles.

Nous avons également réalisé les procédures suivantes :

- analysé, sur base d'échantillonnage, les contrats signés avec les fournisseurs ainsi que la correcte application des termes de ces contrats pour la détermination des rabais comptabilisés sur l'exercice, y compris l'estimation des remises à recevoir à la clôture, en particulier au regard des volumes achetés et de l'atteinte des objectifs qualitatifs, le cas échéant;
- réconcilié, sur base d'échantillonnage, le montant des achats réalisés avec les bases de calcul utilisées pour la détermination des rabais à recevoir en fin d'exercice, ainsi qu'avec les éventuelles confirmations d'achats reçues des fournisseurs par le Groupe, et apprécié l'atteinte des objectifs conditionnels au regard des volumes achetés;
- évalué le caractère recouvrable des créances à recevoir des fournisseurs au titre des rabais et vérifié
 l'absence de créances anciennes à recevoir :
- analysé les rabais reçus au cours de l'exercice au titre des créances à recevoir de l'exercice précédent afin d'évaluer la fiabilité des estimations réalisées par la direction ;
- vérifié, sur base d'échantillonnage, la correcte prise en compte des rabais dans la valorisation des stocks de marchandises.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Rexel SA par votre assemblée générale du 16 mai 2012 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 25 mai 2016 pour le cabinet KPMG S.A.

Au 31 décembre 2022, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 11ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG S.A. dans la 7ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de

l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 17 février 2023

PricewaterhouseCoopers Audit KPMG S.A.

Amélie Wattel Pierre Clavié Eric Jacquet